DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12622 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 29 AOUT 1985

Un putsch de plus au Nigéria

Il y a moins de deux ans, l'armée nigériane mettait un terme à une expérience de gouvernement civil dans le pays qui passait naguère pour « la plus grande démocratie d'Afrique ». Elle recommence à présent. Les griefs qu'elle formule contre le général Buhari sont les mêmes que contre son prédécesseur Shagari : *pouvoir arbitraire, incapacité à souder l'unité nationale et à mener une politique économique à la mesure des difficultés du moment.*

Loin de les résoudre, les précédents putschistes avaient laissé s'accumuler les problèmes nationaux dont la gravité justifiait à leurs yeux l'instauration d'un régime fort. La réconciliation nationale n'a pas eu lieu. De sanglantes émeutes ont terni l'image du Nigéria. De plus en plus autoritaire, le général Buhari avait interdit tout débat sur les formes que pourrait prendre le retour progressif à un gouvernement civil. Il avait relâché des détenus politiques, mais en même temps il sévissait contre la presse, qui essayait de maintenir envers et contre tous la tradition britannique de libre contestation.

Le Nigéria s'était discrédité en expulsant de façon inhumaine des centaines de milliers de travailleurs immigrés originaires *des pays voisins.* La fermeture des frontières terrestres pour éviter la contrebande était jugée par les pays qui en pâtissaient comme contraire aux conventions de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La nouvelle junte est dirigée par un homme qui assumait de hautes fonctions sous le précédent régime. On pouvait craindre, à mesure que l'échec du général Buhari devenait plus patent, que les rivalités de personnes ne déchirent une armée de quelque cent mille hommes contrôlant l'ensemble du pays.

Il y avait, en particulier, le risque que de jeunes officiers radicaux ne se lancent dans une tentative révolutionnaire aventureuse. Apparemment, il n'en a rien été. Le pouvoir a changé de main, mais il appartient toujours à des hommes semblables : des officiers supérieurs plus soucieux d'économie que d'idéologie. A défaut de pouvoir convaincre leurs compatriotes qu'ils n'ont été en rien mêlés aux erreurs passées, ils devront faire la preuve qu'ils en ont tiré les leçons.

Or la marge de manœuvre du général Babangida, nouveau maître du pays, est des plus étroites. Il lui faut décider rapidement si la médication forte prescrite par le FMI – dévaluation de la monnaie nationale, ouverture des frontières au commerce international – peut être administrée sans soubresauts. Tout en menant une politique de rigueur et d'assainissement, son prédécesseur n'avait pas accepté ce risque.

Il convient, d'autre part, de trancher le débat qui s'était instauré au sein de l'équipe précédente sur l'attitude à observer avec l'OPEP. Faut-il y rester ou en sortir pour retrouver sa liberté d'action ? Privé d'une partie de sa « rente » pétrolière, le Nigéria doit faire un choix délicat entre la solidarité avec les autres producteurs et ses besoins en devises pour maintenir un des essors économiques les plus spectaculaires d'Afrique noire.

(Lire nos informations page 4.)

VIVE TENSION EN AFRIQUE DU SUD

Manifestation au Cap en faveur de Nelson Mandela

La tension était très vive mercredi matin 28 août au Cap, où malgré l'arrestation du pasteur Allan Boesak, fondateur de la principale organisation anti-apartheid, la marche prévue pour la libération de M. Nelson Mandela a été maintenue. La police a tenté de disperser à l'aide de gaz lacrymogène plusieurs centaines de personnes venues participer à la manifestation.

D'autre part, pour enrayer la chute du rand, le gouvernement sud-africain a suspendu jusqu'au 2 septembre les transactions à la bourse de Johannesburg, ainsi que sur les marchés des changes.

L'arrestation mardi, au Cap, de M. Allan Boesak, fondateur du Front démocratique uni (UDF), qui regroupe sept cents organisations luttant contre l'apartheid, et président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, marque un nouveau pas dans la répression qui s'est abattue sur les dirigeants de l'UDF depuis une dizaine de jours.

En lançant son appel à une marche publique pour réclamer la libération de M. Nelson Mandela, dirigeant de l'ANC condamné à la prison à vie et détenu depuis vingt-trois ans, le pasteur Boesak adressait un nouveau défi aux autorités, au moment où le monde a les yeux tournés vers l'Afrique du Sud. A la veille de son arrestation, le pasteur Boesak ne s'y était d'ailleurs pas trompé, soulignant que les *« mesures très sérieuses »* contre les participants à cette marche annoncées par les autorités étaient *« la réponse habituelle du gouvernement à une protestation pacifique. C'est le langage d'hommes profondément inquiets (...) qui veulent montrer qu'ils sont encore les maîtres. Mais nous ne pouvons l'accepter. La violence et l'intimidation ne nous feront pas reculer (...). » « Nous sommes un peuple qui a redécouvert sa dignité »*, poursuivait le révérend Boesak, avant d'ajouter : *« La marche aura lieu dans le calme et la discipline. Le monde entier nous regardera et verra que, si violence il y a, c'est seulement du fait de la police. »*

L'arrestation de M. Boesak, détenu selon l'article 29 de la loi sur la sécurité intérieure, qui prévoit une détention préventive illimitée sans contacts avec la famille ni les avocats, a été largement condamnée dans le monde et en Afrique du Sud même. A Washington, un porte-parole du département d'Etat, M. Redman, a déclaré : *« Nous pensons que la détention du révérend Boesak et d'autres leaders ne peut qu'exacerber le climat actuel »*. De son côté, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré à Santa-Barbara, en Californie, où se trouve le président Reagan : *« Nous sommes préoccupés. Nous nous rendons compte que des mesures de ce type accroissent la tension, alors qu'il devrait être temps de réduire les tensions et de commencer à discuter. »*

(Lire la suite page 3.)

LE RAPPORT TRICOT ET L'AFFAIRE GREENPEACE

La déclaration de M. Fabius a apaisé le gouvernement néo-zélandais

A Wellington, M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, a enregistré, mardi 28 août, avec satisfaction la déclaration de M. Laurent Fabius, qu'il a jugée *« aussi contructive qu'il était possible »* sur l'affaire Greenpeace. La veille, le chef du gouvernement français s'était exprimé, à Paris, sur le rapport qu'il avait demandé à M. Tricot, en affirmant que *« des poursuites judiciaires seraient immédiatement exercées s'il apparaissait que des faits criminels ont été commis par des Français »*. M. Fabius a, d'autre part, invité le ministre de la défense, M. Charles Hernu, à remédier aux *« carences importantes »* dans le fonctionnement de la Direction générale de la sécurité extérieure. La plupart des dirigeants de l'opposition paraissent considérer que, dans cette affaire, *« l'intérêt national exige la plus grande prudence »*. Une opinion que M. Valéry Giscard d'Estaing résume ainsi : *« Qu'il ait tort ou raison, c'est mon pays »*.

Contrôle sans entraves

M. Laurent Fabius profite du rapport de M. Bernard Tricot pour, publiquement, se plaindre du mauvais fonctionnement interne de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et demander, du même coup, au ministre de la défense, M. Charles Hernu, de remédier rapidement aux carences constatées au sein d'un service de renseignement dont, souligne le premier ministre, aucun pays démocratique ne peut se passer dans l'intérêt même de sa sécurité, notamment dans le Pacifique pour la France.

De tels propos du chef du gouvernement peuvent surprendre. Pour au moins trois raisons, qui n'ont pas la même importance. D'abord, parce que le rapport de M. Tricot ne dit pas, tout à fait, ce que M. Fabius en a retenu : au contraire, l'enquêteur désigné par le premier ministre rend grâce à l'amiral Pierre Lacoste, qui dirige la DGSE depuis bientôt trois ans, d'avoir restauré la discipline et remis de l'ordre dans une « maison » volontiers turbulente. Ensuite, parce que les Néo-Zélandais apprendront, à cette occasion, ce dont ils se doutaient un peu déjà et qu'ils ont du mal à admettre, à savoir que la DGSE est officiellement considérée par le gouvernement français comme une institution qui contribue, avec d'autres, à décourager les agissements étrangers hostiles à sa politique nationale de dissuasion nucléaire.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

Habiletés

Le premier ministre, une fois de plus, a botté en touche, selon une technique qui lui est familière lorsqu'il est en charge d'une affaire embarrassante. L'intervention qu'il a faite mardi après avoir pris connaissance du rapport Tricot peut être interprétée ainsi : aux Néo-Zélandais de se débrouiller pour découvrir la vérité ; à M. Charles Hernu de boucher les trous – les «carences» – des services secrets français ; au Parlement de prêter désormais suffisamment d'attention aux agissements de la DGSE pour découvrir, s'il y en a, des anomalies dans son comportement.

A la décharge de M. Fabius, il convient de remarquer qu'il était placé dans une situation inconfortable. Les conclusions du rapport Tricot ont été accueillies avec un tel scepticisme en France et à l'étranger qu'il ne pouvait pas se contenter, en une paraphrase, de s'abriter sous un parapluie percé. Dès lors que M. Tricot admet lui-même qu'il a pu être «berné» par ses interlocuteurs lors de sa rapide enquête, M. Fabius était contraint d'adopter une démarche prudente. Bien qu'émanant d'une personnalité «incontestable», le rapport est contesté. Le premier ministre en a habilement pris acte sans toutefois le contredire, ce qui eût été surréaliste.

Il fallait bien aussi que le premier ministre tire les leçons et les conclusions de cette affaire. En admettant les « carences » des services secrets français, il engage la responsabilité de leur autorité de tutelle, M. Charles Hernu. Mais au-delà du ministre de la défense, il prête le flanc à une critique émise par l'opposition depuis 1981 : l'autorité de l'Etat n'est pas assurée depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir.

Logiquement, l'opposition devrait en tirer profit. Mais elle retourne l'argument. *« L'intérêt national »* – comme le dit M. Michel Poniatowski – justifie pour la plupart des dirigeants de droite les plus profonds silences.

Les socialistes, apparemment, ne partagent pas tout à fait cette conception de la raison d'Etat. Le premier ministre a laissé entrouverte la porte au débat et le premier secrétaire du Parti socialiste l'a poussée, en affirmant que *« de nouvelles investigations sont indispensables »*. Ce comportement peut paraître paradoxal au regard des exigences de l'opposition. Il est conforme en tout cas à l'idée que les socialistes se font publiquement de la politique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

L'Etat va reprendre 12 milliards de francs à la Sécurité sociale

En récupérant certaines taxes et en abandonnant quelques obligations, l'Etat contribuera à accroître, en 1986, le déficit de la Sécurité sociale de 12 milliards de francs.

(Lire page 17, l'article de GUY HERZLICH.)

LA CGT CONTRE LE PLAN D'AUSTÉRITÉ DE M. ALFONSIN

L'Argentine à l'épreuve de la grève générale

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. – A la CGT, c'est l'ambiance des grands jours. Dans vingt-quatre heures, le 29 août, il y aura grève générale. Du moins, une tentative de ce genre. Porteurs de tracts et colleurs d'affiches s'affolent dans les escaliers de l'immeuble gris, et plutôt pompeux, que le syndicat occupe près du port. Les escaliers sont raides et les ascenseurs en panne. Beaucoup de choses sont en panne, d'ailleurs, dans l'Argentine d'aujourd'hui, à commencer par le téléphone, qui marche quand il veut.

A la tombée de la nuit, c'est presque la bousculade. Les locaux poussiéreux du syndicat se transforment en salles de classe. Au temps du régime militaire, ils avaient été réquisitionnés pour devenir une annexe de l'Université. La démocratie a rendu son immeuble à la CGT, mais maintenu les étudiants dans les lieux. Les «gros bras» des fédérations côtoient donc les adolescentes à walkman. On touche là l'une des principales revendications des cégétistes : ils demandent la modification de la législation du travail. Celle de la dictature est toujours en vigueur, en effet. D'où cette cohabitation quelque peu échevelée au siège de la centrale.

Donc, c'est la grève. Ou plutôt la *«mobilisation générale»*. *«On a donné l'ordre d'arrêter le travail uniquement pour que les gens puissent manifester»*, dit M. Saul Ubaldini, secrétaire général de la CGT.

Mobilisation contre qui, contre quoi ? Contre le *«traitement de choc»* décidé à la mi-juin par le gouvernement Alfonsin et qui s'est traduit par un gel des salaires et des prix, ainsi que par un effort pour réduire le déficit budgétaire, et aussi par davantage de récession et de chômage.

L'idée d'un *paro general* (c'est-à-dire d'un arrêt de travail dans tout le pays) étonne *à priori*. Le *«traitement de choc»* est bien accepté par les Argentins. Un quotidien, *Tiempo argentino*, affirme, sur la foi d'une enquête, que 68 % le trouvent *«bon»*, voire *«très bon»*, et que 85 % sont disposés à l'appuyer. Il est vrai qu'ils étaient invités à opiner non sur le plan de rigueur, mais sur le *«plan austral»* : c'est la même chose, mais sous un plus joli emballage. L'austral est la nouvelle monnaie. Il remplace le peso hyperdévalué. Un austral vaut plus qu'un dollar. Et au change officiel, il n'a pas varié depuis plus de deux mois.

Alors, pourquoi la grève ? Pourquoi risquer un échec ? M. Ubaldini s'explique. Cet homme de quarante-sept ans, ancien leader du syndicat de la bière, est, depuis 1980, l'un des quatre secrétaires généraux de la CGT. En fait, il est le seul qui ait un vrai prestige dans la classe ouvrière. La CGT péroniste a trop souvent ressemblé, dans le passé, aux syndicats américains : mêmes mœurs, mêmes trafics. Certains de ses dirigeants se sont compromis avec le régime militaire. D'autres – ou les mêmes – sont des mafiosi notoires. De l'aveu général, M. Saul Ubaldini est d'une autre veine. Doté d'un curieux physique – grand, le visage massif, il a un nez écrasé qui lui donne une sorte d'air mutin, – il est bon orateur. Et, pendant les interviews, il coule vers le micro des regards de chanteur de charme.

Dans son bureau, qui ouvre sur le port, les bustes d'Evita – la madone des pauvres, – alternent avec les chromos de Peron et les statuettes de la Vierge de Lujan, qui est un peu notre Dame-de-la-Garde pour ces Marseillais que sont les «Portenos» (les habitants de Buenos-Aires). Une photo montre le fondateur du justicialisme – et le *benefactor* de la classe ouvrière – en grand uniforme de colonel, à cheval, dans un sous-bois. Autre buste, celui de Jose Rucci, ancien dirigeant de la CGT, dont le bronze a été coulé pour *«le premier anniversaire de son passage à l'immortalité»*.

M. Ubaldini estime que *« le gel des salaires et des prix »*, en vigueur depuis le 15 juin, est tout à fait illusoire. *« Il y a bien gel des salaires*, dit-il, *mais pas des prix. L'inflation a été de 6 % en juillet. Elle sera vraisemblablement de 5,5 % en août. Comme, avant le plan, les salaires n'étaient réajustés qu'à 90 % de l'inflation, la perte de pouvoir d'achat, depuis le début de l'année, est de 30 %. »*

La CGT demande donc le retour à des *« salaires décents »*. Elle exige aussi un plan de relance économique. *« Nous avons proposé en juin un plan de relance en vingt et un points. J'en ai même discuté personnellement avec Alfonsin. Mais le gouvernement ne nous a jamais répondu. »*

(Lire la suite page 3.)

LIRE

débats

LANGUE

La langue française continue d'être menacée par le déversement des mots américains, et René Servat enfonce à nouveau le clou. Un danger plus insidieux vient des ordinateurs, note Lothaire, car, malgré leurs perfectionnements, ils arrivent mal à suivre toutes les subtilités de notre orthographe.

Orthographe et informatique

On y prend peu garde, mais le langage de l'ordinateur pourrait infléchir celui que l'on écrit tous les jours

par LOTHAIRE (*)

DEPUIS des siècles, l'orthographe française a été l'objet d'un flot de discours célébrant ses charmes et sa rigueur scientifique ou maudissant l'ascèse qu'impose sa difficulté. Tous ont exigé avec autant de force que de conviction son maintien ou sa modification, radicale ou graduelle.

Nous voulons apporter ici un point de vue nouveau et, sans préjuger le fond du débat, montrer pourquoi l'essor de l'informatique risque de faire prendre au problème de l'orthographe un cours différent, qui pourrait être bien fâcheux si l'on n'y prend point garde.

Les ordinateurs, d'abord construits pour faire des calculs scientifiques et techniques, ont été très vite largement employés par la gestion, mais, depuis quelques années, leur domaine d'expansion le plus actif est étroitement lié au traitement en machine des langues naturelles. Après l'épisode grotesque des ordinateurs familiaux, l'un des marchés les plus solides des micro-ordinateurs est celui des machines et des programmes de traitement de textes destinés à faciliter les tâches de secrétariat. Au niveau des grands systèmes, la mise au point des banques de données est devenue une industrie florissante. A un échelon intermédiaire, des centaines d'équipes à travers le monde écrivent des programmes didacticiels.

Dans toutes ces activités, l'interaction entre la machine et l'homme ne peut pas se faire dans le langage abstrait universel des mathématiques. Demain (ou après-demain), on parviendra sans doute à ce que cette communication soit verbale. En attendant, il faut écrire, et, comme il ne peut s'agir de limiter les échanges à quelques signaux convenus, ou à un sabir très restreint extrait de l'anglais, le problème de l'orthographe se pose de façon immédiate pour chaque langue, et dans deux directions : de la machine vers l'utilisateur et de celui-ci vers la machine.

Le français se trouve ici dans une position assez exceptionnelle : sa richesse en diacritiques (accents, cédille, etc.) requiert 25 % de signes typographiques de plus que l'anglais, ce qui implique évidemment un équipement matériel spécial. Mais cela n'est que véniel : les signes typographiques sont traités à l'intérieur des machines par des codes qui sont soumis, eux, à des contraintes logiques quasiment intangibles, parce qu'ils interviennent à tous les niveaux des processus informatiques, des « puces » aux logiciels de base. Pour indiquer les signes diacritiques, il faut donc que l'informaticien français détourne certains codes de leur usage standard international, d'où cent complications en cascade, des pertes de temps dans le traitement en machines, un accroissement important de la mémoire occupée et mille risques d'erreurs. Bien sûr, chacun s'en tire à sa façon par des bricolages plus ou moins ingénieux et des compromis arbitraires entre l'efficacité et la justesse orthographique. Ainsi la Sécurité sociale a choisi d'ignorer le droit au tréma des citoyens d'origine alsacienne. Apparent paradoxe qui surprendra sans doute ceux qui n'ont jamais peiné devant une console, mais la tâche si sottement mécanique de noter les cédilles dans les trois pour mille mots qui s'en décorent dans notre lexique coûte plus cher que d'appointer un calligraphe professionnel qui les placerait à la main.

De l'usager vers la machine

Dans la direction qui va de l'usager vers la machine, le problème est autrement plus grave : si j'écris qu'il faut « *afiner* sa plume *affin detre* mieux compris », le lecteur humain rectifiera de lui-même. Mais que comprendra une banque de données que j'interroge sur « *l'afinage* du fer *affin* de le rendre plus elastique » ? Bien sûr rien. Il est concevable de disposer d'un programme préliminaire à tout traitement explorant les possibilités de fautes d'orthographe. De tels programmes existent. Mais leurs versions les moins ambitieuses sont déjà horriblement coûteuses en temps machine. Et qu'en serait-il s'ils devaient débusquer les mille et une manières dont un Français de culture orale peut légitimement interroger des mercuriales informatiques avant d'acheter ses *zarikover*.

Les choses vont aller en se compliquant quand on passe des simples appels lexicaux aux phrases : le français est une des rares langues où une partie non négligeable (10 %) de la chaîne écrite n'est pas prononcée (*il part = ipar*). De nombreuses fautes sont des erreurs ou des omissions de pluriel (–s, –ent, etc). Il faut donc une analyse grammaticale pour reconstituer les formes correctes : certes, les spécialistes ont déjà fait leur travail. Mais sur une machine moyenne la vérification de la structure syntaxique commandant la graphie correcte prend pour une phrase typique (12 mots) de l'ordre de 40 secondes. C'est très cher. Il faudra encore des compromis. Or les francophones non hexagonaux se préoccupent déjà, chacun de leur côté, de trouver les approximations les mieux adaptées à leur problème propre. Il en est de même des grandes compagnies transnationales d'informatique. Chacun bricole de son côté selon ses intérêts et ses habitudes, sans avoir toujours un grand souci de l'intérêt supérieur de la langue française. Qui pourrait, dans l'aventure, voir son évolution infléchie par les choix commerciaux, industriels ou partisans qui finiront par triompher après des années de confusion.

Concluons. Avant de décider, il faut réfléchir et débattre. Pourquoi n'organiserait-on pas un large colloque où pourraient s'exprimer sans exclusive les poètes, les savants, les philosophes et les informaticiens ?

(*) Pseudonyme d'un collectif comprenant un membre de l'Institut, un professeur de linguistique et un mathématicien.

Le syndrome du « chien chaud »

Vive la société multiculturelle !
A condition qu'elle ne fasse pas dériver le français vers le charabia

par RENÉ SERVAT (*)

AVEC la télévision, l'ombre du grand frère américain devient plus ample et plus épaisse.

Un jour, nous apprenons la sortie du film *Subway*. Surprise : nous pensions figurer parmi les précurseurs du métro, or aujourd'hui le mot français est suspect de médiocrité. D'ailleurs, l'étude de marché est formelle : *Subway* permet de doubler le nombre des entrées de *Métro*. Pour un petit mot, on ne va tout de même pas cracher sur la recette !

Et rappelons-nous Roland-Garros. Une innovation cette année : lorsque les joueurs se reposent quelques secondes pour le changement de côté, l'arbitre désormais rappelle qu'il est l'heure, bref, qu'il est temps de rejouer, en disant *time*. Parions que, bientôt, le décompte des points en français deviendra caduc et que le *duce* remplacera l'égalité.

Et puis, à longueur d'antenne, nos *télé-journalistes* nous expliquent ce qu'il faut dire et ce qu'il faut penser. Le beau Mourousi, plus que tout autre à l'affût de la dernière mode américaine, imbibé de look, de scoop et de j'en passe, nous organise une soirée « Cotton-Club » certainement plus exaltante que la nuit du 14 juillet. Sidney, possible transfuge bilingue de la TV australienne, baragouine un volapük pas croyable. Quant à Eddy Mitchell avec sa « Dernière Séance », il nous amène à penser qu'avec un nom pareil il est le prosélyte naturel de sa culture originelle. A moins que...

Puisque nous parlons cinéma, nous voilà au Festival de Cannes. Les journalistes de l'étrange lucarne étaient cette année très mécontents. C'était réellement la catastrophe : *Birdy* n'a pas eu le prix. Quelle peur ! Allons donc, et si le cinéma américain allait se fâcher et ne plus envoyer sur la Croisette ses films et ses retraités ! Non, on ne peut vraiment pas se permettre une chose pareille.

Ainsi, nous pourrions raconter mille histoires : celles du computer, du fast-food et du chien chaud (hot dog), celles du sonal et du jingle. Bref, le vilain, le coquin, c'est le mot de chez nous !

Au même moment, s'engage le débat pour notre pays de savoir si notre avenir n'est pas dans une société multiculturelle. S'il s'agit d'enrichir notre propre culture par les expériences des autres, il n'est peut-être pas nécessaire d'énoncer pareil truisme, et la culture française n'a pas attendu la fin du vingtième siècle pour se lancer sans pareille démarche. Mais s'il s'agissait d'autre chose : par exemple que notre vieille culture française, y en a marre ? La preuve, c'est à peu près toujours la même chose depuis deux mille ans. On ne la connaît que trop. Avec elle, il y a peu de surprises. Ainsi la princesse de Clèves n'est pas à la pointe de la libération des mœurs et Mme Verdurin éprouve quelques difficultés à manier le verlan. Et puis, vice redhibitoire, elle s'obstine à s'exprimer toujours pareillement : en français.

Une dernière chose : les étrangers en France ne s'y trompent pas. Certains d'entre eux revendiquent la citoyenneté française mais en récusent la nationalité. Ils exigent de pouvoir vivre en France mais refusent d'être français. Après tout, peut-être n'y a-t-il là que prudence et anticipation. Le Français lui-même n'a-t-il pas trop souvent honte de sa langue, de ses chansons, de ses artistes, de son histoire, de sa géographie, etc. Alors pourquoi être plus royaliste que le roi ?

(*) Enseignant.

COURRIER DES LECTEURS

Les cultures minoritaires en France

Les articles publiés par Jean Planchais, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz et Claude Fléouter à l'occasion de l'annonce, par le ministre de la culture, M. Jack Lang, de mesures gouvernementales en faveur des langues régionales (notamment le breton) ou d'immigrés (le Monde du 6 et du 9 août) nous ont valu un abondant courrier, dont nous publions les extraits les plus significatifs.

Il est à noter que nos correspondants n'évoquent pas les risques que pourrait éventuellement faire courir à l'unité nationale et à son ciment linguistique, le français, un excessif repli culturel sur elles-mêmes des différentes régions et communautés de l'Hexagone. Seul M. Pierre Bercis, président de Droits socialistes de l'homme (DSH), organisation proche du PS, nous indique qu'il a écrit à M. Lang à la fois pour souhaiter « plein succès » à sa démarche en faveur des cultures régionales et pour regretter que les demandes répétées de DSH au gouvernement en faveur des « usages industriels, culturels et commerciaux de la langue française soient restées sans réponse et, plus encore, non suivies d'actes à ce jour ».

Souvenez-vous de Bécassine !

Evoquant les défenseurs de la culture et de la langue bretonnes, M. Péroncel-Hugoz a cru devoir employer les termes de « gens âgés » et de « cercles intellectuels ». Savez-vous que vingt mille jeunes, chaque année, font l'effort gratuit et exigeant (le breton est une langue bien singulière aux oreilles francophones) d'apprendre cette langue galvaudée et méprisée (rappelez-vous Bécassine !), qui est notre patrimoine à tous, notre richesse depuis plus de 2 000 ans.

(...) En appendice, dois-je apprendre à votre envoyé spécial au festival interceltique de Lorient que le breton exige que l'on écrive — « fest-noz », des « festou-noz ». — En questionnant autour de lui, il lui aurait été facile d'éviter cette erreur. Les choses ne sont jamais aussi simples qu'on le croit. Le breton est une langue riche et subtile, forgée par trente-cinq siècles d'histoire celte en Europe. Le saviez-vous ?

KRISTIAN GWYONVARC'H,
surveillant d'école,
militant autonomiste
Henbont (Hennebont.)

[En écrivant « *fest-noz* » au pluriel comme au singulier, Claude Fléouter n'a fait que respecter l'usage, que nous recommandait récemment encore Léopold Senghor (*le monde daté 18-19 août*), agrégé de grammaire française et académicien, qui veut que les mots d'autres origines employés en français suivent, en général, les règles du pluriel de cette dernière langue. Ainsi, on écrit un émir, des émirs (et non des « *omara* », pluriel arabe d'émir), un scénario, des scénarios (et non des « *scénarii* ») et également des médias et un média (et non pas un « *médium* »). En l'occurrence, ici, l'usage du français consistait à ne pas marquer d'une quelconque façon le pluriel derrière la lettre. — J.-P. P.-H.]

Pas de maximalisme

(...) En ce qui concerne le qualificatif de « *maximaliste* » appliqué dans un article du *Monde* à des individus réclamant pour la langue bretonne une reconnaissance officielle, le terme est tout à fait symptomatique d'un certain mode de pensée qui tend à déformer vers l'extrémisme la moindre revendication, pour mieux l'isoler et l'affaiblir. N'en déplaise à certains, les militants culturels ne sont pas tous des autonomistes, ils sont seulement coupables de demander que leur droit à l'expression soit reconnu et respecté. La reconnaissance officielle des langues régionales serait un progrès vers la démocratie, qu'il est légitime de réclamer. La France ferait-elle figure d'Etat rétrograde, à l'heure où la libéralisation espagnole donne droit de cité au basque ou au catalan ?

ALAIN CEDELLE
(Rennes.)

L'histoire à l'endroit

Vous vous demandez si on ne risque pas de « *refaire l'histoire de France à l'envers* ». Mais que penser de l'histoire de la Bretagne ? Les concessions tardives du gouvernement aux défenseurs des cultures opprimées de l'Hexagone ne sont pas issues d'un pur mouvement de philanthropie : elles sont le fruit de l'acharnement de militants dévoués depuis de longues années à leur culture menacée de mort et qui ont, en effet, décidé d'écrire « à l'endroit » l'histoire de leur pays, la Bretagne dans mon cas.

Si cela met en danger « *l'unité nationale* » française, cela prouve simplement qu'elle n'est qu'une construction arbitraire et cimentée par l'oppression des expressions populaires (...).

PASCAL RANNON
(Ernée.)

Occitanie

La section « région parisienne » de l'Institut d'études occitanes se félicite des mesures annoncées au conseil des ministres du 7 août 1985, portant notamment création d'un Conseil des langues et cultures de France, prévoyant la mise en place d'une signalisation routière bilingue et la création de CAPES de langues régionales (...), mais regrette que la création du CLCF ne s'accompagne pas de mesures plus concrètes, et notamment financières en faveur du soutien et de la diffusion de ces langues et de ces cultures, et rappelle que cette création vient un an après la suppression, en région parisienne, de nombreux cours publics de langues régionales assurés dans le cadre de l'éducation nationale.

Institut d'études occitanes
(Paris.)

Exilé dans la capitale

En tant que secrétaire général d'une union régionale interprofessionnelle de syndicats CFDT, qui s'est prononcée dès son congrès de novembre 1977 pour « le développement des langues et cultures occitanes et catalanes (...) dans l'enseignement et la vie publique » et qui est notamment intervenue auprès des députés socialistes du Languedoc-Roussillon afin que la proposition de loi du groupe socialiste et apparentés pour la promotion des langues et cultures de France (enregistrée le 17 mai 1984) ne tombe pas aux oubliettes, je ne peux que m'insurger contre un commentaire journalistique qui, au lieu de souligner le caractère, certes, significatif, mais partiel des mesures annoncées par le ministre de la culture, s'inquiète du sort du projet de loi sur l'emploi du français en véhiculant les clichés sur les risques pour l'« *unité nationale* » et sur l'impact limité (« *gens âgés* » et « *cercles intellectuels* ») des « *cultures et langues locales* ».

(...) Ce n'est qu'à vingt-trois ans, dans le contexte d'un exil professionnel à Paris, que j'ai personnellement commencé à prendre conscience de ce qu'était la culture occitane (dont j'était pourtant imprégné) ; je conçois donc qu'un journaliste éprouve quelque peine à s'extraire des idées reçues sur l'unicité de la culture dans la République française : il est pourtant impératif de les dépasser pour valoriser, dans un sens d'ouverture et d'émancipation individuelle et collective, les richesses d'une société profondément pluriculturelle, dont la diversité, la complexité, sont des atouts, afin de maîtriser les enjeux contemporains en termes de civilisation ; ce n'est pas en muselant l'occitan ou le breton que l'on améliorera l'avenir du français, au contraire...

JEAN-LOUIS ESCAFIT
(Montpellier).

Basceshonie

(...) Dans le Pays basque intérieur, le seul où la langue se soit traditionnellement parlée à grande échelle, la plupart des enfants des familles basques rurales, en excluant bien entendu les résidents non basques ou non bascophones, arrivent à l'école avec la pratique courante et souvent exclusive de la langue basque. Si cette pratique tend à diminuer ensuite, sans se perdre pourtant, c'est le résultat d'une scolarité — accompagnée de l'influence considérable de la télévision — totalement francophone, ou peu s'en faut. Il y a en Pays basque intérieur une majorité de gens de tous âges, parmi lesquels les intellectuels ne sont qu'une infime minorité, capables de s'exprimer couramment en basque.

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN,
assistant de langue
et de littérature basques
à Bordeaux-III.

Citoyens de Normandie

Le Conseil national des langues et cultures régionales de France tient compte de toutes les langues pratiquées sur le territoire, donc aussi du normand ?

Ce n'est pas parce que nous ne savons pas manier les bombardes, ni les bombes qu'il faut nous oublier. Nous sommes toujours là, citoyens du monde, de France et de Normandie, après avoir failli vous imposer notre langue comme langue nationale, il y a quelques siècles. Nous aurions alors combattu, hélas, toutes les autres langues de France, avec le même stupide acharnement que le français a pu le faire !

G. SIRDESEI.
(Saint-Lô.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

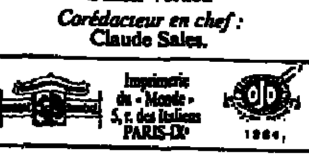
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

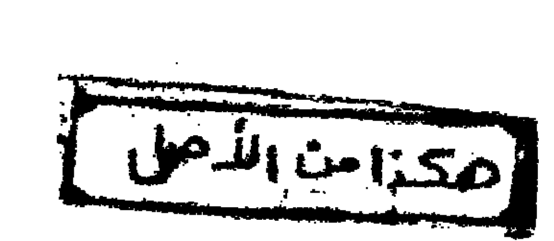
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. : Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

LA TENSION EN AFRIQUE DU SUD

Manifestation au Cap en faveur de M. Nelson Mandela

(Suite de la première page.)

A Paris, le Quai d'Orsay a *« condamné cette arrestation qui ne peut qu'aggraver les tensions et constitue un défi à la communauté internationale »*.

Le Conseil sud-africain des Eglises (SACC) a condamné cette arrestation comme un acte *« qui ne peut qu'accroître l'amertume et la violence »*. Le SACC, qui a invité les foules à ne pas céder à la violence, a par ailleurs demandé lui aussi à rencontrer M. Nelson Mandela.

Cette rencontre, a déclaré M. Beyers Naude, secrétaire général du SACC, aurait pour but de *« connaître les vues de M. Nelson Mandela sur les questions de violence et de non-violence, du suffrage universel* (pour la majorité noire) *et du partage du pouvoir »* entre les groupes raciaux. M. Naude pourrait remplacer M. Boesak à la tête de la marche de ce mercredi.

Pour sa part, Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, a estimé que cette arrestation est *« un nouvel exemple de la folie qui gagne le pays »*.

Mgr Tutu a affirmé en outre que *« la police sud-africaine, en déclarant que la marche était illégale, préparait ainsi un affrontement si les gens tentaient de se rassembler »* pour manifester malgré l'interdiction. Mgr Desmond Tutu, un des proches du révérend Boesak, a déclaré que les autorités sud-africaines pratiquaient dorénavant une politique d'arrestation des *« seules personnes capables de s'interposer entre l'Afrique du Sud et le désastre »*.

La demande d'une rencontre avec M. Mandela apparaît d'autre part comme l'une des raisons qui pourraient compromettre la visite prévue en Afrique du Sud des ministres des affaires étrangères des trois pays de la Communauté européenne (Italie, Pays-Bas et Luxembourg).

Interrogé, mardi soir, sur la possibilité d'une visite à partir de vendredi jusqu'à dimanche des trois ministres, un porte-parole du ministre sud-africain des affaires étrangères a déclaré que Pretoria en restait au communiqué de M. « Pik » Botha. Le chef de la diplomatie sud-africaine avait demandé lundi des *« clarifications »* urgentes à la CEE sur le but de la visite, soulignant que les trois ministres ne pourraient rencontrer Nelson Mandela et stigmatisant les tentatives d'ingérences dans la politique sud-africaine.

Une réponse de la CEE

A Bruxelles, où les dix pays de la CEE se consultent toujours sur l'attitude à adopter, M. Jacques Poos, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, qui assure actuellement la présidence tournante de la CEE, a déclaré dans une interview à la BBC que *« si la visite n'a pas lieu, seul le gouvernement sud-africain en sera responsable »*. M. Poos a précisé que les ministres de la CEE voulaient s'entretenir avec le gouvernement sud-africain des moyens de mettre fin à l'apartheid en ouvrant un dialogue avec de véritables représentants de la communauté noire.

Toutefois, M. Poos a estimé que le refus des autorités de les laisser rencontrer M. Mandela n'était pas une raison suffisante pour renoncer à la visite. *« A part M. Mandela, il y a d'autres représentants authentiques de la communauté noire que nous voulons rencontrer – les travailleurs, l'opposition légale blanche et noire, l'évêque Desmond Tutu et le chef des Zoulous (Gathsa) Buthelezi »*, a-t-il indiqué. Il a ajouté que la CEE rédigeait une réponse à la demande d'éclaircissements de M. Botha.

Le régime « réformiste » de M. Botha vu par M. Reagan

Les propos de M. Reagan selon lesquels la discrimination raciale, dans les formes qu'elle revêtait au début des années 60 dans les Etats ségrégationnistes du sud des Etats-Unis, aurait été « éliminée » en République sud-africaine ont suscité de vives réactions. Ou bien le président est « mal informé » ou bien « il cherche à induire en erreur le public américain » afin de rendre l'apartheid « tolérable », a déclaré le pasteur noir Jesse Jackson. Le Washington Post a été encore plus direct. « Voilà qui mériterait qu'on le conspue pour son ignorance, écrit le journal, si tout cela n'était pas aussi pénible. »

Même des hommes peu suspects de sympathie pour la gauche, tel M. Richard Viguerie, éditeur du *Conservative Digest*, trouvent que le président risque d'avoir poussé le bouchon un peu loin. S'il continue à parler des *« gentils progrès »* qu'accomplit le gouvernement de Pretoria, a déclaré M. Viguerie, M. Reagan *« essuiera une défaite au Congrès, et il n'aura pas le soutien du peuple américain »*.

L'état-major de la Maison Blanche a, lui aussi, promptement réagi. Chargé de préciser la pensée du président, son porte-parole, M. Speakes, a indiqué que *les déclarations de M. Reagan ne visaient que la politique raciale appliquée par le régime sud-africain dans les grandes villes*, où, a-t-il dit, *« un pas a été fait en vue de supprimer les barrières de l'apartheid »*.

La rectification de tir s'imposait. La presse américaine n'a pas manqué, en effet, de relever que sur les quatre points qu'il avait mentionnés – droit syndical, accès des Noirs à la propriété immobilière dans les zones blanches, ségrégation dans les hôtels et les restaurants, mariages interraciaux – les jugements portés par M. Reagan étaient pour le moins rapides. Ainsi, pour ce qui est du droit à la propriété, les Noirs, qui, en vertu du Group Areas Act, sont tenus de résider dans les zones raciales qui leur sont désignées, ne peuvent posséder de maisons en dehors de ces aires. Une réglementation en vigueur depuis quatre ans autorise certains Noirs à devenir propriétaires d'appartements dans les « townships » noires situées en territoire blanc. Mais, à ce jour, les Noirs n'ont usé de ce droit de façon significative que dans le ghetto de Soweto.

Les mariages interraciaux sont, certes, autorisés depuis peu, mais un homme noir marié à une femme blanche ne peut pas vivre légalement dans une zone résidentielle blanche. Quant à la *déségrégation dans les hôtels et les restaurants*, il est pour le moins excessif d'affirmer qu'elle est générale. Des permis spéciaux sont délivrés aux établissements – de luxe – autorisés à servir ou accueillir des Noirs. Mais leur nombre reste encore très limité.

M. Reagan a toutefois raison sur un point : le droit d'appartenance à des syndicats est, effectivement, reconnu aux Noirs. Mais cette réforme, note la presse américaine, peut difficilement être mise au crédit de la politique actuelle d'*« engagement constructif »* de Washington *auprès du gouvernement – « réformiste »*, selon M. Reagan – de M. Botha, puisqu'elle remonte à 1979, époque où le président des Etats-Unis était un certain Jimmy Carter.

Les conseillers du président, qui l'ont alimenté ces dernières semaines en livres de base sur l'Union soviétique en vue de le préparer à sa prochaine rencontre avec M. Gorbatchev, seraient sans doute bien inspirés de lui fournir des ouvrages d'un niveau comparable sur le pays de l'apartheid. Car, comme le note le *Washington Post*, *« l'Afrique du Sud qu'il décrit n'existe que dans son esprit »*.

M. L.

Transactions boursières et marché des changes sont suspendus

Le gouvernement sud-africain a suspendu mardi 27 août et jusqu'au 2 septembre les transactions à la Bourse de Johannesburg, ainsi que sur le marché des changes du pays. Le ministre des finances au pays, M. Barend du Plessis, a justifié cette initiative par la *« pression anormale »* de la semaine dernière sur *les flux des capitaux et la balance* des paiements du pays qui n'ont *« aucun rapport avec la situation économique fondamentalement saine de l'Afrique du Sud »*.

L'agitation dans les villes noires et l'état d'urgence dans plusieurs régions ont eu pour résultat *« une sortie nette de capitaux, une chute du rand et des perspectives de croissance très limitées pour 1986 »*, a précisé M. Gerhard de Kock, le gouverneur de la Banque centrale du pays. Le rand a atteint mardi son cours plancher historique de 36,20 cents pour 1 dollar américain. Depuis septembre dernier, le rand a perdu environ 40 % de sa valeur par rapport au dollar. Pour la seule période de la proclamation de l'état d'urgence dans plusieurs districts d'Afrique du Sud, depuis le 21 juillet, il a perdu 20 % de sa valeur.

La défiance de certaines banques anglo-saxonnes – illustrée par la décision à la mi-août de la Barclays britannique de céder la majorité dans sa filiale sud-africaine – et l'accentuation de la fuite des capitaux expliquent pour une large part cet effondrement de la devise de l'Afrique du Sud.

Selon les analystes financiers, la première conséquence de la faiblesse du rand va être une hausse importante du prix de l'essence de 5 % à 10 %.

Mais, surtout, la perte de change va alourdir considérablement la dette extérieure du pays, qui s'élève à environ 17 milliards de dollars. Les banquiers locaux se plaignent de se voir refuser de nouvelles lignes de crédit, tandis que les banques créancières demandent le remboursement de la dette à court terme sur un rythme supérieur à celui des surplus sud-africains des échanges de biens et de services.

Mais le phénomène le plus inquiétant est encore le déficit net en capitaux. C'est pourquoi le ministre des finances a indiqué que la fermeture temporaire des marchés pourrait être éventuellement aggravée par l'instauration d'un contrôle permanent des changes.

Un tel contrôle des changes est très critiqué en Afrique du Sud, en ce qu'il découragerait de nouveaux investissements étrangers dans le pays. Déjà le pays souffre du départ d'entreprises étrangères qui se plaignent de la mauvaise situation économique du pays et de la détérioration des conditions de travail. M. de Kock, lui-même, avait critiqué avec virulence le contrôle des changes imposé en 1961 pour freiner la fuite de capitaux après que la police eut tiré sur des manifestants à Sharpeville.

AMÉRIQUES

L'Argentine à l'épreuve de la grève générale

(Suite de la première page.)

Le traitement de choc, selon M. Ubaldini, a porté le chômage à des *« niveaux inimaginables »*. Il évalue à 14,2 % la proportion des chômeurs et des victimes du sous-emploi. *« Depuis le 13 juin, plus de 67 000 ouvriers de la construction ont perdu leur travail. Le plan du gouvernement s'est limité à des mesures monétaristes et celles-ci provoquent des récessions en chaîne. La démocratie n'a donc pas respecté un de ses premiers engagements, qui était de rétablir la justice sociale. Nous ne sommes pas opposés à la lutte contre l'inflation. Mais nous ne voulons pas passer de l'hyper-inflation à l'hyper-récession. »*

En Argentine, comme ailleurs en Amérique latine, les mots « dette extérieure » et « FMI » brûlent le discours de ceux qui les prononcent. C'est sur un ton mesuré pourtant, sans élever la voix, que M. Ubaldini déclare qu'un gouvernement ne peut organiser son économie *« uniquement pour payer la dette extérieure. Ou plutôt, la prétendue dette extérieure.*

– Pourquoi prétendue ?

Parce qu'une part de cette dette est illégitime. Illégitimes sont les emprunts qui n'ont pas servi à faire des travaux ou à acheter les biens nécessaires à notre industrie. L'Argentine doit 48 milliards de dollars. C'est l'une des dettes les plus élevées du monde per capita. *Mais elle n'a servi à relancer ni l'agriculture ni l'industrie.*

En qui le gouvernement Alfonsin est-il responsable ?

– Il aurait dû rétablir cette distinction que nous faisons : la dette illégitime, il n'y a aucune raison de la payer.

– Vous croyez que les créanciers accepteraient ? Vous ne pensez pas qu'il y aurait des représailles ?

– Ce que je constate, c'est qu'avant l'Argentine était un des greniers de la planète, et qu'aujourd'hui on parle d'importer des produits alimentaires. »

M. Alfonsin a mal pris, apparemment, le mot d'ordre de *« mobilisation générale »* lancé par la CGT. Il a parlé d'*« action politique »* et déclaré qu'on ne pouvait *« pas jouer avec les intérêts des travailleurs »*.

M. Ubaldini a accueilli avec calme les admonestations présidentielles. Il dit qu'on est *« mal informé »* en haut lieu, et que, dans une démocratie, il revient au gouvernement de gouverner, et aux syndicats de faire la grève... éventuellement.

CHARLES VANHECKE.

El Salvador

Arrestation de trois des auteurs de l'attentat meurtrier du 19 juin

San Salvador (*AFP*). – Les autorités salvadoriennes ont arrêté trois des douze membres présumés du commando auteur de l'attentat qui, le 19 juin dernier, avait coûté la vie à San Salvador à treize personnes, dont quatre « marines » et deux autres citoyens américains, a annoncé, mardi 27 août, le président Jose Napoleon Duarte.

Le chef de l'Etat salvadorien, qui avait convoqué la presse pour rendre publics les résultats de l'enquête, a donné lecture d'une lettre adressée au président Reagan pour l'informer officiellement de ces arrestations et le remercier du *« soutien décidé de* [son] *gouvernement »*. M. Duarte était entouré du haut état-major des forces armées. Plusieurs spécialistes américains, dépêchés spécialement par Washington, ont participé à l'enquête.

L'attentat avait été revendiqué par un commando du Parti révolutionnaire des travailleurs d'Amérique centrale (PRTC). Le PRTC est l'une des cinq composantes du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN), mouvement de guérilla qui combat le régime de San Salvador depuis 1980.

Le rapport lu par M. Duarte affirme que le commando auteur de l'attentat était composé de douze personnes. Son chef, Ismaël Dimas Aguilar, alias « Ulises », n'a pas été arrêté. L'un des guérilleros, blessé durant l'opération, est mort dans un hôpital des suites de ses blessures, a indiqué le chef de l'Etat. La date des arrestations n'a pas été précisée.

Les trois membres du PRTC capturés – William Rivas Bolanos, Juan Miguel Garcia Melendez et Jose Abraham Dimas Aguilar – ont été présentés mardi à un juge militaire. M. Duarte a précisé que l'enquête sur cet attentat constitue le premier succès d'une commission spéciale nommée par l'Assemblée législative, et a assuré que cette commission poursuivra son travail concernant d'autres affaires d'assassinats non encore élucidées.

PROCHE-ORIENT

Israël a libéré un nouveau contingent de prisonniers libanais

Un nouveau contingent de cent treize détenus libanais de la prison d'Atlit, en majorité chiites, a été relâché ce mercredi matin 28 août, à 7 heures. C'est le quatrième contingent de détenus libanais a être libéré par les autorités israéliennes depuis le 3 juillet dernier.

Les prisonniers doivent être conduits au Liban du Sud *via* le poste-frontière de Rosh-Hanikra, pour être remis à la Croix-Rouge internationale à Ras-Bayyada, hors de la zone de sécurité contrôlée par Israël.

Le 13 août, Israël avait ouvert le pénitentier d'Atlit (en Galilée) et rendu la liberté à cent un détenus chiites au lieu des cent cinquante annoncés de sources militaires. Cent autres détenus ont été relâchés le 24 juillet et trois cents le 3 juillet, trois jours après la libération des trente-neuf otages américains d'un Boeing de la TWA détourné sur Beyrouth.

Les autorités israéliennes avaient alors affirmé que cet élargissement était conforme à la politique arrêtée en mai dernier, *« en fonction des conditions de sécurité prévalant au Sud-Liban »* et n'avait aucun rapport avec l'exigence des auteurs du détournement, en juin dernier, du Boeing de la TWA, qui réclamaient la libération des quelque sept cents détenus d'Atlit.

Les prisonniers libanais avaient été capturés lors d'opérations de ratissage de l'armée israélienne au Liban du Sud et transférés en avril dernier du camp d'Al-Ansar (Liban du Sud) à Atlit, avant la fin officielle de la troisième étape du retrait israélien du Liban, en juin. Selon un porte-parole militaire de Tel-Aviv, il reste toujours à Atlit une centaine de détenus libanais.

D'autre part, l'armée israélienne a pénétré ce mercredi à l'aube dans le bourg de Qabriha (113 kilomètres au sud-est de Beyrouth), au nord de la « zone de sécurité » qu'elle entend maintenir dans le sud du Liban. Selon la police libanaise, l'opération s'est déroulée dans le secteur tenu par le contingent ghanéen de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Quelque trois cents hommes au total y participent. Soixante-dix hommes du bourg ont été rassemblés dans l'école, où ils sont interrogés. Un peloton de « casques bleus » ghanéens a été autorisé à entrer à Qabriha et a évacué un civil blessé par balles à la jambe.

● *Enlèvements à Beyrouth.* – Six chrétiens se rendant de Beyrouth-Est à l'aéroport international, au sud de la capitale libanaise, ont été enlevés, mardi 27 août, par des hommes en armes. Selon la police libanaise, ces enlèvements constituaient une riposte à la disparition d'un chauffeur musulman des taxis qui desservent l'aéroport et avait été enlevé lundi à Beyrouth-Est, à majorité chrétienne. En représailles, deux bus transportant des passagers de la MEA vers l'aéroport ont été arrêtés mardi matin. Six passagers chrétiens ont été enlevés par des inconnus qui réclament la libération du chauffeur de taxi, selon la direction de la compagnie aérienne. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

Nigeria

CHOISI COMME NOUVEAU PRÉSIDENT PAR L'ARMÉE

Le général Babangida s'engage à sauver le pays de la catastrophe économique

Le nouvel homme fort du Nigéria, après le putsch du mardi 27 août, est le général Ibrahim Babangida, ancien chef d'état-major de l'armée de terre. Il a été *« choisi »* par les auteurs du coup d'Etat pour devenir chef de l'Etat et chef des forces armées, a annoncé la radio nigériane. Dans un premier discours à la nation, il s'est engagé à sauver le pays de la catastrophe économique. Selon des sources diplomatiques, le calme règne à Lagos, où les nouvelles autorités paraissent avoir la situation bien en main.

Le général Dogonyaro, qui avait annoncé, mardi matin, la nouvelle intervention de l'armée sur la scène politique, n'était finalement qu'un porte-parole. Il a laissé la place au véritable instigateur du putsch, le général Babangida, qui occupait jusqu'alors la troisième place dans la hiérarchie militaire, juste après le général Buhari, chef de l'Etat déposé, et le général Tunde Idiagbon, qui, selon les informations recueillies à Niamey, se trouverait actuellement en pèlerinage à La Mecque. Depuis quelque temps, un différend opposait le général Babangida au président Buhari à propos de certaines promotions et mutations d'officiers.

Dans sa première allocution radiodiffusée, le nouveau chef de l'Etat a affirmé que les objectifs initiaux du précédent régime n'avaient pas été atteints et qu'aucun changement fondamental n'était intervenu. Il a expliqué que l'économie nigériane était *« au bord de l'effondrement »* et s'est engagé à sauver le pays de la catastrophe. Selon lui, son prédécesseur était trop intolérant et trop intransigeant pour résoudre les problèmes. Il a en outre reproché au précédent régime d'avoir bafoué les droits de l'homme.

Bonnes relations avec le FMI

Il a promis de réformer la police secrète, crainte dans tout le pays, de libérer les journalistes emprisonnés et d'examiner le cas d'autres détenus. Plus de cinq cents personnes auraient été arrêtées après le coup d'Etat de 1983 et beaucoup attendent encore leur jugement.

A propos des plans visant à remédier au mauvais état de l'économie, le général Babangida a indiqué que sa première tâche sera de maintenir de bonnes relations avec le Fonds monétaire international (FMI) et de s'opposer à la politique de troc (pétrole contre biens d'équipement ou de consommation) du président Buhari, qui avait, selon lui, par trop limité l'accès des capitaux étrangers.

Evoquant la politique étrangère du Nigéria, il a affirmé que son pays continuera à respecter les principes de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à soutenir la *« juste lutte »* du peuple namibien. Le Nigéria augmentera, d'autre part, son appui matériel et moral aux pays d'Afrique frappés par la sécheresse, a-t-il souligné. *« Le Nigéria continuera également à être un membre des pays non alignés »*, a-t-il ajouté.

Cette intervention à la radio avait été précédée par celle du général de division Sali Abacha, membre influent de l'ancien Conseil militaire suprême (CMS), qui a reproché au général Buhari son *« manque de conscience professionnelle »*.

Le général Abacha a estimé que la situation économique du pays était déplorable et que la vie quotidienne des populations était devenue extrêmement difficile, en raison notamment des augmentations des prix des produits de base, des impôts, et de l'accroissement du banditisme.

En matière économique, il a souligné que la production de pétrole avait baissé à tel point que le pays ne profite plus des quotas qui lui sont attribués.

Le général Abacha, relèvent les observateurs, était déjà intervenu le premier sur les ondes de la radio nigériane lorsque le général Buhari avait pris le pouvoir le 31 octobre 1983.

UN HOMME-CLÉ DU PRÉCÉDENT RÉGIME

Agé de quarante-trois ans, le général Ibrahim Babangida était un des hommes-clés de l'ancien régime.

Musulman du Nord, il appartient à l'ethnie haoussa. En février 1976, il joua un rôle actif dans la répression de la tentative de coup d'Etat du lieutenant Dimka, au cours de laquelle le chef de l'Etat, le général Murtala Mohammed trouva la mort.

De 1976 à 1979, il fut membre du Conseil militaire suprême (SMC), qui rendit le pouvoir aux civils le 1er octobre 1979. Il joua un rôle important dans le coup d'Etat militaire qui, le 31 décembre 1983, renversa le régime civil du président Shagari. Il fit ensuite partie, aux côtés du général Buhari, du Conseil militaire suprême, mis en place en janvier 1984 et devint chef d'état-major de l'armée de terre.

Expectative à Londres

La révolution de palais opérée à Lagos est suivie avec une attention particulière à Londres. Le porte-parole du Foreign office a dit qu'il serait prématuré de se prononcer sur le maintien, ou l'annulation, de la visite officielle que le secrétaire au Foreign office, Sir Geoffrey Howe, devait effectuer au Nigéria en compagnie de son épouse, les 10 et 11 septembre prochain. Le Foreign Office a souligné à plusieurs reprises l'importance attachée par le gouvernement britannique à ce voyage. Le Nigéria constitue le premier marché extérieur britannique sur le continent africain, avant l'Afrique du Sud.

En outre, Londres a clairement indiqué qu'il souhaitait une relance des relations bilatérales qui se sont sensiblement détériorées depuis la découverte en Grande-Bretagne, en juillet 1984, d'un complot visant à enlever un ancien ministre nigérian, M. Umaru Dikko, afin de le traduire pour malversation devant un tribunal de Lagos. L'ancien ministre des transports réfugié à Londres avait été retrouvé ligoté et drogué dans une caisse marquée *« valise diplomatique »*, en partance, par voie aérienne, pour Lagos.

Les hauts commissaires, britannique à Lagos et nigérian à Londres, respectivement rappelés dans leur pays d'origine à l'époque, n'ont toujours pas été réintégrés dans leurs fonctions, treize mois plus tard. Bien qu'il eût refusé l'asile politique à M. Dikkos, le gouvernement britannique n'a pas donné suite aux demandes d'extradition formulées par le gouvernement nigérian.

Interviewé mardi soir par la BBC, M. Dikko a exprimé l'espoir que le sixième coup d'Etat depuis vingt-cinq ans dans l'ancienne colonie britannique conduise à la restauration de la *« démocratie »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le « maillon faible » de l'OPEP

L'annonce du coup d'Etat au Nigéria a provoqué quelque anxiété dans les milieux financiers, industriels et pétroliers internationaux. Banquiers, créanciers et partenaires commerciaux de Lagos guettent avec nervosité les déclarations du nouveau chef de l'Etat, tentant d'en déduire les nouvelles orientations de sa politique économique. Le Nigéria est la première puissance économique et le principal marché de l'Afrique noire, représentant un quart de la population, la moitié du PNB et 40 % du commerce extérieur de la zone. Pour la France, il est le premier partenaire commercial en Afrique noire, et le second fournisseur de pétrole brut, Paris étant le second partenaire du Nigéria après la Grande-Bretagne. C'est aussi l'un des pays les plus endettés du monde, et le quatrième producteur de pétrole de l'OPEP. Considéré comme le « maillon faible » de l'organisation, il est susceptible de précipiter, s'il choisit de s'en séparer, une chute mondiale des prix du brut.

S'il semble probable que le nouveau chef de l'Etat, proche du pouvoir précédent, ne tentera pas d'imposer un régime économique fondamentalement différent, il peut en revanche choisir une nouvelle politique, lourde de conséquences internationales, tant sur le plan financier que pétrolier.

Le général Buhari subissait, depuis plusieurs mois, de vives critiques, au sein même de son gouvernement, sur deux options de base : le refus d'accepter les conditions imposées par le Fonds monétaire international pour l'octroi de nouveaux crédits et le réaménagement de la dette extérieure du pays (une vingtaine de milliards de dollars), et le respect de la discipline interne de l'OPEP.

La cure d'austérité imposée au pays afin de rééquilibrer sa balance extérieure et de faire face à ses engagements financiers internationaux sans l'aide du FMI s'est révélée insupportable. Contraint de consacrer plus du tiers de ses recettes en devises au service d'une dette extérieure mal structurée, le gouvernement précédent avait réduit de façon drastique les importations, paralysant ainsi une partie de l'industrie (dépendant pour 70 % des importations de produits de base et de composants) et créant une économie de pénurie, source d'inflation et de mécontentement social. Les importants accords de troc négociés depuis le début de l'année avaient entraîné un vif mécontentement au sein des milieux d'affaires de Lagos, car ils privilégiaient les sociétés étrangères de négoces, bénéficiant grâce à ces contrats de monopoles d'importation pour certains produits.

Quelle stratégie ?

Le nouveau chef militaire du Nigéria a indiqué que l'un de ses premiers soucis serait de développer de « bonnes relations » avec le FMI et de mettre fin aux accords de troc. Cela laisse supposer qu'il va négocier avec les autorités monétaires et ses créanciers de nouvelles conditions donnant plus de marge de manœuvre au pays et l'autorisant à accroître ses achats à l'extérieur. Parmi les conditions du FMI, refusées par le général Buhari, figuraient une dévaluation importante de la monnaie et la libéralisation du commerce extérieur.

Sur le plan pétrolier, rien n'indique que le nouveau gouvernement ne suivra pas la politique de ses prédécesseurs. Toutefois, le général Buhari était, jusque-là, considéré comme le principal défenseur, avec le ministre du pétrole, M. Tam David West, d'une coopération active avec l'OPEP. Cette stratégie imposait certes au pays de lourds sacrifices, en l'obligeant d'une part à respecter une grille de prix officiels, plus élevés que les cours du marché – d'où d'importantes difficultés commerciales, – et d'autre part à plafonner sa production 20 % en dessous de ses capacités totales. Mais elle constituait, pour Lagos, le seul moyen de tenter d'éviter un effondrement des prix du brut, qui se serait révélé *« pis que le mal »*. M. Buhari avait d'ailleurs réussi à négocier avec ses partenaires de l'OPEP des conditions particulières, liées aux conditions économiques dramatiques de son pays. Il avait ainsi bénéficié d'une augmentation de son quota de production et de tarifs officiels relativement plus favorables que ceux des autres pays membres.

Le Nigéria avait néanmoins été à plusieurs reprises depuis trois ans à l'origine des crises répétées de l'OPEP, qui s'étaient traduites par une érosion des prix du brut et une baisse de la production. Le nouveau régime poursuivra-t-il cette stratégie ou sera-t-il tenté, comme le suggéraient une partie des contestataires du général Buhari, de reprendre sa liberté et de fixer des tarifs proches des cours du marché afin d'augmenter ses ventes ? Dans ce cas, on voit mal comment les autres pays de l'OPEP, qui ont depuis trois mois maintenu leur production au minimum afin de soutenir les cours, pourront éviter une nouvelle chute des prix.

VÉRONIQUE MAURUS.

Ouganda

Les négociations avec l'Armée nationale de résistance sont ajournées

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Les négociations entre la délégation officielle ougandaise, dirigée par le colonel Wilson Toko, vice-président du conseil militaire et ministre de la défense, et les représentants de l'Armée nationale de résistance (NRA), conduits par M. Yoweri Museweni, le chef de la guérilla, ont été ajournées *sine die*, mardi 27 août, *« afin de permettre aux deux parties de plus amples consultations »*, indique un communiqué.

Ces discussions s'étaient engagées la veille à Nairobi, sous la présidence de M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat kényan, pas mécontent, après le rendez-vous manqué de Dar-Es-Salaam, de ravir à M. Julius Nyerere, son homologue tanzanien, le rôle de médiateur dans cette affaire. Il a appelé les deux camps à *« s'abstenir de toute sorte de provocation »* pendant cette suspension des conversations et à éviter de se parler par l'intermédiaire de la presse.

En lever de rideau, M. Museweni avait lu une déclaration dans laquelle il accusait les autorités de Kampala d'avoir minimisé le rôle que la NRA, *« la seule force organisée et disciplinée »*, a joué dans la chute de M. Milton Obote. Il avait qualifié de *« mutinerie »* le putsch du 27 juillet. A son avis, *« fatigués de mourir pour une mauvaise cause »*, les officiers de l'armée régulière qui ont organisé le coup d'État, avaient en tête de *« sauver leur peau »*. Pour lui, la *« clique militaire »* au pouvoir à Kampala a fait partie intégrante d'*« un système qui a abouti, depuis l'indépendance du pays en 1962, au massacre d'un million d'Ougandais »*. Le chef de la guérilla avait conclu : *« Tout accord politique doit privilégier les éléments qui n'ont pas été compromis dans les erreurs et les crimes du passé et ont prouvé leur patriotisme. »*

Pendant ce temps-là, la NRA consolide ses positions sur le terrain. Le quotidien catholique *Munno* a indiqué que, dans le Luwero, au nord de la capitale, celle-ci avait arrêté le chef de district et plusieurs activistes du Congrès du peuple ougandais (UPC), le parti de M. Obote, et les retenait prisonniers. La guérilla, selon ces mêmes sources, a désarmé les policiers en poste dans ce secteur névralgique et s'est chargée de leur mission. D'autre part, l'hebdomadaire *Focus* a précisé que la rébellion avait lancé une campagne massive de recrutement, dans la région de Fort-Portal, dans l'ouest du pays, et y avait ouvert de nouveaux camps de formation.

JACQUES DE BARRIN.

Le conflit du Sahara

LE POLISARIO REVENDIQUE LA DESTRUCTION D'UN BATEAU OUEST-ALLEMAND

Alger *(AFP)*. – Le Front Polisario a annoncé, dans un communiqué publié mardi 27 août à Alger, que ses « unités navales » avaient détruit, le 22 août, un bateau ouest-allemand qui naviguait *« dans les eaux territoriales de la République arabe sahraouie démocratique »*, sans plus de précisions.

Les deux occupants, Herbert Beyer et Michael Grossmann, de nationalité ouest-allemande, ont été recueillis en bonne santé par les hommes du Polisario et seront remis, dès que possible, aux autorités de leur pays, précise-t-on au bureau du Front à Alger.

Fin janvier, un avion de tourisme belge, qui participait au rallye aérien Paris-Dakar, avait été abattu et les deux personnes qui étaient à bord avaient été tuées. A la fin du mois suivant, un avion ouest-allemand du type Dornier D-228, transportant trois membres d'une expédition polaire de retour de l'Antarctique, s'était écrasé après avoir été touché par la DCA du Polisario.

Dans les deux cas, ces appareils avaient été confondus avec ceux qu'utilisent couramment les forces marocaines basées à Dakhla pour la surveillance des côtes.

En revanche, la destruction du bateau ouest-allemand pourrait être un acte délibéré afin d'intimider les plaisanciers qui s'aventurent au sud des côtes marocaines. Le Polisario a déjà averti, début 1985, qu'il considérait la totalité de l'ancienne colonie espagnole du Sahara comme une *« zone de guerre »*.

Il a également menacé de représailles le Club Méditerranée parce que ce dernier a signé un contrat pour l'ouverture d'un club de vacances à El-Ayoun, au Sahara occidental.

DIPLOMATIE

NOUVEL APPEL DE M. GORBATCHEV EN FAVEUR DE L'ARRÊT DES ESSAIS NUCLÉAIRES

Nations unies (Genève) *(AFP)*. – M. Mikhaïl Gorbatchev a lancé un nouvel appel en faveur de l'arrêt des essais nucléaires dans un message adressé aux représentants de quatre-vingts pays réunis depuis mardi 27 août, à Genève, pour la troisième conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

« Le moratoire sur les explosions nucléaires annoncé par l'Union soviétique... prouve notre désir de réfréner la course aux armements nucléaires », déclare M. Gorbatchev dans son message (1). *« Il ne fait aucun doute qu'un moratoire mutuel Etats-Unis-URSS sur les explosions nucléaires favoriserait la conclusion d'un traité international sur l'interdiction des tests »*, a ajouté le numéro un du Kremlin.

De son côté, à l'occasion de l'ouverture de cette conférence, qui doit durer quatre semaines, M. Jan Martenson, secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires de désarmement, avait lu aux délégués un message de M. Javier Perez de Cuellar, qui avait parlé de *« présence alarmante d'armements toujours plus complexes »*.

Avant l'intervention de M. Martenson, la conférence a élu son président, M. Mohammed Shaker, ambassadeur adjoint d'Egypte auprès des Nations unies à New-York.

(1) Ce moratoire, qui a été rejeté par Washington, a pris effet le 6 août et doit durer jusqu'à la fin de l'année. Washington a expliqué son refus par l'hostilité de Moscou à tout contrôle sur place.

EUROPE

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE EN RFA

M. Helmut Kohl écarte toute idée de remaniement gouvernemental

M. Heribert Hellenbroich, qui dirigeait jusqu'en juillet l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (BFV, contre-espionnage ouest-allemand), a probablement terminé sa carrière. Il était à ce poste le supérieur direct de Hans-Joachim Tiedge, l'un des responsables de la section « Allemagne de l'Est » du contre-espionnage, passé en RDA la semaine dernière.

Selon le porte-parole de la chancellerie, M. Helmut Kohl a estimé, mardi 27 août, en conseil des ministres, qu'il était *« incompréhensible »* que Tiedge ait été maintenu à son poste alors qu'il buvait et était perturbé par de graves problèmes personnels. Les décisions de limogeage éventuel seront annoncées très prochainement, après que le chancelier ait pris connaissance d'un second rapport du ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, sur ces affaires d'espionnage. Certains observateurs à Bonn estiment que, outre M. Hellenbroich (quarante-huit ans), devenu depuis le 1er août, chef du service des renseignements extérieurs (BND), M. Stefan Pelny, le numéro deux du BFV pourrait également faire l'objet de sanctions.

Le chancelier a, en revanche, écarté toute idée de remaniement de son gouvernement. Son porte-parole a précisé que le ministre de tutelle des services de renseignements, M. Zimmermann, n'avait, en effet, pas été informé de la situation dans laquelle se trouvait Tiedge. Le chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans-Jochen Vogel, a continué cependant de réclamer la démission de M. Zimmermann et annoncé qu'il demanderait la convocation d'une session extraordinaire du Bundestag sur ce sujet. Il a également, sans le nommer, réclamé le retrait d'un proche du chancelier, M. Schreckenberger, secrétaire d'Etat chargé de la coordination en matière de sécurité.

D'autre part, le procès d'un ancien conseiller du ministre de l'intérieur, pour la police fédérale des frontières, s'est ouvert à Coblenz mardi. Franz-Arthur Roski, trente-six ans, a été arrêté en juillet 1984. Il est soupçonné d'avoir travaillé pour la RDA depuis le début des années 70 et fourni des informations sur tous les dispositifs de sécurité aux frontières. – *(AFP, Reuter.)*

Pologne

Le gouvernement rejette les propositions de dialogue formulées par M. Lech Walesa

Varsovie *(AFP)*. – Dans une déclaration destinée à la presse occidentale à l'occasion du cinquième anniversaire des accords de Gdansk – qui allaient donner naissance au syndicat Solidarité – M. Lech Walesa a accusé le pouvoir de *« conduire la Pologne à la ruine »* en refusant tout dialogue avec la société.

« Les autorités restent sourdes à nos appels au dialogue, pour continuer de marcher sur un chemin qui ne mène nulle part, dit M. Walesa. *Elles vont dans cette direction au prix d'une ruine progressive du pays, du vol de ses ressources, du gâchis de matières premières (...), d'investissements non productifs, de la destruction de l'environnement, et de l'agrandissement du fossé technologique avec le reste du monde. »*

Aujourd'hui en Pologne, ajoute M. Lech Walesa, *« le développement de la culture est menacé et il n'y a pas d'espérance pour une vie normale, le but unique* [des autorités] *étant de détruire ceux qui veulent penser de manière indépendante et rêvent de liberté et de démocratie »*.

Le fondateur de Solidarité réaffirme que la période actuelle n'est pas à la confrontation *« même si nous ne rejetons pas le recours aux grèves et aux manifestations quand nous estimons, à un moment donné, que ces méthodes de lutte sont les meilleures »*.

La priorité de l'heure, ajoute-t-il, est de travailler à un *« programme positif destiné à servir d'outil à la base, dans les entreprises et les institutions »*, tout en continuant à *« défendre nos droits essentiels comme le pluralisme syndical »* et *« à exiger la libération des prisonniers politiques »*.

Interrogé le mardi 27 août, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, sur les propositions de dialogue faites par M. Lech Walesa, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a estimé que *« ces déclarations ne sont pas sincères »*. Il a reproché au Prix Nobel de la paix de vivre *« dans une réalité imaginée par lui-même »*. *« Nous,* a poursuivi M. Urban, *nous sommes tournés vers l'avenir et non vers le passé. Les problèmes de la Pologne sont aujourd'hui différents de ceux de l'époque pendant laquelle Walesa avait la possibilité d'une coopération constructive qu'il n'a pas mise à profit. »*

A propos des récentes déclarations de Mgr Glemp, qui reprochait au pouvoir de viser *« l'athéisation »* de la société polonaise (*le Monde* du 28 août), M. Urban a déploré de son côté le manque de soutien de l'Eglise à la politique confessionnelle de l'État. Evoquant les prochaines élections, M. Urban a indirectement confirmé que le pouvoir avait eu en vain des contacts avec l'épiscopat, pour que ce dernier appelle les Polonais à aller voter et ne suivent pas les consignes de boycottage lancées par les clandestins de Solidarité.

Albanie

Des entretiens sont en cours entre Tirana et Londres

Vienne *(AFP)*. – Le chef du parti et de l'Etat albanais, M. Ramiz Alia, estime que *« ceux qui interprètent les actes politiques et diplomatiques normaux »* de l'Albanie comme des signes d'*« ouverture »* du pays ou comme des *« tendances »* à se rapprocher d'un côté ou d'un autre *« perdent leur temps »*.

« L'Albanie n'ouvre ni ne ferme ses portes », a déclaré M. Alia dans un discours prononcé, le lundi 26 août, à Korca (est de l'Albanie) et cité par l'agence ATA reçue à Vienne. L'Albanie n'a emprunté d'argent à personne et *« n'a pas et n'aura pas de relations d'aucune sorte avec les Etats-Unis et l'URSS »*.

M. Alia a confirmé, en revanche, que des entretiens étaient en cours avec la Grande-Bretagne qui, rappelle-t-on, n'a plus de relations diplomatiques avec l'Albanie depuis le deuxième guerre mondiale. Ces discussions portent notamment sur la question des réserves d'or qui ont été enlevées à l'Albanie durant l'occupation allemande et qui demeurent encore sous administration alliée (Grande-Bretagne, Etats-Unis, France). Le retour de cet or ouvrirait *« la voie à la normalisation des relations entre les deux pays »*, a déclaré M. Alia. L'Albanie réclame que lui soit rendu l'équivalent de 3 millions de livres, avait indiqué Mme Margaret Thatcher.

M. Alia a cependant déclaré que l'Albanie *« n'était pas responsable »* dans *« la prétendue question de l'incident de Corfou »*, deuxième affaire qui assombrit les relations albano-britanniques. La Grande-Bretagne exige, en effet, des réparations pour le naufrage de deux navires britanniques qui ont sauté dans le canal de Corfou en 1946 sur des mines albanaises.

Le chef de l'Etat a souligné les bonnes relations de l'Albanie avec la Grèce, dont le gouvernement vient de décider de mettre fin à l'« état de guerre » entre les deux pays (*le Monde* du 28 août) et a estimé que celles avec l'Italie et la Turquie montraient des *« progrès évidents »*. En revanche, il a dénoncé les *« efforts de Belgrade »* pour faire de l'Albanie une *« province coloniale yougoslave »*.

Ouganda

...c l'Armée nationale de résistance
...sont ajournées

Afghanistan

De violents combats se poursuivent dans la province du Paktia

Les forces soviéto-afghanes ont subi de lourdes pertes lors d'une offensive contre les rebelles dans la province du Paktia (sud-est de l'Afghanistan), indiquait-on, le mardi 27 août, de source diplomatique occidentale à Islamabad, alors que les négociations indirectes pakistano-afghanes reprenaient à Genève.

Les informations sur le sort de la garnison de Khost, dans cette province, assiégée par les rebelles et que les troupes soviéto-afghanes tentaient de délivrer, sont cependant contradictoires, et l'on ne sait avec certitude qui contrôle la ville.

Les hôpitaux de Kaboul sont pleins de blessés de l'offensive du Paktia, et des témoins ont vu des hélicoptères et des convois militaires quitter Kaboul pour cette province.

De New-Delhi, on apprend d'autre part que l'Union soviétique a fermé mardi une portion de son espace aérien proche de la frontière afghane, obligeant notamment un avion thaïlandais à faire demi-tour alors qu'il survolait Kaboul. – *(Reuter.)*

Les espoirs de la Croix-Rouge internationale

Genève. – Les pourparlers indirects sur l'Afghanistan, qui ont repris au palais des Nations (*le Monde* du 28 août), en sont encore au stade des préliminaires.

Le pessimisme le plus complet règne à Genève quant aux résultats qu'on peut attendre de ces contacts, d'où la résistance afghane est toujours exclue. On est moins sceptique en revanche sur l'issue des négociations que poursuit le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avec toutes les parties au conflit, afin de créer des conditions lui permettant d'accomplir sa tâche, neutre et humanitaire, tant dans le domaine de la protection des prisonniers que dans celui de l'assistance à toutes les victimes des combats qui ensanglantent l'Afghanistan. Pour parvenir, de manière satisfaisante, à cette fin, les délégués du CICR devraient œuvrer en Afghanistan même, mais les autorités de ce pays les jugent indésirables.

Initialement, les offres de services du CICR avaient pourtant été acceptées par Kaboul le 31 décembre 1979, dix jours après que Genève en eut fait la demande. La première mission officielle du CICR débuta donc le 23 janvier 1980 et ses délégués purent s'entretenir, de février à juin 1980, avec quatre cent vingt-sept détenus de la prison de Pouli Charki et ce conformément aux conventions de Genève, c'est-à-dire sans témoin et de manière répétée. Le CICR fait alors parvenir à *Kaboul 2 tonnes de médicaments et des matériels* sanitaires qui sont distribués dans six hôpitaux. A la mi-juin, toutefois, les autorités refusent de renouveler les visas des délégués, lesquels se voient obligés de quitter le pays.

Soins médicaux...

C'est l'impasse durant plus de deux ans. Puis, à la suite d'efforts intenses de la part de Genève, trois délégués et un médecin reviennent le 14 août 1982 à Kaboul, s'entretiennent avec trois cent quatre-vingt-huit détenus de Pouli Charki et effectuent une évaluation des besoins médicaux des hôpitaux de la capitale. Mais, le 8 octobre, les autorités afghanes mettent de nouveau fin à toute présence de la Croix-Rouge internationale. Aucune des démarches effectuées par la suite n'aboutit, pas plus que la visite du président du CICR, M. Alexandre

De notre correspondante

Hay, à Moscou, au mois de mars 1983. Ni les Soviétiques ni les Afghans ne veulent entendre parler d'un retour du CICR sur le terrain.

Il ne reste donc plus à la Croix-Rouge internationale d'autre issue que d'aider les Afghans à la frontière pakistanaise. Il est vrai que, depuis 1981 déjà, le CICR a déployé le long de cette frontière, avec la participation du Croissant-Rouge pakistanais, des équipes médicales mobiles et pris contact avec les différents mouvements afghans au Pakistan. Ce qui lui a permis, entre autres, de former des secouristes qui retournent dans leur pays et peuvent ainsi dispenser des soins essentiels à leurs compatriotes.

Le CICR a en outre ouvert à Peshawar un hôpital où les blessés de guerre sont soignés et peuvent bénéficier de la présence permanente de ceux de leurs proches qui sont sur place. Deux salles d'opération ont permis d'y effectuer, durant les six premiers mois de 1985, mille huit cent vingt interventions. Un autre hôpital fonctionne à Quetta. Dans les deux cas, les installations permettent la formation du personnel local. Ainsi les services de radiologie et les laboratoires sont-ils à présent gérés par ce personnel.

...et protection des prisonniers

Mais l'assistance médicale, dans laquelle sont engagées cinq cent soixante-neuf personnes n'est que la partie la plus visible de l'activité de la Croix-Rouge, internationale. En effet, des contacts au plus haut niveau sont maintenus avec les représentants des mouvements de la résistance afghane, afin que les prisonniers que ceux-ci détiennent soient protégés et convenablement traités et puissent recevoir une assistance matérielle. Des négociations destinées à mettre sur pied un système de messages familiaux dont bénéficieraient les prisonniers sont entamées.

En outre, le CICR ne cache pas qu'il est bien décidé à aboutir à des solutions qui permettent d'assurer la protection de tous les prisonniers détenus par toutes les parties au conflit afghan « *là où ils se trouvent* ». Le droit d'initiative dans ce domaine, qui est dans la tradition de la Croix-Rouge – et figure expressément depuis 1930 dans les statuts du CICR, – l'y autorise. Le cas s'est déjà produit au cours d'un conflit qui opposait, en 1970, les Kurdes aux autorités de Bagdad. Toute présence du CICR au Kurdistan irakien fut d'abord formellement interdite, mais les combattants kurdes furent tout de même aidés par la Croix-Rouge, de sorte que, au bout de quatre années de combat, le gouvernement irakien finit par offrir à cette dernière la possibilité de se rendre officiellement sur le terrain.

Enfin, si on manifeste à Genève un certain espoir, c'est peut-être aussi parce que l'on sait que le nombre des victimes soviétiques du conflit, déjà impressionnant, va en croissant, ce qui pourrait inciter Moscou à accomplir un geste qui serait d'ailleurs interprété comme un acte humanitaire et non pas comme une reconnaissance de la résistance afghane.

ISABELLE VICHNIAC.

LA VISITE A PÉKIN DE M. ROLAND DUMAS

Les échanges franco-chinois se sont rééquilibrés depuis le début de l'année

Attendu le jeudi 29 août a Pékin, M. Roland Dumas effectue sa première visite officielle dans un pays asiatique. Le voyage du ministre français des relations extérieures, qui suit ceux de Mme Cresson et de M. Quilès et précède ceux de MM. Hernu et Currien, témoigne de l'intérêt accru porté à la Chine par la France depuis quelques mois. On peut y voir à la fois la touche de M. Mitterrand, dont l'épouse avait été invitée, fin 1984, par les Chinois, et le signe de l'attrait nouveau que présente le marché chinois pour nos industries, concrétisé par quelques gros contrats.

On pourrait ajouter à cela que le prédécesseur de M. Dumas au Quai d'Orsay, M. Claude Cheysson, n'avait pas outre mesure la cote à Pékin qui lui reprochait en particulier un intérêt – jugé excessif – envers l'Indochine et surtout le Vietnam. L'Indochine n'en sera pas moins un des thèmes des discussions de M. Dumas avec son homologue chinois, M. Wu Xueqian. Il répétera que si la France a des relations amicales avec les résistants nationalistes proches du prince Sihanouk et de M. Son Sann, il n'est pas question pour elle de reconnaître une coalition du Kampuchéa démocratique où siègent les Khmers rouges.

Les autres grands problèmes internationaux seront également évoqués : le récent rapprochement sino-soviétique, les relations avec les Etats-Unis, le désarmement (une question qui semble intéresser aujourd'hui Pékin), les relations Nord-Sud, la construction européenne... La Chine voit cette dernière avec faveur, de même que le programme Eurêka. Puissance nucléaire indépendante, elle apprécie mieux que d'autres la position française en ce domaine.

Sur le plan bilatéral, en l'absence de points de divergences politiques majeurs, l'accent devrait être mis sur l'accroissement des relations commerciales. Régulièrement déficitaires, les échanges franco-chinois avaient connu en 1984 une année noire qui les rabaissait au niveau de ceux de la Belgique. Le manque à gagner était alors de 1 109 milliards de francs.

Depuis lors, la tendance s'est inversée avec une augmentation de 147 % des exportations au cours des cinq premiers mois de l'année, qui atteignent presque le montant total des ventes françaises pour 1984. Ceci s'explique par la signature de plusieurs « gros contrats » : vente de trois Airbus, de cent cinquante locomotives Alsthom, de cent mille lignes téléphoniques à Pékin, de téléviseurs Philips et d'automobiles Talbot, construction d'une usine de camionnettes Peugeot à Canton...

Cette tendance sera aidée par le protocole financier signé au printemps dernier par Mme Cresson et qui accorde à la Chine des crédits bonifiés, à l'instar de ce que font nombre de ses partenaires commerciaux.

Deux grands dossiers restent en suspens, bien que leur signature imminente ait déjà été annoncée à plusieurs reprises : construction d'une centrale nucléaire à Canton, en coopération avec les Britanniques ; installation d'un centre de formation en micro-électronique.

De tout cela, M. Dumas s'entretiendra aussi avec le premier ministre chinois et avec M. Deng Xiaoping, dont le fils était récemment invité en France pour visiter les centres de rééducation pour infirmes (*le Monde* du 27 août). M. Dumas visitera ensuite Xian, Hangzhou et Shangaï, où il devrait assister à une représentation des *Trois Mousquetaires* en Chinois, co-production montée par Marcel Maréchal, avant de regagner Paris le 4 septembre.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

- DÉCÈS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. – Le ministre bolivien de l'intérieur, M. Federico Kaune Arteaga, est décédé à la suite d'un infarctus au cours d'une excursion en montagne, a-t-on appris le dimanche 25 août. M. Kaune Arteaga, un ancien avocat de cinquante-trois ans, avait été nommé ministre de l'intérieur le 6 août dernier dans le gouvernement du nouveau président Victor Paz Estenssero.

Grèce

- DEUX RÉFUGIÉS BULGARES DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE AUX ÉTATS-UNIS. – Deux Bulgares se sont réfugiés, dimanche 25 août, en Grèce à bord d'un hélicoptère. Ils sont demandé l'asile politique aux autorités consulaires des Etats-Unis à Salonique. Il s'agit de MM. Meslov Kirkov, lieutenant de l'armée de l'air en retraite, et Bolan Boerov, employé d'une compagnie d'épandage. Les deux hommes ont été remis aux autorités grecques qui examinent leur demande.

Singapour

- NOMINATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT. – Désigné par le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, M. Wee Kim Wee, président de la société de radiodiffusion de Singapour (SBC), devrait être nommé vendredi 30 août président de la République par le Parlement, en remplacement de M. Devan Nair, démissionnaire il y a cinq mois après avoir publiquement confessé qu'il était alcoolique. M. Wee, *soixante-dix ans*, qui a débuté comme journaliste, a occupé ensuite les fonctions de haut commissaire en Malaisie de 1973 à 1980, puis d'ambassadeur au Japon jusqu'en 1983 avant de retourner à Singapour pour diriger SBC. – *(AFP, Reuter.)*

Sri-Lanka

- SEPT MORTS DANS UN ATTENTAT. – Six soldats de la marine sri-lankaise ont été tués mardi 27 août après que leur camion a heurté une mine posée par des séparatistes tamouls dans le district de Trincomalee, au nord-est de l'île, a annoncé mardi la radio sri-lankaise. Une femme, présente sur les lieux de l'explosion, a également été tuée.

Vatican

- JEAN-PAUL II SOUHAITE SE RENDRE EN LITUANIE. – Jean-Paul II a évoqué, dimanche 25 août, à Castelgandolfo, le sixième centenaire du christianisme en Lituanie où, selon des sources informées, il souhaite se rendre en 1987. Le souverain pontife a exprimé son regret de n'avoir pu faire ce voyage pour le cinquième centenaire de la mort de saint Casimir, patron de la Lituanie. Il n'avait pas précisé les raisons qui l'en avaient empêché, mais pour les observateurs diplomatiques à Rome, il est clair qu'il s'était agi d'un refus des autorités de Moscou. La Lituanie reste l'unique foyer important du catholicisme en URSS.

Pologne

...uvernement rejette
...ositions de dialogue
... par M. Lech Walesa

...ndres

politique

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT TRICOT

Contradictions

On ne change pas de registre : le feuilleton politico-policier de l'été se refuse résolument au cartésianisme. L'affaire du *Rainbow-Warrior* est, en elle-même, déjà passablement embrouillée ; le rapport de M. Tricot, qui aurait pu l'éclaircir, s'avère une construction *subtile*, globalement peu convaincante dans l'immédiat, mais qui *pourrait* devenir redoutable dans le futur, notamment pour la hiérarchie militaire ; à présent le paradoxe se niche au sommet de l'État avec, mardi 27 août, la déclaration certes habile mais contradictoire du premier ministre.

Le texte lu par M. Laurent Fabius souffre, en effet, de quelques contradictions. Il est *tout* à la fois en deçà et au-delà du rapport commandé à M. Bernard Tricot.

En retrait, car M. Tricot, dans le style prudent qui est le sien, avait recommandé la poursuite des investigations sur l'implication des services français dans l'attentat contre *Greenpeace*. *« Une enquête administrative nécessairement rapide peut être difficilement conclusive*, écrivait le conseiller d'État. *Personnellement, je crois donc utile que ce rapport soit suivi en France d'un examen plus détaillé. »* Dans l'immédiat, rien de tel dans les décisions annoncées par M. Fabius.

S'il invite les *« autorités néo-zélandaises [à] communiquer aux autorités judiciaires françaises tous les éléments en leur possession »*, le premier ministre sait bien que la justice néo-zélandaise a fixé... au 4 novembre la date de la production des preuves matérielles, témoignages oraux et pièces à conviction rassemblés par la police contre les agents de la DGSE. En ce sens, M. Lionel Jospin est plus fidèle à la conclusion du rapport de M. Tricot en réclamant explicitement de *« nouvelles investigations »*. Le rapport, estime le premier secrétaire du PS, *« n'emporte pas totalement l'adhésion quant à l'innocence des équipes d'agents de la DGSE »*.

A l'inverse, M. Fabius va au-delà du rapport de M. Tricot en offrant une lecture plus prudente. S'il admet la conviction de M. Tricot sur l'innocence des agents secrets français, c'est parce qu'il ne dispose *« à ce stade »*, *« en l'état »*, *« d'aucun élément »* lui *« permettant »* de la *« contredire »*... *« Des interrogations subsistent »*, ajoute le premier ministre. M. Fabius pousse même la retenue politique jusqu'à ne pas crier victoire sur un point essentiel du rapport, qu'il oublie même de mentionner, la seule *« certitude »* de M. Tricot, à savoir que le gouvernement français n'a jamais donné l'ordre à ses services secrets de couler le *Rainbow-Warrior*.

Contradiction à l'évidence : le second point dément le premier. Si *« des interrogations subsistent »*, *« de nouvelles investigations »* sont immédiatement nécessaires. Or celles que M. Fabius demande au ministre de la défense sur le *« fonctionnement même »* de la DGSE ne semblent pas devoir tenir lieu de nouvelle enquête sur l'affaire elle-même.

En fait, la déclaration de M. Fabius est une position d'attente pour un gouvernement quelque peu coincé entre les sautes d'humeur du premier ministre néo-zélandais, la désapprobation de la presse nationale et internationale, convaincue des responsabilités françaises, la vigilance d'une opposition qui attend le moindre faux pas, et ce rapport de M. Tricot qui n'offre aucun bouc émissaire commode. La marge de manœuvre est étroite.

La suite appartient à la Nouvelle-Zélande. C'est à elle de prouver les éventuelles responsabilités des agents français dans l'attentat. Si elle y réussit, tout le château de cartes construit par M. Tricot à partir des déclarations de la hiérarchie militaire s'effondre : on lui aura menti. Ce que M. Tricot lui-même n'exclut pas. Ici, M. Fabius a pris date, en une sorte d'avertissement promettant des poursuites judiciaires en France si la démonstration néo-zélandaise était convaincante : *« Les coupables, quels qu'ils soient, devront répondre de ce crime. »* — E. P.

LE TEXTE DU PREMIER MINISTRE

« Je ne dispose, à ce stade, d'aucun élément me permettant de contredire la conviction de M. Tricot »

Voici la déclaration faite mardi 27 août par M. Laurent Fabius à Matignon :

« Le 8 août dernier, après m'être entretenu avec le président de la République, j'ai chargé M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, d'une mission d'enquête administrative concernant le lien avancé entre des services français et l'attentat commis en Nouvelle-Zélande contre le *Rainbow-Warrior*. Je demandai à M. Tricot de réunir dans un rapport les éléments de toute nature sur cette affaire afin de m'indiquer si des agents, services ou autorités françaises ont pu être informés de la préparation d'un attentat criminel ou, même, y participer.

» M. Tricot m'a remis son rapport le 25 août. Conformément à mes engagements, il a été rendu public, le 26 août. Je l'ai attentivement étudié. Il m'appartient maintenant comme premier ministre de m'exprimer à ce sujet.

» S'agissant des faits, et pour m'en tenir à l'essentiel, M. Tricot estime que, si des services français ont effectivement procédé à une mission de surveillance en liaison avec les expériences nucléaires de la France dans le Pacifique, en revanche, sa conviction est *que*, ni les personnes inculpées en Nouvelle-Zélande ni l'équipage de l'*Ouvéa* n'ont procédé à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, pour lequel ils n'ont reçu aucune mission. Je ne dispose quant à moi, à ce stade, d'aucun élément me permettant de contredire cette conviction. C'est donc sur elle que je fonderai, en l'état, mes premières décisions.

» 1° Il appartient aux autorités néo-zélandaises de communiquer aux autorités judiciaires françaises tous les éléments en leur possession concernant cette affaire. S'il apparaissait que des faits criminels ont été commis par des Français, des poursuites judiciaires seraient immédiatement exercées. Le gouvernement français est déterminé à ce qu'aucun élément ne demeure dans l'ombre.

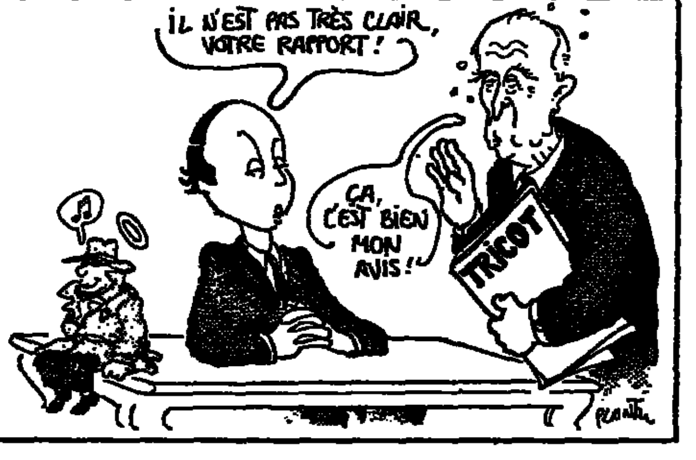
» 2° Le rapport de M. Tricot fait apparaître des carences importantes dans le fonctionnement même de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Des interrogations subsistent. Je demande au ministre de la défense, qui poursuivra sans délai ses investigations, de procéder à un examen attentif de ces carences pour qu'il y soit remédié.

» 3° Le problème posé est aussi celui du contrôle des services de renseignement dans une démocratie. Tout grand pays a besoin de services de renseignement. En même temps, il faut que ceux-ci fassent l'objet d'un contrôle. La situation à cet égard ne me paraît pas satisfaisante. Je donne instruction au ministre de la défense et au ministre de l'intérieur d'adresser désormais aux présidents de la commission de la défense de nos deux Assemblées parlementaires un compte rendu annuel détaillé des activités des services de renseignement placés sous leur responsabilité.

» La question de nos rapports avec la Nouvelle-Zélande a été posée. Nous avons toujours entretenu dans le passé des relations amicales avec la Nouvelle-Zélande. Nous comprenons l'émotion soulevée chez elle par un attentat criminel. Cette émotion existe également en France. Nous avons, en tant que puissance nucléaire et puissance du Pacifique, à défendre ce que nous estimons être les intérêts de la France dans cette région. Or il existe des agissements contraires à nos intérêts : personne, en particulier parmi ceux qui les encouragent, ne peut s'étonner que nous soyons vigilants pour maintenir ces intérêts.

» En terminant cette déclaration, je veux revenir à l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, qui, ne l'oublions pas, a fait une victime. Le rapport de M. Tricot conclut à sa conviction que les services français n'en sont pas les auteurs : mais l'identification des auteurs de l'attentat n'est pas encore réalisée. Nous souhaitons que les autorités néo-zélandaises aboutissent le plus vite possible à la vérité. La condamnation que nous portons contre cet attentat n'est pas, comme on l'a parfois entendu, la condamnation contre la mauvaise exécution d'un projet discutable : elle est une condamnation absolue contre une action criminelle. Les coupables, quels qu'ils soient, devront répondre de ce crime. »

A la suite de cette déclaration, le premier ministre n'a répondu à aucune question.

Contrôle sans entraves

(Suite de la première page.)

Enfin, parce que le ministre de la défense, loin de payer les pots cassés comme on l'avait cru un moment, est, au grand jour, réinstallé dans son rôle de tuteur administratif des services secrets. Pas question, contrairement à ce qu'on aurait pu dire ici et là, de les rattacher au premier ministre ou au chef de l'État, après l'affaire du *Rainbow-Warrior*. En quelques phrases, M. Fabius remet donc les pendules à l'heure.

Qu'elle ait accompli une simple mission de renseignement en Nouvelle-Zélande ou qu'elle ait saboté le navire de Greenpeace, la DGSE est, de toute manière, accusée par le gouvernement de n'être pas à la hauteur de sa tâche puisqu'elle souffre de « carences importantes ».

Le jugement du premier ministre est, de surcroît, porté à la face du monde entier. Au mieux, la DGSE est incompétente, car elle a été prise la main dans le sac, avec l'arrestation de deux de ses agents, et elle n'a pas su prévenir, sur place, un attentat qui aurait pu être perpétré par d'autres qu'elle, et qui a eu pour résultat de placer la France en situation, inconfortable, de « terroriste » international. Au pire, elle est criminelle, dès lors qu'elle aurait outrepassé les consignes gouvernementales si elle a choisi, de sa seule initiative, de commettre une action non programmée.

Dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, force est de reconnaître, après coup, que les concepteurs et les exécutants de la mission ont accumulé les maladresses et que ces ratés sont, de toute évidence, liés à des problèmes internes de commandement à la DGSE. Sans exclure l'hypothèse d'un « coup de Jarnac », qui l'aurait fait repérer prématurément, on peut estimer que la qualité de l'équipe constituée pour l'opération a été « sous-dimensionnée » par rapport au but et qu'elle en a trop fait : on ne « jette » pas autant de Français à la fois dans un milieu anglo-saxon qui leur est fortement hostile et qui, en outre, a été sensibilisé pour donner l'alerte à la moindre anomalie décelée.

Mais le premier ministre va au-delà de la nécessité, apparue avec l'affaire du *Rainbow-Warrior*, de remédier aux insuffisances hiérarchiques et opérationnelles de la DGSE. C'est à se plier à une autre contrainte — celle d'un contrôle parlementaire — qu'il invite les services, en demandant au ministre de la défense et au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, d'adresser aux commissions spécialisées de l'Assemblée nationale et du Sénat un compte rendu annuel et détaillé des activités de renseignement.

Passons sur le fait que les députés et les sénateurs membres de la commission de la défense, auront ainsi à connaître ce qu'on voudra bien leur dire des activités de la DGSE, comme de celles de la Direction de la surveillance du territoire (DST), c'est-à-dire du contre-espionnage mené en France par des policiers habilités au secret-défense. Passons aussi sur le fait que, déjà, les rapporteurs dits des « services communs » du ministère de la défense, à l'Assemblée nationale et au Sénat, peuvent, chaque année, avoir leurs petites entrées à la DGSE, à l'occasion du débat budgétaire, et que la Cour des comptes examine, chaque année, les dépenses *a posteriori* de cette même DGSE, sans, il est vrai, avoir un accès libre et total au secret des opérations engagées grâce aux fonds spéciaux alloués au premier ministre.

Considérons plutôt que la décision de M. Fabius veut s'inspirer — mais, encore, de manière trop modeste — de méthodes en vigueur dans plusieurs pays étrangers, où des commissions parlementaires spécialisées contrôlent l'activité des services secrets avec l'audition de leurs responsables en séance restreinte. (*le Monde* daté 25-26 août).

Toutefois, un précédent incite à demeurer prudent. Après 1981, le gouvernement avait promis d'informer le Parlement, par l'intermédiaire de ses commissions de la défense, des contrats de vente d'armes conclus par la France à l'exportation. Aujourd'hui, cela se résume à la remise aux parlementaires, tous les six mois, d'une note assez brève faisant état — sans autre précision — du montant global des commandes enregistrées par secteurs (matériels terrestres, navals, aéronautiques et électroniques) et d'une répartition, à peine dégrossie, par zones géographiques.

Un débat politique

On peut comprendre, dès lors, à la lumière de cet exemple, la réaction du Parti communiste qui ne se satisfait pas de la décision de M. Fabius et qui, à l'envoi d'un compte rendu annuel sur les activités de la DGSE et de la DST, continue de préférer la désignation *de rapporteurs parlementaires* dûment mandatés pour ce contrôle et, au besoin, habilités, après enquête, à manipuler les document confidentiels qui leur seraient présentés.

En réalité, ce débat est loin d'être seulement théorique ou abstrait, comme certains pourraient affecter de le croire. Il est éminemment politique et il touche aux règles fondamentales du fonctionnement d'un Etat moderne, ainsi que le premier ministre l'observe en évoquant la double nécessité, pour une démocratie, d'avoir un service de renseignement actif et de le contrôler sans l'entraver. Dans des pays qui n'obéissent pas à un parti unique ou à un dictateur, les services de renseignement doivent concilier deux impératifs : ils sont, certes, secrets, mais ils ne sont pas inconnus des citoyens qui rétribuent leurs agents.

Comment, en effet, une démocratie s'accommode-t-elle de l'existence d'un service public gouvernemental, illégal pour des juristes (bien que doté d'une immunité assez large), mystérieux pour certains (bien que remplissant une mission essentielle de défense nationale) et placé, pour d'autres, en dehors des structures habituelles de l'administration (bien que détenteur de secrets d'Etat) ? La question se complique lorsque cette institution gouvernementale, de simple moyen de connaissance chargé de s'informer clandestinement hors des frontières nationales, devient un instrument d'action, parfois brutale, par le biais de la subversion, de l'intoxication ou de l'ingérence dans les affaires d'autrui.

En clair, un service secret est, à la fois, une administration qui ne tient pas à être empêtrée dans des règles parce qu'elle s'estime en guerre permanente avec des rivales attachées à la déstabiliser, un outil opérationnel au service de la sécurité de l'Etat, un organisme de réflexion ou de synthèse, et l'exécuteur désigné, dès le temps de paix, pour une mission impossible.

Pour ces raisons, le gouvernement cherche toujours à se ménager, avec son service de renseignement, un certain droit à l'intimité en contraignant ses agents, rétribués par lui, à demeurer indifférents à l'opinion publique et à se défier des passions nées des joutes politiques. D'où les difficultés à rendre compte de leurs activités. D'où les quiproquos sur la nature de leur travail. D'où, encore, le mythe d'une profession alternativement admirée et honnie. D'où, enfin, la répétition des « bavures » quels que puissent être les réorganisations et les changements d'hommes.

JACQUES ISNARD.

Les réactions en France

M. JOSPIN : des doutes sur l'innocence des agents français

M. Lionel Jospin, le mardi 27 août, quelques minutes après que le premier ministre se fut exprimé, a lui aussi fait une déclaration à la presse. La voici :

« Le rapport de M. Tricot m'inspire les deux réflexions suivantes : d'une part, il met en évidence le fait que les autorités gouvernementales françaises n'ont donné aucune instruction tendant à conduire une opération de destruction contre le bateau *Rainbow-Warrior* et que les instructions données aux services n'étaient pas susceptibles d'interprétation. Sur ce point, les moyens d'investigation étant réels, l'accès aux éléments d'information aisés et les processus de décision connus dans un Etat comme le nôtre, le rapport de M. Tricot est convainquant.

» Ce rapport confirme, s'il en était besoin, ce qui était ma conviction de responsable socialiste. D'autre part, il conclut à une conviction d'innocence des deux équipes d'agents de la DGSE qui se sont rendues en Nouvelle-Zélande. Sur ce point, force est de constater que le rapport ne comportant pas de preuve décisive à l'appui de cette information, il n'emporte pas totalement l'adhésion. Il est vrai que, dans le droit des démocraties, c'est aux accusateurs de prouver la culpabilité et non aux accusés d'établir leur innocence. Il n'en reste pas moins que le *Rainbow-Warrior* ayant été coulé, des doutes subsisteront dans cette affaire tant que la preuve n'aura pas été apportée qu'il a été détruit par d'autres. De nouvelles investigations sont donc indispensables.

» La déclaration du premier ministre et les décisions d'investigation et de contrôle des services qu'elle comporte, confirment la volonté de transparence qui est, depuis le début, celle des autorités de l'Etat. J'approuve la prudence dont fait preuve le gouvernement dans l'état actuel de ses informations, son souhait que les coupables du crime soient connus et punis, son souci que la vérité soit établie. »

M. GISCARD D'ESTAING : qu'il ait tort ou qu'il ait raison, c'est mon pays.

M. Valéry Giscard d'Estaing a justifié, le mardi 27 août, son silence sur l'affaire Greenpeace, en déclarant, dans un bref communiqué : « C'est volontairement que je me suis abstenu de toute déclaration à propos de l'affaire Greenpeace. Qu'il ait tort ou qu'il ait raison, c'est mon pays. » (1).

L'ancien président de la République a rendu publique cette déclaration au cap d'Agde, où il participe au campus d'été des Jeunes Giscardiens, après avoir eu connaissance de la communication du premier ministre.

LE RPR : pas de polémique de politique intérieure

« Dans un domaine où sont en jeu l'intérêt national, la position de la France dans le monde et sa défense, le RPR n'a pas l'intention de se livrer à une polémique de politique intérieure », *indique le mouvement chiraquien dans un communiqué publié après la déclaration du premier ministre.* « Il souligne cependant avec force, *ajoute le texte*, qu'une telle affaire est, par définition, du ressort du gouvernement, qui doit assumer toute la responsabilité politique. M. Fabius ne peut donc en aucune façon s'en exonérer. »

Le RPR affirme que le rapport de M. Tricot le « laisse dans une grande perplexité, car il ne répond pas à de très nombreuses questions. Celles-ci restent posées ». *Rappelant que M. Tricot a lui-même indiqué qu'il n'avait pu aboutir à* « des conclusions définitives », *le RPR affirme qu'il* « attendra donc que le gouvernement ait pris les mesures nécessaires à la complète clarification de cette affaire pour considérer qu'elle est définitivement close ».

LE PC : M. Fabius veut étouffer l'affaire

Dans l'éditorial de l'Humanité *du mercredi 28 août, titré :* « M. Fabius brode », *M. Roland Leroy écrit notamment que le premier ministre* « continue — contre toute vraisemblance — d'étouffer l'affaire. Pis, il veut y mettre fin puisque, tout en admettant des carences à la DGSE, il n'annonce aucune sanction ». *Le directeur du quotidien communiste ajoute :* « Comme tout ce qui se passe d'important en France aujourd'hui, l'affaire Greenpeace est un terrain de manœuvre et de préparation de la « cohabitation ». M. Tricot, responsable des services secrets sous de Gaulle, a été désigné d'un commun accord. Les conclusions de son rapport ont été établies d'un commun accord. » *M. Leroy explique aussi que l'annonce d'un rapport annuel des ministres de la défense et de l'intérieur aux présidents des commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat sur le fonctionnement des services secrets, si elle est* « l'aveu de l'existencce d'un besoin de contrôle, est loin de répondre aux nécessités ».

De son côté, le groupe communiste à l'Assemblée a déposé mardi 27 août une proposition de loi demandant la création d'une « délégation parlementaire » *composée à la proportionnelle des groupes, chargée de contrôler les services secrets français.*

M. LECANUET : le gouvernement tire sur les lampistes

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, nous a déclaré, mardi 27 août, que le rapport annuel sur les activités des services secrets qui lui sera désormais fourni n'est qu'un rapport de plus. « Un rapport de plus, estime-t-il, *cela n'apporte rien. J'y vois même un alibi. »*

» *Les services secrets,* selon lui, *ne sont pas faits pour établir des rapports au Parlement, à l'adversaire, à l'ennemi éventuel. »*

M. Lecanuet considère que le premier ministre a commis une faute en dénonçant des *« carences »* de la DGSE. *« Le pouvoir politique,* dit-il, *doit couvrir ses services. S'ils ont commis une faute, il doit la passer sous silence, puis, dans le calme, prendre des sanctions s'il y a lieu. Les socialistes ont cassé le SDECE qui ne marchait pas mal du tout. Aujourd'hui, le gouvernement taire sur les lampistes. C'est petit. Il vaut mieux dans des affaires comme celles-là sacrifier un ami politique que de jeter le blâme et le discrédit sur tout un service. »* Le président de l'UDF nous a indiqué qu'il ne visait pas spécialement M. Charles Hernu.

(1) M. Giscard d'Estaing se réfère à la formule britannique *« our country, right or wrong »*, dont l'auteur, selon le dictionnaire des citations d'Oxford, est un certain Steven Decatur, commandant de la marine américaine, qi vécut de 1779 à 1820.

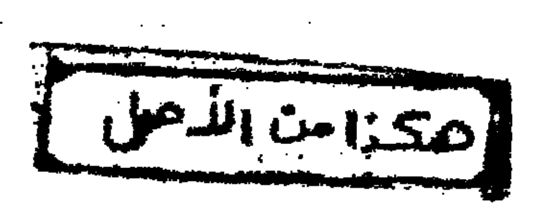
● *M. CHABAN-DELMAS : la violence eut été une erreur.* — M. Jacques Chaban-Delmas (RPR) estime qu'*« on ne peut que se réjouir »* des conclusions du rapport Tricot mettant hors de cause le gouvernement et les services français dans le sabotage du *Rainbow-Warrior*, dans une interview que publie *France-Soir* le mercredi 28 août.

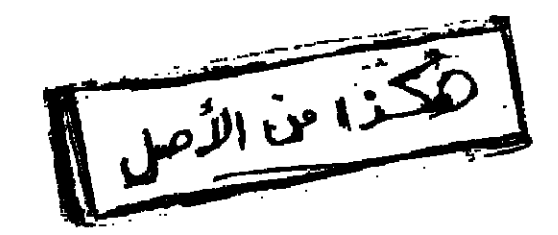
● *M. GAUDIN (UDF) : Watergate.* — *« Le premier ministre s'appuie sur le rapport de M. Bernard Tricot pour se mettre à l'abri de toute responsabilité politique, mais en même temps il est tout à fait prêt à faire payer les lampistes dans cette affaire »*, a déclaré M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, le mardi 27 août sur France-Inter. *« Cette démarche,* a-t-il ajouté, *me fait tout à fait penser à l'affaire du Watergate, où l'on avait voulu au plus haut niveau de l'Etat camoufler les responsabilités et faire payer les exécutants. »*

● *M. MALAUD (CNI) : M. Fabius est prêt à céder.* — *« Contrairement à ce que l'on pouvait attendre à partir du rapport Tricot, M. Fabius a adopté un profil bas et une position louvoyante, dont on peut déduire qu'il n'est pas certain de ses services et qu'il est prêt à céder à la pression de la Nouvelle-Zélande »*, a déclaré, le mardi 27 août, M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants, dans un communiqué.

● *LES VERTS : Fabius, le temporisateur.* — Pour les Verts, *« M. Fabius connaît son histoire. Il y avait à Rome, déjà, un « Fabius Cunctator », Fabius le temporisateur. C'était sa méthode de combat : prendre son temps, en espérant l'usure de l'adversaire. »*







ET LA DÉCLARATION DE M. FABIUS

Les vertus de la procédure

Ce n'est pas à l'accusé de prouver son innocence, mais à l'accusateur de démontrer sa culpabilité. Retranché derrière cette évidence juridique, M. Fabius attend pour agir que les Néo-Zélandais fournissent à la justice française *« tous les éléments »* de preuve en leur possession. S'il est démontré que les sept agents de la DGSE sillonnaient le Pacifique sud à d'autres fins qu'une innocente mission de renseignement, alors *« des poursuites judiciaires seraient immédiatement exercées »* contre eux par la justice française.

L'intérêt de cette tactique, fondée sur une irréprochable application de la présomption d'innocence, est qu'elle permet de gagner du temps. Très prolixes, il y a une quinzaine de jours, les Néo-Zélandais paraissent, en effet, décidés à se taire, jusqu'à l'audience du 4 novembre ; à faire le silence sur les preuves accablantes qu'ils prétendent détenir contre les « Turenge » et l'équipage de l'*Ouvéa*. Même M. Tricot n'a pas réussi à en faire dire davantage à l'ambassadeur de Wellington. C'est une des lacunes de son rapport en même temps qu'une raison, pour le gouvernement français, de spéculer sur la réalité de ces « preuves ».

Il n'a pas non plus échappé au premier ministre, qui a *« attentivement étudié »* la copie de M. Tricot, que celui-ci aurait aimé que son rapport fût suivi en France d'*« un examen plus détaillé »*. La justice dont c'est le rôle aurait donc pu être mise à contribution. Au lieu de quoi, le premier ministre choisit d'attendre, de lier sa décision aux conclusions des Néo-Zélandais. Habileté évidente. Car, si les « preuves » sont aux antipodes, où les « Turenge » sont sous les verrous, elles sont aussi à Paris. Pour être complète, sans faille, l'enquête néo-zélandaise devrait aussi percer à jour les petits secrets de la DGSE. Il lui faudrait pouvoir confesser l'équipage de l'*Ouvéa*, rapatrié en France en catastrophe. Or il est clair que, du haut en bas de la « Piscine », on ne se laissera pas faire. Qui au gouvernement le reprocherait à nos agents ?

Les conclusions néo-zélandaises seront donc probablement boiteuses, incomplètes, sujettes à caution. Du moins l'espère-t-on à Paris. Et si, d'aventure, elles étaient accablantes, le parquet, c'est-à-dire le ministère de la justice, aurait tout loisir de les discuter. Mieux, rien ne l'oblige en droit à saisir un juge d'instruction, en vertu de la règle qui confie au ministère public l'opportunité des poursuites, une règle à laquelle le gouvernement pourrait, après le 4 novembre, trouver énormément de ... vertu.

B. L. G.

La « taupe » de la DGSE avait adhéré aux Amis de la terre

Le lieutenant de l'armée française Christine Huguette Cabon, alias « Frédérique Bonlieu », la « taupe » de la DGSE au sein de Greenpeace, avait aussi tenté de s'infiltrer dans l'organisation écologiste les Amis de la terre, a révélé, *mardi 27 août*, au *quotidien* la Croix, l'ex-candidat écologiste à la présidence de la République, M. Brice Lalonde.

« Elle a pris sa carte aux Amis de la terre en avril dernier », ajoute M. Lalonde, qui précise : *« Par conséquent, elle avait infiltré tout le monde, sauf qu'aux Amis de la terre, elle n'avait pas insisté outre mesure sur quoi que ce soit. Elle avait sûrement pris sa carte en se disant que cela pourrait lui servir. Et, évidemment, nous n'avons aucun moyen de vérifier si les gens qui adhèrent à notre association sont, ou non, membres des services secrets de quelque pays que ce soit. »*

Christine Huguette Cabon s'était inscrite aux Amis de la terre sous sa fausse identité de « Frédérique Bonlieu ». Ancienne étudiante en histoire-géographie à la faculté de Pau, puis lieutenant de l'armée de terre (cadre spécial), travaillant à la DGSE, Christine Huguette Cabon a disparu après son travail d'infiltration en Nouvelle-Zélande. Sa trace se perd en Israël, où elle a effectué des fouilles archéologiques. Elle n'a pas été interrogée par M. Tricot.

Satisfaction à Wellington

De notre envoyé spécial

Wellington. Les journées ne se ressemblent pas au quatorzième étage du building du centre-ville qui abrite les locaux exigus de l'ambassade de France. A la fièvre de mardi a succédé, mercredi, un relatif soulagement après la déclaration de M. Laurent Fabius, favorablement accueillie par M. David Lange. Bien entendu, les Néo-Zélandais n'ont jamais envisagé de commettre l'irréparable à l'égard de la France, mais il leur était impossible de laisser passer, sans réagir, le rapport *« incroyable et grotesquement contradictoire de M. Tricot »*. Après avoir vigoureusement protesté, M. Lange s'est déclaré, mercredi matin, *« satisfait »* des propos de M. Fabius.

Certes, la France ne présente pas d'excuses explicites, mais la déclaration du premier ministre est tout de même jugée *« aussi constructive qu'il était possible »* à ce point de l'affaire. Principal sujet de satisfaction du premier ministre : *« M. Fabius ne s'accroche pas au rapport de M. Tricot. »* D'ailleurs, observe férocement M. Lange, *« M. Tricot non plus ne s'accroche pas à son rapport »*. Comme toute la presse néo-zélandaise, qui en fait des gorges chaudes, M. Lange a noté que l'auteur du rapport avait lui-même admis en toute candeur l'éventualité d'avoir été trompé.

Les Néo-Zélandais, bien sûr, s'affirment prêts à collaborer dans toute la mesure du possible à l'accomplissement, en France, d'une saine justice à l'égard des coupables du sabotage, quand on les aura trouvés. Les modalités de cette collaboration demeurent toutefois encore floues, même si M. Lange n'a pas exclu que plusieurs témoins ou policiers néo-zélandais fassent le voyage de Paris pour aller témoigner à un éventuel procès.

M. Lange, bien sûr, a fait son deuil de l'extradition des trois passagers de l'*Ouvéa*. Mais le premier ministre a formulé une proposition alternative : *« Les trois suspects sont des militaires, des gens qui agissent en fonction d'un code de l'honneur, ils clament leur innocence. M. Tricot clame leur innocence. Apparemment les voyages ne leur déplaisent pas, ils pourraient venir en Nouvelle-Zélande et s'y faire juger, c'est bien le moins que puissent faire ces galants hommes d'honneur pour se laver d'une accusation aussi infâme que d'avoir, dans un pays étranger, saboté un bateau en causant la mort d'un homme »*.

L'ironie ne gomme cependant pas la colère : le premier ministre s'est à nouveau vigoureusement élevé contre *« l'absurdité de voir ces trois plongeurs escamotés en France surgir devant M. Tricot et redisparaître. Cela est exactement le contraire de la pleine collaboration promise par le président français »*, a-t-il estimé, en agitant devant la presse la lettre que lui avait adressée, il y a quelques semaines, le chef de l'État français.

La crise politico-diplomatique étant momentanément éloignée, l'enquête de police, qui n'a jamais cessé, va reprendre le dessus. Interrogé sur une éventuelle responsabilité des services secrets britanniques dans le sabotage du *Rainbow-Warrior*, M. Lange a estimé qu'*« il n'y a rien à craindre en Nouvelle-Zélande de la part des agents britanniques »*. Pour sa part, le superintendant Allan Galbraith, responsable de la police d'Auckland, assure chercher encore d'autres personnes dont les noms ne sont pas mentionnés dans le rapport de M. Tricot. Aucune de ces personnes ne seraient de nationalité néo-zélandaise.

Les conséquences à long terme

Toutefois les conséquences à long termes de toute l'affaire, que l'on commence à peine à entrevoir, peuvent peser lourdement sur l'avenir de la France dans cette région du monde. La France déjà considérée communément comme un pays arrogant et méprisant, rituellement, en raison des essais nucléaires de Mururoa, vouée aux gémonies par la quasi-totalité des dirigeants politiques du Pacifique sud, est désormais affublée d'une image de terroriste.

« Les vieux ici connaissent bien votre pays pour avoir combattu sur son sol lors des deux guerres mondiales. Mais les jeunes ne savent de lui que son visage le plus détestable : les essais de Mururoa et le colonialisme en Nouvelle-Calédonie. » L'homme qui parle ainsi n'est pas le meneur d'un groupuscule pacifiste : c'est M. Barry Leay, secrétaire général du Parti national de Nouvelle-Zélande, la principale formation — conservatrice — de l'opposition. *« Dix fois, j'ai demandé à Chirac de venir au moins expliquer ici la position française sur Mururoa ; il me répond toujours : pas question, la France est là-bas chez elle. »*

Même si, seules, les organisations écologiques en lancent le mot d'ordre, tout le monde s'attend à ce que le boycottage des produits français soit ici largement suivi, à l'image de celui de 1973 qui avait contribué à obliger les Français à faire des essais souterrains et non plus en surface. Les réservations touristiques à destination de la Nouvelle-Calédonie, pourtant très prisée par les « Kiwis » se sont effondrées dans les dernières semaines. Le fait que certains, ici, aient pu suggérer, après le sabotage du *Rainbow-Warrior*, d'envoyer à Mururoa un bâtiment militaire, en dit long sur le ressentiment, même si M. Lange a immédiatement écarté la proposition. Et cette attitude n'est pas seulement néo-zélandaise : la presse australienne, par exemple « couvre » aussi abondamment l'affaire du « *Rainbow-Warrior* que celle de Nouvelle-Zélande.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Rumeurs et démentis sur le rôle des services secrets néo-zélandais

De notre envoyé spécial

Wellington. — Les services secrets néo-zélandais étaient-ils au courant que des agents français opéraient sur leur sol depuis leur arrivée ? Le Secret Intelligence Service (SIS) dépendant directement du premier ministre est mis sur la sellette, avec de plus en plus d'insistance. A plusieurs reprises, ces derniers jours, devant les rumeurs selon lesquelles le SIS, averti de la présence des Français, aurait omis d'en informer la police d'Auckland, M. David Lange a opposé *le démenti le plus catégorique*, ainsi que la police d'Auckland. *« Ceux qui insinuent cela*, a dit le premier ministre, *voudraient bien laisser penser que c'est le SIS qui a saboté le* Rainbow-Warrior. *C'est bien sûr absolument faux »*.

Dans l'hypothèse cependant où les services britanniques auraient, pour leur part, repéré les « Turenge » lors de leur passage à Londres, alors il est hautement probable qu'ils en aient averti leurs collègues néo-zélandais. Les services britanniques d'une part, australiens et néo-zélandais de l'autre, ont une longue tradition de collaboration. C'est un officier des services australiens, M. D. Hamblen, ancien officier des services britanniques, qui a créé le SIS. Et le premier directeur des services néo-zélandais, le brigadier Albert Gilbert, a eu à cœur, avant de prendre ses fonctions, d'effectuer des visites approfondies dans les locaux des services de Londres et de Canberra. Aucun des quelque deux cents agents du SIS n'est censé opérer à l'extérieur. Les sources des Néo-Zélandais consistent donc essentiellement dans les services australiens et britanniques.

D. S.

POLITIQUE

APRÈS LA PUBLICATION DU RAPPORT TRICOT

Londres s'obstine dans son refus d'ouvrir une enquête

De notre correspondant

Londres. – Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a eu mardi soir 27 août, dans la région de Bordeaux, un entretien suivi d'un dîner, avec le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas. Il a sans doute été question de l'affaire du *Rainbow-Warrior*, tandis qu'à Londres le gouvernement de Mme Thatcher, qui s'est abstenu jusqu'à présent de faire le moindre commentaire à ce sujet – en dépit des rumeurs concernant une éventuelle implication des services secrets britanniques, – se trouve soumis aux critiques non seulement de l'opposition travailliste, mais encore de certains élus de la majorité.

M. Teddy Taylor, député conservateur, a dénoncé le « *silence assourdissant* » du Foreign Office, ce qui constitue, selon lui, une « *insulte* » à l'égard de la Nouvelle-Zélande, membre du Commonwealth et « *l'un des plus proches alliés de la Grande-Bretagne* ». Un des porte-parole du parti travailliste pour les affaires étrangères, M. Georges Foulkes, a déclaré qu'il était « *essentiel que les allégations portant sur le rôle qu'auraient pu avoir des Britanniques fassent l'objet d'un examen approfondi* ». Il a ajouté dans une lettre adressée au secrétaire du Foreign Office : « *Considérant la coopération bien connue existant entre services de renseignement occidentaux et le souvenir de certaines aventures regrettables des services britanniques dans le passé,* [ces rumeurs] *ont, hélas, un semblant de vérité.* »

Estimant que le silence du gouvernement équivaut à une « *dissimulation* » et manifeste une complaisance envers la France, un autre député travailliste, M. John Prescott, membre du « cabinet fantôme » (sorte de contre-gouvernement de l'opposition), a fait remarquer que les autorités britanniques auraient dû, de toute façon, mener leurs propres investigations sur le naufrage du *Rainbow-Warrior*, conformément à la législation sur la marine marchande, puisque le navire battait pavillon britannique. Au Foreign Office, on indique que pareille décision n'est pas obligatoire, car elle relève d'un pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Cette mesure est prise d'ordinaire en cas d'« *accident* » : elle n'apparaît nécessaire « *en cas d'attentat* » que lorsqu'il y a défaillance des autorités locales. Or, en l'occurrence, la police et le gouvernement néo-zélandais ont prouvé qu'ils étaient à même de faire toute la lumière sur les circonstances du sabotage du bateau de Greenpeace.

M. Prescott a fait allusion aux rumeurs selon lesquelles les services britanniques auraient averti les autorités néo-zélandaises avant l'attentat. « *Il serait pour le moins troublant que les services britanniques aient prévenu les autorités néo-zélandaises pour permettre l'arrestation des agents français, mais n'aient pas averti le bateau et son équipage puisque ceux-ci étaient britanniques* ».

M. Lange au secours de Mme Thatcher

Si le gouvernement britannique a persisté dans son abstention et son mutisme, au risque de s'attirer les sévères reproches qui viennent de lui être adressés, c'est le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, qui a donné, le 28 août, l'impression de répondre à sa place. Dans une interview télévisée, accordée au cours de la soirée à la BBC, M. Lange a pris résolument la défense du gouvernement de Londres, en écartant tous les soupçons qui visent ce dernier ou les services britanniques. « *Il est scandaleux*, a-t-il dit, *de suggérer qu'à un moment ou à un autre, les Britanniques auraient eu connaissance de l'attentat ou même l'auraient organisé* (...) *Laisser entendre que c'était un coup orchestré par les Britanniques ne fait que ruiner davantage la crédibilité des diverses rumeurs ou déclarations trompeuses venant actuellement de France.* » M. Lange a adopté un ton péremptoire pour disculper la Grande-Bretagne, en affirmant que son gouvernement « *insiste sur le fait que les Britanniques n'ont rien à voir avec l'attentat ou la filature des agents qui y ont été mêlés* ».

Alors qu'on lui demandait son opinion sur l'absence de réaction du cabinet de Mme Thatcher, M. Lange a dit qu'il comprenait celle-ci, et a expliqué qu'une « *initiative* » britannique aurait été « *superflue* », étant donné que le gouvernement néo-zélandais « *a fait tout ce qui était en son pouvoir* » pour faire la lumière sur les événements. Auparavant, M. Lange avait déclaré que « *les Britanniques n'ont rien fait d'autre que d'aider la Nouvelle-Zélande dans l'enquête* ».

Albion, pas assez perfide

La participation britannique se serait notamment limitée à l'accueil, ces derniers jours, d'un inspecteur de police néo-zélandais (*le Monde* du 28 août). Celui-ci a, entre autres informations, vérifié le témoignage de M. David Chapman, directeur du Barnet Marine Center à Londres, où aurait été acheté en mai le Zodiac retrouvé près des lieux de l'attentat. M. Chapman, selon certaines indications d'origine française, aurait pu être lié aux services britanniques – ce qu'il dément, – et les avoir mis sur la piste du couple « Turenge ». Nous avons interrogé M. Chapman mais, excédé par les questions répétées des journaliste, il s'est contenté de déclarer : « *Je n'ai rien d'autre à ajouter. J'ai déjà dit tout ce que j'avais à dire. Désolé. Si vous avez des éclaircissements à demander, adressez-vous à la police* ». Pareille réponse ambiguë n'est pas faite pour dissiper les doutes.

Le *Times*, dans son éditorial du 28 août, écrit pour sa part : « *Alors qu'on lui demandait si nos services secrets avaient pu saboter le navire pour embarrasser les Français, M. Tricot a répliqué :* « Ce n'est pas impossible ». *Bien sûr, ça ne l'est pas. Mais la probabilité est telle que M. Tricot aurait été mieux avisé de n'en pas faire état. Albion est peut-être perfide, mais pas à ce point* ».

FRANCIS CORNU.

Selon le « Daily Mail »

UN AUTRE AGENT FRANÇAIS AURAIT SÉJOURNÉ A LONDRES ET AURAIT ÉTÉ IDENTIFIÉ

Londres, *(AFP)*. – Les policiers britanniques et les policiers néo-zélandais ont établi le signalement et l'identité d'un agent secret français qui a séjourné à Londres, avec le couple actuellement en prison en Nouvelle-Zélande, pour préparer l'attentat contre le navire de Greenpeace, affirme ce mercredi 28 août le quotidien britannique *The Daily Mail*.

Ce troisième agent aurait utilisé le faux nom d'Eric Andreine lors de son séjour à l'hôtel Vanderbilt, dans l'ouest de Londres, à partir du 29 mai dernier, mais les policiers londoniens connaissent sa véritable identité, précise le journal conservateur, citant des détectives britanniques et des détectives néo-zélandais.

« Eric Andreine » aurait rencontré à cet hôtel quatre autres membres de la DGSE dont les deux agents aujourd'hui inculpés et incarcérés en Nouvelle-Zélande, selon la même source. Il aurait appelé de sa chambre les bureaux d'Air France à Londres et la DGSE à Paris, ce qui tend à prouver, selon le quotidien britannique, que l'opération contre le *Rainbow Warrior* a été décidée et coordonnée de Paris.

L'opposition s'efforce de régler ses difficultés de « cohabitation »

Après M. Jacques Chirac, président du RPR, qui s'est exprimé, lundi 26 août, devant les jeunes du RPR réunis à Pontarlier (Doubs), M. Giscard d'Estaing devait intervenir ce mercredi au Cap d'Agde (Hérault) où les Jeunes Giscardiens achevaient leur douzième université d'été. M. Barre prononcera lui un discours vendredi devant les Jeunes Démocrates sociaux rassemblés à Lamoura (Jura). Premiers discours de rentrée et premières questions posées par les différents responsables politiques qui défilent dans ces universités. Sans douter un instant de la victoire électorale de l'opposition en 1986, ils s'interrogent sur les moyens d'assurer cette victoire le plus largement possible et sur les lendemains d'une élection qui verra naître *« les vraies difficultés »*.

De nos envoyés spéciaux

Cap d'Agde. – Chacun a beau parler union, il faut bien en convenir : marcher « main dans la main » ne s'entend toujours pas de la même façon au RPR et à l'UDF. Aux élections européennes, le RPR voulait une liste d'union, l'UDF des listes séparées. L'UDF s'est inclinée. Pour les législatives de 1986, elle souhaite des listes d'union, le RPR des listes séparées et voilà la confédération prête à céder, ne serait-ce que parce que, comme le souligne un des responsables de l'UDF, « *il est très difficile de constituer des listes d'union tout seul* » ! Pourtant, on continue à l'UDF à défendre les avantages des listes uniques. Elles ont le mérite de « souder » deux partis appelés à gouverner ensemble et comme l'affirme M. Michel d'Ornano, responsable des élections au PR : « *On ne perd pas espoir et on n'abandonne pas le combat.* »

Divergences d'appréciation donc quant au combat électoral dont l'UDF et le RPR pourront discuter à nouveau le 11 septembre quand ils reprendront leurs négociations électorales. Divergences aussi sur les lendemains. Si les responsables évitent d'employer à tout va le mot de « cohabitation » les interrogations qui émaillent leurs discours, portent sur les difficultés de cette expérience nouvelle d'une majorité et d'un président de la République de sensibilités politiques différentes. M. Jean-Claude Gaudin, un des premiers intervenants de l'université d'été des Jeunes Giscardiens, ne masquait pas son inquiétude : « *A quoi servirait de gagner 1986 si on devait perdre 1988 ?* » « *Les choses*, expliquait-il, *n'iront pas de soi. En moins de deux ans, il faudra mettre en marche notre politique et les Français voudront des résultats rapidement. Ce ne sera pas facile avec un président de la République qui dit qu'il ne sera pas inerte et qui fait aujourd'hui provision de clous pour les jeter sous les roues de la nouvelle majorité.* » Et de conclure que, décidément, la seule solution serait une victoire, « *la plus large possible de l'opposition, pour que M. Mitterrand s'en aille ou se taise* ».

M. François Léotard, secrétaire général du PR se demande si « *la victoire électorale de 1986 ne peut pas être accompagnée d'une défaite politique* ». En tout cas, pour lui comme pour les giscardiens qui l'entourent, une chose est sûre : « *Pas question d'édulcorer nos convictions dans une espèce de n'importe quoi dans lequel chacun trouverait son compte.* »

Perplexité

Au CDS, les raisons de regarder avec perplexité la ligne de 1986 et l'horizon 1988 ne sont pas minces. La formation que dirige M. Pierre Méhaignerie, si elle s'efforce d'afficher une ligne claire, n'est dans une position confortable vis-à-vis de personne.

Au sein de l'UDF d'abord, M. Méhaignerie doit aujourd'hui et devra probablement plus encore demain assumer les conséquences de son attitude en pointe dans le soutien apporté à M. Raymond Barre. Dans l'immédiat, rien ne traduit mieux le relatif inconfort de cette singularité que la négociation en cours en vue du choix des candidats pour les élections de mars 1986.

Sans doute en est-on encore au stade où chacun « *montre ses biceps* », comme le dit M. Méhaignerie. Mais la position des principaux partenaires, qui sont censés incarner à eux tous l'union, n'est pas difficile à interpréter. Le petit Parti radical réclame 10 % de candidats crédibles de l'UDF, signe de l'âpreté des temps qui s'annoncent. Quant au parti frère ou qui pourrait l'être, le Parti républicain, il a, au dire des dirigeants du CDS, insisté avec force pour prendre en considération comme base de calcul une géographie électorale antérieure à 1974 et propice surtout à faire ressortir l'écrasement du centre. Forts au contraire de leur palmarès d'élus locaux et nationaux, les centristes entendent aller au-delà de leurs vingt-deux députés du moment.

La guerre de positions inhérente à une telle négociation n'est pas seule en cause. L'ancien parti du président que fut M. Giscard d;'Estaing affronte en fait les intérêts d'une formation centriste qui aime à se poser en parti très proche du futur président qu'elle appelle de ses vœux, M. Barre.

Saint Sébastien ou saint Michel ?

La situation est encore compliquée, aux yeux des responsables du CDS, par la multiplication des listes séparées voulues par le RPR pour renforcer sa domination. Cette hypothèse pourrait bien coûter un certain nombre de sièges au CDS.

C'est dans cette atmosphère complexe – un bureau politique du CDS doit en examiner les aspects les plus problématiques le 29 août à Lamoura – que M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS a osé dire tout haut mardi ce que beaucoup pensent en secret : tant mieux, trois fois tant mieux si le CDS obtient plus de 30 députés en 1986, nombre fatidique pour pouvoir former éventuellement un groupe parlementaire.

Ce sont là des choses à ne pas crier sur les toits lui ont susurré dans les couloirs d'autres responsables du CDS. Et M. Barrot préfère s'attarder sur « *une nouvelle logique majoritaire* » qui appellerait éventuellement la constitution d'un groupe barriste.

Moins hétérodoxe est la position de M. Stasi sur le mode de scrutin après 1986 : le CDS ne se précipiterait pas pour réclamer le retour au scrutin majoritaire pour lequel il n'a jamais eu de particulière affection.

De bien petites considérations à la veille d'échéances exceptionnelles ? Elles ne sont cependant que les signes avant-coureurs des difficultés plus grandes qui attendent le CDS. Surtout si le scénario de non-cohabitation absolue qu'il défend résolument venait à être écarté.

Les traits décochés à son « leader extérieur », M. Barre, l'atteindraient alors tout autant. Posture politique de saint Sébastien bien inconfortable pour la formation qui se voit si bien en position de saint Michel terrassant le dragon socialiste.

A défaut de martyre, les prochaines gênes viendront de toute façon bien évidemment, comme les actuelles, des frères en opposition. On l'a bien vu aux chuchotements divers suscités par la très classique remarque de M. Barrot sur les éventuelles futures convergences avec d'hypothétiques socialistes « *repentis* », les « rocardiens » par exemple.

Cette mini péripétie érigée un moment en drame de la traîtrise par quelques « amis » de l'opposition laissait rêveur un responsable du CDS dans les couloirs de l'Université d'été de Lamoura : « *L'opposition est parfois suffisamment accueillante à des gens venus de l'extrême droite pour ne pas proclamer qu'à d'autres pécheurs nulle miséricorde ne doit être accordée.* »

Mais l'épisode est révélateur, le problème de la cohabitation, s'il est en théorie résolue pour le CDS à l'égard de M. Mitterrand, va se poser au sein même de l'opposition.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA et MICHEL KAJMAN.

A Tahiti : condamnation de dix-sept indépendantistes

Le tribunal de Papetee a condamné, mardi 27 août, à des peines de deux mois avec sursis à cinq ans de prison dix-sept des dix-huit indépendantistes tahitiens qui étaient poursuivis pour attroupement armé, coups et blessures, rebéllion, destruction volontaire de biens et immeubles, incendie volontaire et association de malfaiteurs.

Charlie Ching, le leader du mouvement indépendantiste Te taata Tahiti tiama, contre lequel une peine d'emprisonnement de quatre ans avait été requise, a été condamné par le tribunal à trente mois de prison. Il avait été interpellé en mars dernier, lors d'une manifestation non déclarée dans le centre de Papetee. Une voiture transportant des militants du mouvement séparatiste, et a bord de laquelle on devait trouver par la suite des cocktails Molotov, avait forcé un barrage de police et un gardien de la paix avait été grièvement blessé. Dans la soirée qui avait suivi l'arrestation de Charlie Ching, des commandos, constitués par l'u n de ses lieutenants, avaient incendié un immeuble de Papete sans faire de victime.

Les avocats des dix-sept condamnés ont annoncé, mardi soir, qu'ils avaient l'intention de faire appel. Me François Roux et Me Alain Ottan, du barreau de Montpellier, estiment que « *la sévérité des condamnations a un caractère éminemment politique* », et que l'arrestation en mars dernier du leader indépendantiste et d'une autre personne constitue une « *provocation administrative et policière destinée à les neutraliser* ». Les avocats ont, en effet, révélé que les deux hommes devaient, à l'automne prochain, s'embarquer à bord du *Rainow-Warrior*, le bateau de Greenpeace, et aborder à Mururoa avec d'autres militants antinucléaires.

● *Interpellation d'un membre présumé de l'ETA militaire.* – Un Basque espagnol, M. Miguel Angel Aldana Barrena, membre présumé de l'ETA militaire, a été interpellé, le mardi 27 août, à Ciboure près de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Altantiques) où il se trouvait en infraction, puisque, depuis décembre 1982, il était assigné à résidence en dehors du Sud-Ouest de la France. Il devait être présenté, ce mercredi, au parquet de Bayonne.

● *M. Chaban-Delmas n'est « ni de droite, ni de gauche ».* – « *Je ne suis ni de droite, ni de gauche. Je voudrais surpasser cet affrontement. J'essaie d'être au-dessus* », explique M. Jacques Chaban-Delmas dans une interview que publie *France-Soir*. Ne se déclarant « *candidat à aucun aucun rôle, ni à aucun poste* », l'ancien premier ministre réaffirme que s'il peut « *être utile* » au lendemain des élections législatives du printemps prochain, il est « *disponible* » et « *prêt à servir* » dans le sens du « *rassemblement des Français* ».

● *M. Pasqua : le gouvernement devra rendre des comptes.* – M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a lancé, mardi 27 août, un avertissement au gouvernement. « *Quand nous aurons pris le pouvoir, ils auront des comptes à nous rendre* » a-t-il déclaré devant les jeunes du RPR réunis en université d'été à Pontarlier (Doubs). Se refusant à tout commentaire sur l'affaire Greenpeace et le rapport de M. Tricot, M. Pasqua a affirmé : « *La France a théoriquement un premier ministre car, en dehors des prestations qu'il fait avec des charentaises au pied, c'est en réalité un sportif qui pratique un sport éminemment populaire, l'équitation avec sa bombe sur la tête. Maintenant il en a une sous le derrière.* » M. Pasqua a expliqué ensuite que le « *rôle du RPR est d'être plus intransigeant et de n'accepter aucun compromis* ». « *M. Rocard flageole sur ses deux pattes arrière. Il y a des gens qui lui tendent la main, mais*, a-t-il poursuivi, *nous, nous ne sommes pas en train de nous transformer en nageurs sauveteurs pour socialistes en péril* ».

CARNET DU Monde

Décès

– M. Jean Diego Brusset,
son fils,
Mme Marika Rivera,
Le docteur et Mme Bœuf,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul BRUSSET,
artiste peintre,

survenu le mercredi 14 août 1985 à Marseille dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 19 août à Nîmes dans le caveau familial.

3, rue de Montevideo,
75116 Paris.

– Bruno et Janine D'Enfert,
Gérard et Anne-Marie D'Enfert,
Suzanne D'Enfert,
ses enfants,
Jérôme D'Enfert,
Annie Rochwerg,
et leur fils,
Nathalie et Bernard Genès
et leurs enfants,
Fabienne et Laurent Thiaucourt
et leurs enfants,
Renaud et Guillemette D'Enfert,
Christophe D'Enfert,
Eric et Frédérique D'Enfert
et leurs enfants,
Guillaume D'Enfert,
Cyril et Anne-Marie D'Enfert
et leurs enfants,
Sylvie et Richard Aktouf
et leur fille,
Valérie D'Enfert,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Angèle Lenormand,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès dans sa quatre-vingt-troisième année de

Mme Jacques D'ENFERT,
née Germaine Vigreux,

survenu le 24 août 1985 à Saint-Palais (Charente-Maritime).

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 août à 16 heures en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

192 bis, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
25, avenue Paul-Cézanne,
13090 Aix-en-Provence.
7, rue Pelée,
75011 Paris.

– M. le président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés,
Mme la vice-présidente,
Mmes et MM. les administrateurs,
ont le regret de faire part du décès, le 23 août 1985, de

M. Pierre GILLET,
administrateur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés,
président de la commission des budgets.

Les obsèques ont eu lieu mardi 27 août 1985, à 11 heures, en l'église d'Epercieux-Saint-Paul, 42110 Feurs.

42600 Survaure-Montbrison.

– Le régime de retraite des cadres AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres).
Son président, M. Emile Boursier,
Son bureau et son conseil d'administration,
La CAPIMMEC (Caisse de prévoyance des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et connexes).
Son président, M. André Ades et son conseil d'administration,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre GILLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
secrétaire adjoint, président de la commission administrative de l'AGIRC,
vice-président de la CAPIMMEC.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 27 août 1985 à Epercieux-Saint-Paul.

– Le conseil d'administration de la CAPIMMEC,
Les administrateurs des institutions de retraite et de prévoyance du Groupe Malakoff.
La direction et le personnel du Groupe Malakoff,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GILLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
vice-président de la CAPIMMEC,
administrateur de l'URRPIMMEC.

survenu subitement le 23 août.

CAPIMMEC,
15, avenue du Centre,
78281 Saint-Quentin-en-Yvelines.

Anniversaires

– Une pensée pour le dix-huitième anniversaire de la mort de

Miss SHEIN.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

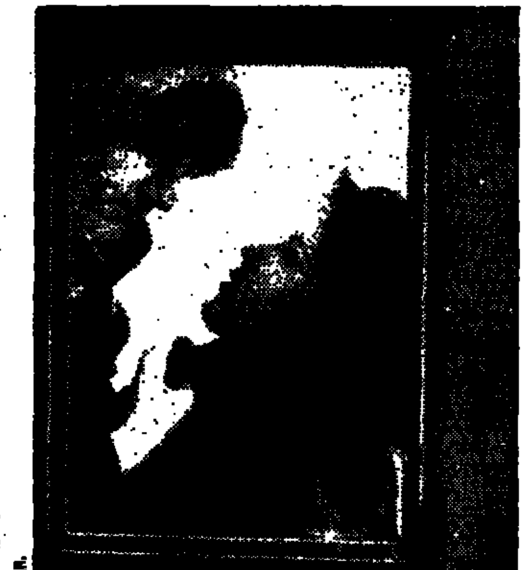
VENISE, 42e MOSTRA

On retiendra du Festival de Venise un ou plusieurs films. *Mais déjà* une *chose* est certaine. Ils ont là-bas *Police,* de Maurice Pialat. C'est un grand film. Il est présenté à la *Mostra* le 31 août, et sort en France le 4 septembre.

Bien avant cela, nous avons vu une copie de travail — équivalent, si l'on veut, des épreuves d'un livre. A la société Gaumont, où avait lieu la projection, quatre générations *étaient représentées, quatre décennies. Deux* hommes, trois femmes, la plus jeune avait vingt *et un ans. Police s'est adressé à chacun d'entre* eux, les a pris.

A l'heure actuelle, est-ce que l'actualité entière n'est pas vécue comme un gigantesque fait divers ? Le feuilleton de Greenpeace a remplacé l'affaire Villemin. En signant son premier film policier, en se plaçant du côté des acteurs, et non des voyeurs, Maurice Pialat continue de s'intéresser à son temps, à nous.

"Police"



Gérard Depardieu et Sophie Marceau

D.R.

REGARD SUR LES VISAGES

TOUT *film de Maurice Pialat est une immersion,* celui-là plus que les autres. Il vous tient. Dans le commissariat où Louis Vincent Mangin mène son interrogatoire (montage serré, un coup le chat, un coup la souris, les rôles *changent,* voix off, parfois, pour précipiter l'image), dix regards pèsent, simplement existants. Pas de figurants, ici. Tout le monde travaille. Vit sa vie de flic, ou sa vie de prévenu. Bon, Mangin est sur le devant de la scène, grande gueule, Gérard Depardieu. Grosse af*faire. De la drogue. Une filière.*

Dans la rue, Mangin et son copain Lambert l'avocat, tout mince et nerveux — Richard Anconina, — s'esclaffent sur la porte du club qui se referme à *leur nez, sur* leurs clients, sur les deux côtés de la barricade, sur leur pouvoir. Coups d'épaule, éclats de rire, caméra portée : elle tangue sans les lâcher autour des visages un peu saouls de nuit, de violence, de chambard, de joug pour l'instant secoué.

Vie de flics, vie de prévenus. Une histoire menée par Depardieu comme s'il était Pialat lui-même.

Ensuite on oublie, on ne voit plus comment le film est fait, on a très fortement la conscience d'être devant une maîtrise du cinéma *inhabituelle, mais* on n'arrive plus à endiguer le flot. Le flot des sentiments, des confidences, des mensonges, des retournements, *des* dialogues, des *têtes,* des voix, incroyables, qui grouillent.

*L'*histoire *arrive de* surcroît, par surprise, sans avoir l'air de rien. Au commencement sont les individus.

Mangin *le* fonceur, *il* ne faut pas l'énerver, il cogne, mais il aimerait bien qu'on l'aime : sa mère ne l'aimait pas. Sa femme est morte. Il a son *traitement* de *flic, ses poings, ses bras qui* voudraient bien se refermer, et puis qui se referment. Mangin est trop seul. Noria la menteuse le subjugue, tour de passe-passe, ni vu ni connu et c'est là. Attention, *Mangin.* Lambert l'avocat fréquente un peu trop les voyous, Marseille, Belleville, origine Afrique du Nord. Les relations de Noria, il faut voir où ça mène. On leur pique leurs filles, on *a un diamant dans* l'oreille, on se fait inviter à déjeuner, on ne peut plus s'arrêter. *On a peur. Mais allons, il le* sait bien, Mangin.

Il le sait bien, Depardieu, jusqu'où sa force peut aller. Il la montre, la laisse dériver, la retient, enjôle, *domine.* Il *évolue* dans le monde créé par Pialat comme s'il était Pialat en personne. Il lui ressemble. Mangin-Depardieu-Pialat, c'est la même carrure de titan, avec plein de failles *où les autres* s'engouffrent, doucement — et ça fait mal, — sans pitié — et c'est la loi du milieu, le métier, pas grave, ça passe.

Mangin s'humanise, Lambert se défait, Noria joue, perd et gagne. Depardieu soutient ses partenaires, ils sont très bons. Sophie Marceau offre son visage rond. Son personnage la veut dissimulatrice, Pialat se charge de nous suggérer ce qu'elle dissimule, elle tient le choc. Sandrine Bonnaire, en pute, jette un flash dans le film pour faire plaisir à Maurice. Dans les tournées de Mangin, pas tristes, l'accompagne une commissaire stagiaire, pure, charmante, intelligente : Pascale Rocard.

L'histoire naît de ces personnages, *dont* on n'aura jamais fait le tour, qui vieillissent, qui s'ouvrent sous nos yeux, hors du temps, plus vivants que les vivants : le monde de Pialat est plus vrai que nature. Ce cinéma-*là, ce n'est pas la vie, c'est plus fort qu'elle pour mieux la rejoin*dre, sans jamais la trahir.

Est-ce *que Police* trahit la police ? Est-ce que les Arabes de Pialat, machistes, dealers, fous d'argent, rusés, intransigeants *pour la famille,* trahissent *leurs* compatriotes ? *Est-ce* que *les* crapules sont trop sympathiques ? Ces gens sont trop humains pour que l'on s'interroge, trop bien armés par Pialat. *Inutile de s'inquiéter pour eux, ils* font leurs affaires, et nous les nôtres.

CLAIRE DEVARRIEUX.

P.S. — *Police* est le dernier film produit par Daniel Toscan du Plantier à la Gaumont. L'idée originale est de Catherine Breillat, qui participe au scéna*rio en compagnie de Maurice* Pialat, Sylvie Danton et Jacques Fieschi.

MAURICE PIALAT : « UN FLIC, POUR MOI, C'ÉTAIT LE SOUPÇON »

« **AVEZ-VOUS déjà eu affaire, dans votre vie, à la police ?**

— Oui, mais pour des choses insignifiantes : une bagarre une fois, il y a très longtemps, à peine une bagarre, je n'avais passé que quelques heures au poste.

— Avez-vous eu besoin, pour votre film, d'enquêter sur la police ?

— Je n'ai jamais envie de poser des questions à qui que ce soit quand je prépare un film, et je ne pense pas que ce soit la bonne voie.

» Enquêter, non. Disons que je suis allé, pas si longtemps que ça, visiter un service, pas tant pour comprendre son fonctionnement que pour rencontrer des flics. J'ai passé pas mal d'heures avec eux. Je ne pouvais pas me permettre de faire des généralités. J'ai vu des flics moyens dans un service moyen. Il ne faut pas croire que le film se passe dans un commissariat. Son modèle a été un département de la police judiciaire qui s'appelait alors brigade territoriale. Ces policiers s'occupent de petites affaires ; dès qu'ils tombent sur une grosse affaire, elle leur est presque toujours retirée. Et, avec ce flic moyen, on n'est pas loin de la main courante des commissariats. J'ai été mis en contact avec d'autres flics, les « grands flics » qui dirigent des services importants, comme la « Crime », mais ça n'a pas été plus loin qu'un déjeuner.

— Ces rencontres ont changé votre vision ?

— Un flic, pour moi, c'était avant tout le soupçon, ce défaut très gênant *que nous* avons *tous* plus ou moins — par exemple quand on croit être trompé, — et qui peut devenir pathologique. Ce n'est pas seulement le dépassement de la bande jaune. Comme, pour *Knock,* chaque personne est un malade qui s'ignore, pour le flic, chaque personne est un coupable en puissance. Ils se reconnaissent eux-mêmes ce travers. J'ai trouvé des gens plus sympathiques que je m'y attendais, mais ce n'étaient que des rencontres, et ça a quelque chose de faux. Si j'avais été en contact avec eux après un délit, j'aurais découvert des hommes différents. J'aurais peut-être dû monter une comédie, et me faire arrêter...

— Aviez-vous vu le reportage de Depardon sur le commissariat du cinquième arrondissement à Paris ?

— Oui, le film entier est intéressant, avec à l'intérieur quelques séquences magnifiques. Mais mon idée n'était pas de faire du Depardon reconstitué avec des flics vrais ou faux...

— Avez-vous eu le souci d'une « peinture juste » de ce milieu et l'avez-vous en général ?

— En jetant un coup d'œil à ma filmographie, on peut penser : grande vérité, réalisme sinon vérisme, puisqu'on n'emploie plus ce mot ; on peut penser à quelqu'un qui ne décolle pas de la réalité, et dont ce sont là les limites. Mais je crois aussi que la réalité n'a pas de limites et que la bonne poésie, le bon fantastique, l'abstraction même, ont toujours une solide base réaliste.

» Avec ce film, nous n'avons pas cherché la vérité : les scénaristes n'ont pas fait de travail de documentation et Gérard Depardieu a refusé d'avoir le moindre contact avec les flics, d'aller traîner avec eux selon la recette d'un de Niro. Il n'y a rien de reconstitué dans mon film, à part les décors. Mon seul contrôle s'est exercé à éviter les choses fausses. J'ai cette hantise de l'invraisemblance, qui, une fois, m'a empêché d'adapter un roman que j'aimais beaucoup.

— J'ai eu l'impression, en voyant la première partie du film, que vous essayiez d'imposer quelque chose de terriblement vrai pour pouvoir ensuite faire passer une chose invraisemblable plus essentielle...

— Votre question m'étonne... *L'amour du policier pour l'incul*pée ? Vu par les flics, cela paraît invraisemblable, mais si cela arrive à l'un d'entre eux... Pour moi ils restent avant tout des hommes. Les journaux nous servent bien mensuellement des histoires de flics qui font des hold-up.

— L'objet de transactions du film est l'héroïne : c'est un sujet d'actualité. Quelle opinion avez-vous de ses trafiquants et de ses consommateurs ?

— J'ai coupé une scène qui montrait un marché d'héroïne. Je crois que ma réponse, c'est le film. Je ne dirais pas que je juge ces gens-là, mais que j'ai une sympathie pour eux — ceux du film, cela va de soi. Une fois de plus, je suis complètement amoral.

» Dans ma vie professionnelle, pendant plusieurs années, j'ai cru être dépendant plus que je ne l'étais. Et c'est quand même une chose de la même famille, le besoin, ce dont on a besoin pour vivre, qui pour moi a *été* de tourner, faire des films — ça a été ma drogue et on m'a traité comme un drogué. Je pouvais toujours me libérer de ça et vivre autrement, quitte à ne plus faire de films...

— L'interrogatoire policier, c'est un peu l'archétype de votre formule de dialogue : deux personnages dont l'un fait violence à l'autre, comme dans la scène de ménage ?

— Je n'y ai pas pensé. Ça prouve que je suis ma pente...

— Comment ressentez-vous la violence du cinéma ?

— La violence à l'écran, c'est toujours du « pipeau », non ? On ne peut quand même pas tuer les gens. Certains l'ont fait, devant les caméras d'actualité — scènes de guerre ou d'exécution — et paraît-il dans quelques pornos. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas de « notre » cinéma, professionnel et public. Mais qui est cinéaste ? Celui ou celle qui prend une caméra et qui filme. Le porno est là, il existe, et même très fortement. Pour moi, à l'intérieur du moyen d'expression artistique le plus populaire de notre temps, il est la forme extrême de la violence (et aussi de la veulerie).

» Pour en revenir au film de fiction, du pipeau, c'est moi qui le dis. Comme spectateur, j'oublie généralement que je suis aussi un technicien... pas tout le temps, pas pour tout... Mais je me souviens qu'à une projection du *Scarface* de De Palma deux voisins, deux jeunes gens, deux gosses, gênés parce que nous parlions, mes voisins et moi, au lieu de nous demander le silence, sont allés s'asseoir un peu plus loin derrière. Ils avaient attiré mon attention, je les regardais, c'était au moment de scènes particulièrement violentes du film. Leurs visages béats étaient comme aspirés par la scène, par l'écran... C'est à eux, à leurs semblables, qu'il faudrait poser la question.

— Il m'avait semblé, en voyant *A nos amours,* que chez vous un baiser pouvait être simulé, pas une gifle.

— Simplement la gifle est plus facile à tourner. Un baiser, c'est intournable. Il y en a beaucoup dans *Police,* enfin il y en a un très long. Ça fait partie de ces choses pas traduisibles à l'écran. Le mieux, c'est quand il y a des ellipses et qu'on ne les voit pas.

— Qu'est-ce qui vous intéressait le plus profondément dans votre sujet : la femme qui ment ?

— Oui, au départ, c'était ça, c'était davantage le personnage de la femme que celui de l'homme. Mais en route, et ça m'arrive souvent dans les tournages, ça a *glissé. Finalement,* le film s'est fait bouffer par Gérard Depardieu, il a bouffé le film avec ma complicité, et c'est devenu le portrait d'un bonhomme avant le portrait d'un policier. Quant à elle, la façon butée qui ressort de l'interprétation de Sophie Marceau ne me déplaît pas. J'ai eu moins de surprise avec elle. Le personnage de Depardieu, je ne le voyais pas comme ça, pour moi c'était quelqu'un de très fermé, alors qu'il en a fait un homme ouvert.

— Depardieu déchiré avec la musique de Gorecki, image qui clôt le film, *renvoie* à Sandrine Bonnaire sous la pluie avec *The Cold Song* de *A nos amours :* chaque fois vous entraînez le personnage au bout de lui-même.

— Non, ça n'a pas beaucoup de sens pour moi. Quand on est au bout de soi-même, on meurt. Il est dans une mauvaise passe. Un film n'est qu'une partie de la vie des personnages. L'un et l'autre ont beaucoup de temps devant eux.

— *C'est quand même le sommet du film ?*

— Sûrement pas pour moi. A mes yeux, il y a deux points culminants : dans la première par*tie, l'interrogatoire de la fille à qui* on passe les bandes enregistrées et qui nie que c'est sa voix ; dans la seconde partie, parmi les dernières scènes du film, quand elle est chez lui, après la visite de *l'avocat, je pense que là tout est* dit. C'est d'ailleurs une scène curieuse : ces deux personnes qui viennent de passer la nuit ensemble, et il n'y a pas d'ellipse, c'est la même soirée de la même jour*née, elle lui avoue enfin qu'elle* a piqué le fric, on imagine qu'ils sont allés au pieu et qu'ils y restent. Voilà quelque chose qui n'est pas réaliste : des gens qui couchent ensemble pour la première *fois, et c'est déjà une séparation.*

» J'avais envie de raconter cette histoire d'amour, et cette idée plutôt littéraire, amusante dans le contexte d'un policier, la rencontre de gens assez désabusés dont l'histoire d'amour n'arrive qu'au moment de la séparation. Presque une histoire d'amour à l'envers. Mais l'idée ne s'est fortifiée qu'en cours de tournage, à un moment où il fallait aller au plus pressé. Il en reste probablement des traces ».

Passe ton bac d'abord, Loulou, A nos amours... A présent, Police. *Pour Maurice Pialat, la réalité est sans limites. Il raconte des histoires où l'on s'aime, mais une gifle est plus facile à tourner qu'un baiser.*

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

LE lundi 19 août, en avant-première, le metteur en scène britannique Ridley Scott présentait à la Cinémathèque française son tout dernier film, encore inédit, *Legend*, qui a ouvert la Mostra de Venise. Venu du cinéma publicitaire et vite passé aux superproductions (*Alien*, 1979 ; *Blade Runner*, 1982), comme son collègue français Jean-Jacques Annaud (*la Guerre du feu*, 1981), Ridley Scott a projeté en guise d'introduction un montage de ses films publicitaires, célébrant tantôt une bière, tantôt le pain Hovis, tantôt le parfum cher à Marilyn Monroe, Nº 5 de Chanel. Plutôt que la technique du « bang », du montage coup de poing, le cinéaste pratique un mode de récit très britannique, met l'accent sur le gag révélateur qui éclate lentement, un peu à l'image de ses grands films, constructions minutieuses où décor, costumes, truquages, jouent un rôle primordial, plus que le récit lui-même, très mince, linéaire. Outre sa formation de publicitaire — des milliers de films — Ridley Scott ne cache pas son admiration inconditionnelle pour deux grands auteurs de cinéma, Jean Cocteau et Walt Disney, et garde une certaine nostalgie pour le cinéma d'animation.

Fait exceptionnel, *Legend* sort en première mondiale en France le 28 août. Le film a un peu effrayé ses commanditaires américains, qui ont investi 24 millions de dollars dans l'aventure.

"Legend"

LE DIABLE JOUE ET GAGNE

SUPERPRODUCTION anglo-américaine sortie de l'imagination enfiévrée du cinéaste britannique Ridley Scott, Legend *se veut retour candide aux contes de fées de notre enfance.*

Lord Darkness, le vilain seigneur des ténèbres, croit son heure venue. Non content de s'être emparé de la princesse Lili, il a volé sa corne au plus noble des animaux, la licorne, et ramené l'humanité à l'ère glaciaire. Jack, gentil hôte de la forêt, veut sauver Lili. Il part à l'assaut du royaume de l'ombre et, avec l'aide de tous ses amis des bois, libère la princesse. Paix aux enfants qui s'aiment et aux lutins de bonne volonté.

Après des images de rêve, une forêt de Brocéliande pour cœurs naïfs, Ridley Scott nous invite à une descente aux Enfers des plus pittoresques. Le diable aurait définitivement partie gagnée sans un sérieux coup de pouce du scénario.

Darkness, seul, réussit à nous convaincre, à nous émouvoir. Salace, sentencieux, joué par Tim Curry dans le plus pur style du Satan compréhensif de Laird Cregar dans Le ciel peut attendre *d'Ernst Lubitsch, il est le triomphateur du film. Mais la pauvre Lili se voit condamnée à rejoindre son fadasse libérateur.*

L. M.

RIDLEY SCOTT ENTRE JEAN COCTEAU ET WALT DISNEY

« LA France, *explique Ridley Scott,* si l'on met à part le marché américain, est le plus grand territoire cinématographique après le Japon. Le public français est important en nombre, et c'est le plus sophistiqué, le plus passionné, le plus capable de respecter un film d'art et d'essai, comme vous dites, ou *Indiana Jones*. Chez moi, en Grande-Bretagne, cette vision est totalement absente, et le grand public presque inexistant.

— Vous avez un peu changé la scène finale pour ne pas dérouter les spectateurs américains ?

— Peut-être suis-je légèrement pervers. A la fin du film, quand la princesse se réveille et que les jeunes amants se parlent brusquement, s'embrassent, il y a un certain voyeurisme, un brin de sexualité, et plus encore d'innocence : car la sexualité vient seulement de lord Darkness, le seigneur des ténèbres. La princesse ôte la bague qu'elle porte à son doigt, la passe au sien et lui dit : « *Je veux que vous l'acceptiez avant de me quitter.* » Il la regarde, ils se contemplent avec ravissement, puis il lui demande : « *Voulez-vous chanter pour moi ?* » Elle éclate de rire, se met à chanter très joliment, sans musique, une ou deux mesures. Elle s'enfuit dans la forêt, se retourne et lui fait signe, rayonnante de bonheur. Nous le voyons seul, debout, contemplant son domaine, la forêt. Lentement, il se met à pleurer.

» J'aimais ce moment, comme une « suspension » de l'innocence. La réaction immédiate est : comment, il n'enlève pas la fille ? Evidemment qu'il aura la fille. Mais un peu plus tard, le lendemain peut-être. Leur relation va se développer, leur amour devenir réalité. J'aime cette ambiguïté. Pour moi, c'est une fin totalement optimiste.

— Avant de vous lancer dans l'écriture du scénario, vous avez demandé à votre collaborateur William Hjortsberg de voir avec vous *la Belle et la Bête*, de Jean Cocteau. Pourquoi ?

— Cocteau pour moi forme un tout. Ses recherches plastiques sont intégrées à son écriture, à sa manière de raconter, et même à ses dialogues. C'est un peu la même chose avec Stanley Kubrick. Prenez *Barry Lyndon*. Vous pouvez aller voir le film pour y retrouver le roman, mais vous pouvez aussi bien l'aimer à cause de toutes les informations qu'il livre sur l'époque, sur la façon de vivre des gens, car ce que vous voyez est d'une exactitude scrupuleuse. Et cette information fait partie d'une très riche tapisserie. Avec Cocteau, les moyens employés sont plus modestes, mais me fascinent autant. *La Belle et la Bête* n'a cessé d'exercer sur moi une forte influence et m'a donné l'envie de tourner un jour un conte de fées. J'avais derrière moi deux histoires très sombres, *Alien* et *Blade Runner*. Je n'avais plus vu le film depuis dix ans, j'y ai trouvé un encouragement à réaliser *Legend*.



David Bennent, le lutin.

— L'autre référence de votre film, c'est Walt Disney.

— Oui, une référence qui m'a guidé dans mon travail aussi bien avec le scénariste qu'avec le décorateur et le costumier. Je leur ai mentionné *Blanche-Neige et les sept nains, Pinocchio, Fantasia*. Si vous imaginez un lutin, si vous le concevez d'une manière très celtique, très européenne, il tend à devenir sinistre. Je voulais que les miens soient comiques, plutôt sympathiques, un peu comme les nains de *Blanche-Neige*. Billy Barty, mon petit bonhomme, c'est le parfait exemple du genre de personnage que vous auriez pu rencontrer chez Disney, un cousin de Grincheux *(Grumpy)*. Quant à Gump, le *goblin*, tel que le joue le jeune David Bennent (*le Tambour* de Schloendorff), je le trouve extraordinaire. Il n'a eu besoin d'aucun maquillage, juste deux oreilles un peu plus longues. Il est Peter Pan.

— Certaines créatures du royaume des ténèbres sont assez effrayantes, l'une d'entre elles ressemble même à la sorcière de Blanche-Neige.

— Oui. *Legend* effraiera peut-être les enfants. Enfant, j'ai vu *Blanche-Neige* et j'ai eu peur. La sorcière m'a paru sinistre et la forêt, elle-même, dans ce climat d'été enchanteur, inquiétante, menaçante. C'est là toute l'habileté de Disney. Les arrière-plans sont très importants, très évocateurs, lourds de périls. Et, en même temps, ils sont si bien placés, dessinés d'une telle façon, qu'ils stimulent l'imagination.

» La première fois où vous voyez Blanche-Neige, près du puits, quand elle chante avec la colombe — ce genre de chose incroyablement sentimental, — c'est tellement bien fait que vous l'acceptez. Je reconnais que la scène où elle prend la pomme de la sorcière, dans le cottage, a de quoi effrayer. Comparé à un bon film aujourd'hui, c'est étonnant. Et ça a plus de quarante ans.

» On a perdu le secret de cette magie. On a mis l'animation au goût du jour, les arrière-plans ont perdu de leur importance. Disney et son équipe travaillaient comme des forcenés. Là où aujourd'hui on se contente de deux, de trois mouvements, il en dessinait dix, il pouvait mettre tous ses dessinateurs sur l'analyse d'un mouvement, d'une main, d'une simple main. Ce n'est plus possible aujourd'hui.

— Pour parler d'êtres vivants, des acteurs, ou plutôt des actrices, vos jeunes héroïnes sont presque toujours brunes, Sigourney Weaver, inoubliable dans *Alien*, aujourd'hui Mia Sara, la princesse Lili.

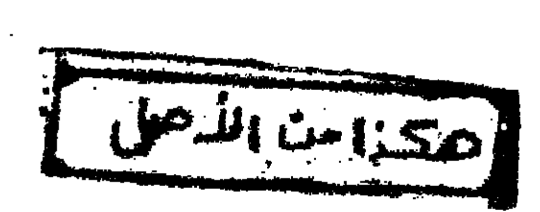
— Toutes mes héroïnes sont brunes, je ne sais pas pourquoi, j'aime aussi les blondes. Sigourney et Mia ont une ressemblance plus profonde, toutes deux sont originaires de la côte est des Etats-Unis, de New-York. Elles ont grandi dans des familles aisées, ont probablement reçu la même éducation, elles possèdent la même forme d'intelligence et de sensibilité. Mia n'avait jamais véritablement joué avant *Legend*. Elle a seize ans, étudiait encore au lycée. Sa seule expérience dramatique était le théâtre à l'école. Rien de professionnel. Sigourney venait de la scène, elle n'avait jamais tourné. Ce qui m'a immédiatement séduit en chacune d'elles, c'est l'intelligence.

— Qu'avez-vous retenu de votre pratique du film publicitaire ?

— Aucune école de cinéma ne saurait vous enseigner à bien éclairer en toutes circonstances comme le film publicitaire. J'ai dix-sept ans de pratique, je continue à faire de la publicité. En même temps vous développez un sens de l'organisation, qui doit aller de pair avec l'esprit créateur. Les deux sont inséparables. J'ai appris enfin à m'adapter à toutes sortes de pressions, à tourner contre la montre, à diriger une grande équipe, à parler avec des acteurs, à obtenir un résultat quelles que soient les circonstances. Dans mes grands films, comme dans mes bandes commerciales, j'ai toujours eu recours au *story board*, je dessine plan par plan chaque scène. J'aime beaucoup le cinéma d'animation, je pense qu'on va le redécouvrir grâce aux ordinateurs, et retrouver la grâce de Disney. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.





"No man's land"

LE PASSEUR DE RÊVES

IL semble qu'Alain Tanner soit décidé à revenir perpétuellement sur la même histoire. Revenir, partir, ou rester. De *Retour d'Afrique* à *Messidor*, de *Charles mort ou vif* au marin sur terre *(Dans la ville blanche)*, les personnages investissent un espace improbable — la liberté, la marge — dont la société se charge d'assigner les limites.

Ces limites, ce piège, le cinéaste les éprouve lui-même, en arpentant l'utopie (1), en s'y enfermant. Mais son génie est poétique : Tanner transcende les pesanteurs de la sociologie, c'est le moins qu'on puisse dire. Si le sujet des films est comme une métaphore de l'œuvre, il n'est cependant rien de plus voluptueux que cette parabole sur l'Occident.

Dans *No Man's Land*, notre voyageur mental du cinéma va plus loin que d'habitude. Les frontières que les enfants, étonnés, découvrent un jour invisibles, il les pose en plein récit, armature impalpable, définitive, à contourner. Cinq personnages trafiquent entre la France et la Suisse.

Mieux : entre chaque poste de douane, il y a un no man's land. Paul le passeur prend une autostoppeuse (Maria Cabral). Ils viennent de France. Elle n'a pas de papiers, ils sont refoulés à la frontière suisse. Demi-tour. Puisqu'ils arrivent de Suisse, le douanier français ne veut rien entendre. Le cauchemar est bref, l'étrangère passera clandestinement de l'autre côté du vallon, et le no man's land disparaît du scénario.

Il disparaît, en apparence seulement. Tanner a placé l'épisode au début du film, et c'est le film entier qu'il conditionne, plus important pour la facture du tableau et son sens général que pour la logique interne des protagonistes. Si l'on veut chercher ensuite le no man's land qu'ils auraient dans la tête, c'est peut-être leur situation, ils rêvent de partir, ils sont encore là, coincés entre deux solutions impossibles. C'est peut-être l'enfer de la marelle.

Au jeu de la frontière, en tout cas, Alain Tanner nous fait perdre, nous perd. Paul et Madeleine sont français, Jean et Lucie sont suisses, Mali, algérienne, vit d'un côté et travaille de l'autre. Paul a beau avoir une idée précise des Suisses, Jean peut toujours déceler une nette différence entre les flancs de deux collines ; nous ne voyons rien, il nous faut les croire sur parole. Nous ne sommes plus des enfants, et des frontières entre les pays ou les êtres, nous ne connaissons plus que l'opaque transparence : c'est là que Tanner dirige notre regard.

« Quel mystère, les gens », dit Paul, sûr de cette découverte et de son seul désir : voler vers le Canada, quand il aura son brevet de pilote, quand il aura blanchi pour les autres assez d'argent sale. A moins que ce ne soit le contraire : Paul s'en moque, constate seulement la modification alchimique opérée par la frontière sur les capitaux.

Nous vivons sur deux planètes qui ne peuvent pas se rencontrer, dit en substance Mali à Jean. Mali pour qui *« rien ne marche »* et qui voudrait un endroit où rester. Jean qui reste, lui, et qui l'aime. Jean pour qui il est si simple d'aller et venir, en bus ou à vélo, qui ne voit pas le problème, qui tient à ses vaches, à sa ferme, à son paysage, puisque, aussi bien, son diplôme d'horloger ne lui donnera jamais de travail.

Par hasard, par les femmes, Jean se joint à la bande des quatre qui fraudent, Paul en tête, Paul aimé de Madeleine, Madeleine qui tient une boîte de nuit et qui voit la vie en chansons. Ils sont tous d'honnêtes hors-la-loi.


Maria Cabral

Jean : Jean-Philippe Ecoffey, élève de Patrice Chéreau à Nanterre, merveilleux de jeunesse, disponible, doux et buté. Paul : Hugues Quester, robuste comédien fragile, qu'on devrait faire jouer plus souvent. Aimant, renfrogné, il est sauvé de la médiocrité par la grâce de son rêve, par Madeleine. Myriam Mézières, pour Madeleine, et Betty Berr, pour Mali, apportent une énergie très concrète ; elles sont un peu moins subtiles que les hommes. Ecoffey et Quester savent très bien franchir la frontière qui se dresse entre leurs personnages et construisent discrètement, avec la complicité de Tanner, la plus belle relation du film.

No Man's Land respire au rythme de ces individus, avec des travellings légers qui ouvrent une porte de grange sur l'infini ou bloquent une fenêtre d'appartement sur une cheminée d'usine. Le ciel, les nuages, la terre, la forêt, protègent la libre circulation. Le film bute sur l'intrusion de la police et d'un délateur, mais comment procéder autrement ? La transgression attire sur elle la violence.

Le spectateur savoure une paix menacée, tour à tour mélancolique et traversée d'élans. Le son de cet univers — voix retenues, bicyclette qui file, moteurs qui ronronnent sur les fausses lignes de fuite, musique déferlante de Terry Riley — s'adresse aux bienheureux qui veulent bien s'arrêter pour écouter. — Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

(1) *Cf.* l'article de Louis Marcorelles dans *le Monde* du 18 juillet.

ALAIN TANNER, UN TEMPS POUR LA DÉSILLUSION

DÉSESPÉRANT de placidité, Tanner ! A quelques jours de la projection au Festival de Venise et de la sortie en France de *No man's land*, difficile de détecter dans ses propos la moindre trace d'anxiété, de surprendre, à un regard, à un geste, le plus petit signe trahissant l'idée d'un quelconque enjeu.

Sa lourde stature calée à la table d'un bistrot du seizième arrondissement, il offre, avec une sincérité malicieuse, le profil bas du vieux routier revenu de toutes les compétitions cinématographiques, la philosophie modeste du sage ayant appris qu'un réalisateur *se relève de tous les événements* composant une carrière, honneurs, succès ou échecs, à condition de pouvoir, comme lui, aligner un film après l'autre.

Et d'ailleurs, pour Alain Tanner, *No man's land* appartient déjà au passé. Malgré lui, le cinéaste suisse parle d'un film déjà rangé, derrière *Dans la ville blanche* (1983), dans la bibliothèque de sa mémoire. Sorti en salles en Suisse, « No man's land, *était prêt*, dit-il, *bien avant le Festival de Cannes, pour lequel il avait peu de chances d'être retenu. Comme Venise le voulait, Venise l'a eu* ». Le film est donc resté toute l'année dans ses boîtes. Mois d'attente, silence tactique en accord avec le coproducteur-distributeur, Marin Karmitz. Honnêtement, Tanner assure le service après-vente, valorisant ses comédiens, répondant aux interviews concernant un tournage dont le souvenir s'est déjà émoussé.

Venise ? Bien sûr qu'il est heureux de s'y rendre, *« mais pour la beauté de la ville, parce que tous les auteurs éprouvent de la tendresse pour le plus vieux des festivals »*. La Mostra siégerait à Rome qu'il se déplacerait avec plus de mauvaise grâce. Le Festival de son cœur, n'en déplaise aux Vénitiens qui l'attendent, c'est Locarno, parce qu'il y retrouve ses *« copains »*, qu'il est près de chez lui, *« en famille »*. Tanner, profil bas. Compétiteur à petits pas. Casanier qu'on vient déranger.

A la vérité, le cinéaste suisse ne verse pas dans un bougonnement de rentier. *No man's land* se rappelle à son bon souvenir alors qu'il opère, *« dans une grande solitude »*, la difficile traversée du gué de son prochain film.

« Je suis dedans jusqu'au cou, explique-t-il. *J'ai cherché longtemps, j'ai pris du retard. Puis je suis tombé sur l'idée de trois personnages dont l'existence naissante m'obsède. »* Un titre ? *« Trop tôt, cela viendra, je l'espère, pendant la gestation. »* Un lieu ? *« Un morceau d'Italie, plutôt un personnage italien dont je ne sais pas encore grand-chose (...). Un tout petit coin d'Italie, une maison n'importe où, peut-être un café... »*

No man's land, c'est la dure loi du cinéma, ramène Tanner à la lumière alors qu'il aspire à la paix de sa recherche en cours, lui renvoyant l'écho, en pleine crise d'enfantement, d'une histoire déjà morte pour lui, avec des comédiens qu'il aime, mais qui brouillent, bien malgré eux, l'ébauche des portraits en pied à venir. Et puis, Alain Tanner en convient, son *« système artisanal »*, sa volonté de coproduire ses propres films, son souci de ne *« filmer que lorsqu'on en a les moyens financiers »*, le mettent à l'abri de la trop forte pression des sorties en salles. « No man's land *est déjà pré-vendu. Compte tenu de son faible coût (6 millions de francs), des accords avec une dizaine de pays, il n'y a guère de mauvaise surprise à craindre.* » A peine concède-t-il un *« léger risque »* sur Paris, *« en raison des sommes investies pour la publicité »*. Tanner, gestionnaire avisé, épargnant de son œuvre qui ne peut plus, ses coproducteurs le savent, être pris en défaut de faillite.

Venise voulait le film d'Alain Tanner : Venise l'a eu... pendant que, sans crainte ni illusion, le cinéaste prépare l'histoire à venir.

Aucune inquiétude, donc ? De proche environnement, certainement pas. Mais sur l'état du cinéma comme sur sa propre *« avancée »*, le cinéaste suisse reconnaît une certaine *« fatigue »* et *« quelques désillusions »*. S'il s'efforce, depuis *les Années lumières* (1981), de prendre ses distances avec *« le cinéma genevois »*, s'il promène désormais ses vieilles interrogations — partir, rester — en des lieux de tournage souvent éloignés de la Suisse (Lisbonne ou l'Irlande), chaque nouvelle année, chaque nouvelle expérience confirme sa sensation d'*« une réalité toujours un peu plus dure pour les vrais cinéastes »*. *« En dix ans,* raconte-t-il, *le public de ce qu'on appelait « Art et essai » a diminué de 75 % (...). Un art génial est foutu en l'air par la communication. »*

Il reste bien *« un cinéma intéressant »*, des *« films d'auteurs »*, mais qui les voit en dehors du public des festivals ? *« Nous avons toutes les peines du monde à distribuer en Suisse les films suisses de langue allemande. »* Alain Tanner a l'impression que *« l'universalisation de la communication »* n'est qu'un leurre, qu'*« au contraire le cinéma se provincialise »*. Chacun chez soi, *« sauf les Américains et les Français »*, dont on projette encore les œuvres sur les rives du lac Léman, mais sans les Tchèques, les Argentins, les Arabes, désormais presque invisibles en Europe. *« S'il n'y a plus à voir qu'un ou deux très beaux films par an dans une salle, le cinéma n'est plus un art vivant. »* Ces perspectives attristent Tanner. L'époque le trouve *« plus critique »*, notamment sur ses propres errements utopiques des années 70 *(Charles mort ou vif, la Salamandre)*, mais aussi plus *« solitaire »*. Avec moins d'envie de courir le monde, et surtout de régler d'autres comptes politiques par le cinéma.

« Je voudrais me rapprocher de la matière, raconter un rapport au monde à travers l'œil, réapprendre un peu à regarder les choses. » Faire des films sur *« des petits désirs, avec peu de personnages, dans des coins restreints. Je n'ai pas besoin du monde entier »*.

PHILIPPE BOGGIO.

"Sans toit ni loi"

AGNÈS VARDA, LE SENS DE L'AVENTURE

Photographe, journaliste, le jeune cinéma doit tout à la femme à la caméra, Agnès Varda.

SAC au dos, une fille, Mona (Sandrine Bonnaire), a pris la route d'Avignon. Auto-stop, petits boulots, rencontres. Liberté ? C'est moins sûr. Agnès Varda a lancé Mona apparemment au hasard, pour capter, en filmant, ce qui se passait dans l'errance. Il y a des comédiens professionnels (Macha Méril, Stéphane Freiss...) et des gens qui jouent leur propre rôle. Le nouveau film d'Agnès Varda, *Sans toit ni loi*, est présent au Festival de Venise. Elle fête avec lui ses trente ans de cinéma. Ou presque.

En 1954, une petite femme aux cheveux noirs coupés court, casquant une tête aux yeux ardents, photographe du TNP, monte, en coopérative avec des techniciens et des comédiens (budget, 7 millions), un long métrage en 35 mm, *la Pointe courte*. Il n'a pas été réalisé selon les règles alors fixées par le Centre national du cinéma, n'a pas reçu d'autorisation de tournage ; il ne peut donc être normalement distribué. Il le sera tout de même un peu dans une salle d'art et d'essai.

En extérieurs et intérieurs réels, à la Pointe courte, près de Sète, un couple vit une crise « antonionienne ». Agnès Varda s'invente une écriture et révolutionne les méthodes de production et de tournage. « Le jeune cinéma lui doit tout », titrera cinq ans plus tard un article de l'hebdomadaire *Arts*, signé Jean Douchet. Hommage accompagnant le succès de la « nouvelle vague ». Varda, qui n'a pu entrer dans le circuit commercial, a tourné, depuis *la Pointe courte*, deux courts métrages de commande et *Opéra Mouffe*, son carnet de notes de femme enceinte.

Premier auteur féminin du jeune cinéma français, elle ne tient pas aux étiquettes. Avant elle, il y a eu, essentiellement, Jacqueline Audry. Après elle, il y aura beaucoup de femmes cinéastes, au cours des années 1960-1970. Elle restera à l'écart. Non par choix, car elle ne néglige pas le mouvement féministe, mais par disposition d'artiste. Le cinéma prolonge, amplifie sa création photographique.

Agnès Varda va rester une aventurière à l'inspiration mouvante. *Cléo de 5 à 7* (1961) est, dans une durée correspondant exactement à celle de l'action, le portrait d'une femme talonnée par la crainte de la mort. *Salut les Cubains* (1963) est un montage de photos de voyage exaltant le nouveau Cuba. *Le Bonheur* (1965), couronné par le prix Louis-Delluc, est un film poétique aux couleurs des peintres impressionnistes qui chante un art de vivre masculin fondé sur le partage entre deux femmes. L'une ne supporte pas la situation, mais le bonheur est là, malgré tout.


AGNÈS VARDA

Etrange Agnès. Elle ne se cherche pas. Elle se trouve à chaque nouvelle expérience, obéissant à son instinct, à ses goûts, à ses sentiments. Pourtant, on la pense, on la dit cérébrale. Le style intello des *Créatures* (1966) déconcerte. Varda paye, pour sa part, alors qu'elle n'y est pour rien, le reflux de la « nouvelle vague ». A cette époque, mariée à Jacques Demy, elle l'accompagne aux Etats-Unis, où elle retrouve un parent qui est peintre naïf. Elle filme *Uncle Yanko*, puis le mouvement noir *Black Panthers*, et, dans la foulée des idées de 68, revient au long métrage avec *Lions Love*, où l'on voit vivre avec Viva (découverte par Andy Warhol) deux riches hippies homosexuels. La France, qui ne comprend pas toujours l'insatiable curiosité d'Agnès Varda pour ce qui est le contemporain, n'aimera pas tellement.

La voilà revenue à Paris. Elle tourne *Nausicaa* pour la télévision. C'est un film sur le putsch des colonels en Grèce. Il ne sera jamais diffusé. D'autres se seraient lassées. Pas Agnès. Le cinéma, pour elle, est une forme de la vie. Elle abolit les catégories « documentaire » et « fiction ». Elle fait de *Daguerréotypes* (1975) le miroir de sa rue Daguerre, embué de fantastique social. En 1977, avec *L'une chante, l'autre pas*, elle porte un témoignage — qu'on n'attendait pas — sur la libération de la femme et l'évolution des mœurs entre 1962 et 1976. Sans accabler les hommes. La voilà entrée dans le lyrisme du quotidien.

Et puis, du temps passe. En 1980, souffrant d'une crise personnelle, Agnès Varda est retournée aux Etats-Unis où, en deux volets, *Mur, murs* (les peintures murales de Los Angeles) et *Documenteur*, elle rend magique l'art naïf et raconte pudiquement la douleur d'une femme séparée de l'homme qu'elle aimait, exilée. Le sens de l'aventure a changé. L'âge mûr est venu. Agnès Varda continue de produire en indépendante, de réfléchir sur les images de la vie. En 1983, son court métrage *Ulysse* est l'investigation d'une photographie en noir et blanc composée par elle en 1954. Un petit garçon et un homme nu, vus de dos, avaient posé auprès d'une chèvre morte..

Film courts encore : *Les dites cariatides* (7 minutes) et *Sept pièces, cuisine, salle de bain à saisir*, ou : la vie de famille quand le temps passe, laissant des choses bizarres (30 minutes).

Enigme des rapports du réel et de l'imaginaire. Aujourd'hui, Agnès Varda ressemble encore à la femme qu'elle était au temps de la « nouvelle vague », mais elle regarde en avant. Sur la route où Sandrine Bonnaire est téléguidée par elle, son cinéma garde ses droits.

JACQUES SICLIER.

Sélection

CINÉMA

« Strictement personnel » de Pierre Jolivet

Le flic écrit des romans qui ressemblent à *Madame Bovary*, son frère apparaît et disparaît brusquement, sa sœur ment, elle manipule mari et amant, son père peint des faux Miro et se suicide... Pierre Jolivet mène l'enquête dans le labyrinthe en trompe l'œil des liens de famille, au-delà du bien, du mal et de la raison, aidé par des comédiens formidables. – C. G.

ET AUSSI : *Pale Rider*, de Clint Eastwood (le western éternel et Clint Eastwood sur son cheval pâle). *Strangers Kiss*, de Matthew Chapman (cœur en détresse sur film en tournage). *Sang pour sang*, de Joël Coen. (Le suprême du film noir, à voir et à revoir, tout comme l'affrontement des monstresses Crawford-Davis dans *Baby Jane*, d'Aldrich.)

THÉATRE

« L'Arbre de mai », à l'Atelier

Une enfant et un vieux dompteur de puces vont main dans la main, font les quatre cents coups, se racontent des histoires, vraies comme les mensonges de l'imagination. Elle comprend tout, rien ne lui est impossible, et lui – lui qui sait tout – sait la lourdeur de la vie. A eux deux, le vieil homme fatigué et l'adolescente aux rêves illuminés, ils ressemblent à Marcel Maréchal, acteur, metteur en scène, directeur d'institution, et auteur de *l'Arbre de mai*. – C. G.

MUSIQUE

L'Orchestre français des jeunes

Comme chaque été depuis quatre ans, une centaine de jeunes musiciens sélectionnés parmi les meilleurs éléments des conservatoires français se sont réunis à Arc-et-Senans pendant trois semaines pour étudier, à raison de huit heures par jour, le programme de la tournée qui, après Dôle et Sarlat, les mènera à Saint-Jean-de-Luz, le 30, et à Paris, salle Pleyel, le 3 septembre : *Lontano*, de Ligeti ; *Concerto pour violon numéro deux*, de Bartok (soliste Augustin Dumay), et, en alternance, la *Symphonie* de Franck, et *l'Héroïque*, de Beethoven. Les répétitions ont d'abord eu lieu pupitre par pupitre, sous la direction d'un spécialiste de chaque instrument ; puis en famille : cordes d'un côté, vents de l'autre ; enfin tous ensemble sous la direction d'Emmanuel Krivine ou de son assistant. Le résultat est à la hauteur des ambitions, comme chacun pourra s'en rendre compte puisque l'entrée sera libre à la salle Pleyel. – G. C.

JAZZ

« Supermusics » à Chantenay-Villedieu

Un village de la Sarthe entre Le Mans et Sablé (sortie de l'autoroute à Joué-en-Charnie et départementale 22), un camping, une atmosphère de fin de vacances et un programme pittoresque. Avec son souhait de faire triompher le bon voisinage entre jazz, rock, chanson, musique traditionnelle, musique baroque, etc., Chantenay-Villedieu lance son huitième Festival (du 30 août au 1er septembre). Tous les grands des musiques de traverse seront là, de Joëlle Léandre à Tony Coe, en passant par Kahondo Style, Fred Van Hove et Annick Nozati. C'est en somme le programme de *Dunois* aux Champs, les disques Nato au vert, avec des rencontres prometteuses (Begnat Achiary et Lol Coxhill) et des « surprises ». – F. M.

ARTS

Les derniers jours de l'été

Derniers jours. La fin d'août et les premiers jours de septembre enterrent un nombre considérable d'expositions qu'aucune inauguration ne vient encore compenser. Pour le sculpteur Amado, la date limite est le 1er septembre au Musée des arts décoratifs. Renoir s'en va le lendemain. Renoir, dont les « derniers jours » laissent, question peinture, un drôle de goût dans les yeux. Robert et Sonia Delaunay abandonneront l'avenue du Président-Wilson, le 8. La merveilleuse série de pastels du Louvre donne jusqu'au 9, l'occasion de compter les marches du pavillon de Flore. Ronsard quittera la Bibliothèque nationale le 15, comme le sculpteur Kirili, encore actuellement au musée Rodin.

Les derniers jours des hommes sont plus définitifs. C'est ainsi que Dubuffet est mort alors que l'Ecole des beaux-arts de Paris lui rendait hommage. Mais on le suit en province, à la fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence, où une formidable et première vraie rétrospective lui est consacrée, et Paris ne l'abandonne pas avec l'hommage du Centre Pompidou et les nouvelles salles du Musée des arts décoratifs. – F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre.

Musées

RENOIR. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F, le samedi : 16 F. Jusqu'au 2 septembre.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – **LAWRENCE WEINER.** Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. **EDMOND ABOUT,** écrivain et critique d'art, 1828-1885. **AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES.** – **WILLY RONIS PAR WILLY RONIS.** – **METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. – **BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE :** Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre. **Poète de la nature.** Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (bois de Boulogne) (651-71-20). T.l.j. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 4,25 F. Jusqu'au 8 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre – **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE.** Promenade historique dans le 11e arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – **EVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

ALMANACHS, CALENDRIERS ET CARTES POSTALES. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

TROISIÈME BIENNALE DE TAPISSERIE DE MONTRÉAL. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.

AUTOUR DU PARFUM, DU XVIe au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.

TROIS ÉTOILES DE NEW-YORK : Kittay, Cenedella, Lambrinos. Trianon de Bagatelle (bois de Boulogne), route de Sèvres à Neuilly. Tlj., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

VICTOR HUGO. Paris vécu, Paris rêvé. Salon d'accueil de l'Hôtel-de-Ville, 29, rue de Rivoli. Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 octobre.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Proposition IV (Aeon, Bossut, Egans, etc.) Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

FONTAINEBLEAU. Arlequin aujourd'hui. Musée d'art figuratif contemporain, 43, rue Royale. Tlj, de 14 h à 18 h. Du 31 août au 15 septembre.

NOINTEL. J. Damville, J.-L. Guy. Château (034-66-88). De 14 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 septembre.

PONTOISE. Les sept sacrements d'A. Godyn (XVIIe-XVIIIe siècle). Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 septembre. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

AIRAINES. Tim, 40 ans de politiques. Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

AIX-EN-PROVENCE. Pages cézanniennes 1985 : Jean Bazaine. Musée Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. – Yvaral. Proposition pour un art digital. Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel Pagnol (20-01-09). Jusqu'au 29 septembre.

ANGERS. Kagu, mobilier japonais. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 septembre.

ANNECY. Rétrospective du cinéma d'animation polonais, 1947-1984. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre. – Monstres sacrés. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

ARRAS. Jacques Lagrange, œuvre tissé. Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer (71-26-43). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de l'histoire, XVe-XVIIIe siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AUXERRE. Deuxième triennale nationale de la céramique. Abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 6 octobre.

AVALLON. Jeanclos, terres cuites. Salle Saint-Pierre (46-68-89). Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre. Mathieu. Rétrospective et œuvres récentes. Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIIIe siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. Charles Lacoste, 1870-1959. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (484-37-37). Jusqu'au 30 septembre. – Edward Baran. Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BESANÇON. James Tissot. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 30 septembre.

BÉZIERS. Jean Hugo. Hôtel Fayet, rue du Capus (76-90-10). Jusqu'au 15 septembre.

BILLOM. Jean Fautrier/Etienne Martin. Salle Saint-Loup. Jusqu'au 15 septembre.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BLÉRANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 – Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CALAIS. Cesar Monta-Heirt. Etraves – Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CAMPAGNE-DU-BUGUE (Dordogne). Musée imaginaire de l'archéologie. Château (06-44-74). Jusqu'au 28 septembre.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CHAMBÉRY. Ricardo Stein, nouveaux tableaux à sangles. Musée Savoisien, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48) – Nouveaux dessins. Musée des beaux-arts, place de la République (33-75-03). Jusqu'au 8 septembre.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CLERMONT-FERRAND. La mode et le costume du Second Empire à 1920. Musée Bargoin, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 27 octobre.

CLUNY. Jean Bazaine. Peintures et tapisseries. Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 8 septembre.

DIEPPE. Acquisitions : peintures, dessins, estampes. Musée-château (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre. – Les figurines gallo-romaines en terre cuite. Musée archéologique, 5, rue du Docteur-Maret (30-88-54). Jusqu'au 2 septembre.

DOLE. Œuvres sous vide. Acquisitions récentes. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 13 octobre.

DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France : de Carrache à Guardi. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 9 septembre. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

FRÉJUS. Cinq sculpteurs dans la ville. Salle du vieux Fréjus et place Calvini (51-20-36). Jusqu'au 8 septembre.

GORDES. Saura, Peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

GRENOBLE. Six artistes grenoblois : Becra, Durs, Filippi, Joisten, Ruggieri, Thomassin. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 23 septembre – Les Chartreux, le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre.

HONFLEUR. Louis-Alexandre Dubourg, peintre honfleurais (1821-1891). Rétrospective. Musée E. Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri-Manguin, 1874-1949. Hôtel Donadei de Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.

JOIGNY. Ecriture-peinture. Atelier Cantoisel, rue Montant-au-Palais (62-08-65). Jusqu'au 15 septembre.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON. Lucky Luke et la conquête de l'Ouest. Château (73-41-10). Jusqu'au 30 octobre.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Burland Fissounis, dessins et objets fous. Petit musée du Bizarre (37-83-28). Eté.

LE HAVRE. Martine Diemer, œuvres 1983-1984. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 16 septembre.

LE MANS. Le deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LUNEVILLE. Une famille... les Hugo. musée du Château (8) 373-18-27. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre. – Georges Adilon : travaux récents. – Daniel Bures : la cabane éclatée n° 8. – Christian Lhopital. – Hans Van Den Ban. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 16 septembre. – Il était une fois... le cinématographe. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 6 octobre.

MACON. Joan Miro. Affiches. Autoroute A 6, aire de Mâcon, relais de Bourgogne. Jusqu'au 10 septembre.

MAILLOT-SENS. Autour de Hans-Seiler. Galerie Le Temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 28 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Beautés et bijoux berbères/Tableaux orientalistes. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 6 octobre.

MARSEILLE : Ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre. – L'oreille oubliée. Musée d'histoire de Marseille, Centre Bourse (91-75-61). Jusqu'au 14 septembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. Musée Henri Boez, 9, rue du Chapitre (64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

MEYMAC. Les années 50 : l'art abstrait. Idées de nature : Bonnot, Claus, Loustre B. Abbaye Saint-André (55) 95-23-30. Jusqu'au 7 septembre.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Fonds régional d'art contemporain de Lorraine. Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas (337-65-01). Jusqu'au 8 septembre ; Fête de la sculpture. Parc de la Pépinière. Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985. Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre ; Tout Ben. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre. – Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Enac, Nice-Etoile (niveau + 2), 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 21 septembre. – Poteries préhistoriques expérimentales. Musée de Terra-Amata, 25, boulevard Carnot (55-59-93). Jusqu'au 30 septembre. – Gertrude O'Brady, musée international d'art A. Jakovsky, Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

NOIRLAC (Cher). Musique et tapisserie. Abbaye (35-92-78). Jusqu'au 15 septembre.

ORLÉANS. Olivier Debré. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (53-39-22). Jusqu'au 11 septembre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Jusqu'au 30 septembre. Les sculptures d'Anita Molinero. Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RENNES. Jean-Germain Drouais, 1763-1788. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 9 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROANNE. Sculptures du FRAC Rhône-Alpes. Musée Joseph-Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 13 septembre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Xe anniversaire du Festival des arts plastiques, de la musique et de la poésie. Musée départemental Jean Vinay (36-40-68). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ÉTIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'au 30 septembre.

SEDAN. Carta : Fonds régionaux d'art contemporain de Champagne-Ardenne et Franche-Comté. Musée du château fort. Jusqu'au 7 septembre.

SÈTE. Les pouvoirs du réel : Van Hove, Bez, Schmetz, Yvel, Renonciat. Musée Paul-Valéry, voie Communale (74-88-30). Août-septembre.

STRASBOURG. Les petits soldats de Strasbourg. Musée historique, Pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; Fouilles récentes : Geispolsheim, un village vers 3000 av. J.-C. Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ». Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins – Cartier-Bresson : photos de Matisse – Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARASCON. Wolf : dix ans de peinture. Château du roi René. Jusqu'au 29 septembre. – Gutherz. Peintures et aquarelles. Cloître des Cordeliers (91-00-07). Jusqu'au 29 septembre.

TOULON. Jacqueline Gainon. Jusqu'au 2 septembre ; Hommage à Van Rogger (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; Arman aujourd'hui. Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURNUS. Les chemins de lumière de l'art roman vers Saint-Jacques-de-Compostelle... avec quatre-vingt-cinq artistes contemporains. Abbaye, ancien réfectoire des moines (51-13-89). Jusqu'au 21 septembre.

TROUVILLE. Le disque et l'image. Musée, villa Montebello. Jusqu'au 30 septembre.

USSEL. Les frères Cibille, peintures limousines du XVIIe siècle. Musée du pays d'Ussel, chapelle des Pénitents (72-27-27). Jusqu'au 10 septembre.

VALENCIENNES. Monnaies antiques et médiévales du musée de Valenciennes. Musée des beaux-arts, place Verte (46-21-09). Jusqu'au 20 octobre.

VALRÉAS. Théodore Appleby. Château de Simiane (35-04-71). Jusqu'au 8 septembre.

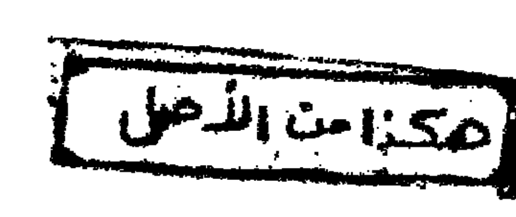
VASCŒUIL. Chapelain Midy – La sculpture est une fête. Château (23-62-35). Jusqu'au 15 septembre.

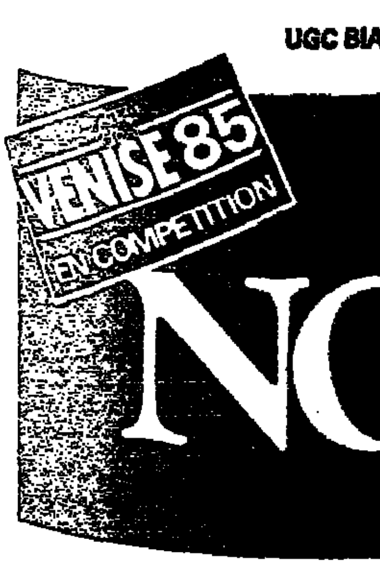
VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. – Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Leblanc : Palmes à l'eau. – Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. – Atila, Christoforou, Lindstrom. Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 30 septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

COIT PARADE : Lucernaire (544-57-34), 21 h 30 (28).

L'ARBRE DE MAI : Atelier (606-49-24), 21 h sam., dim. 15 h (29).

LE TESTAMENT DU JOUR : Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 (3).

28 MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME AVEC LE MORT : Espace Kiron (373-50-25), 20 h 30 (3).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h ; sam. et dim. 15 h : L'Arbre de Mai (à partir du 29).

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h : Du rififi dans les labours.

JARDIN SHAKESPEARE (241-81-93) les 30, 31, 1er à 15 h. et 16 h. : la Fête à Shakespeare.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.). 19 h. : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 20 h. : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Parlons français nº 2 (dern. le 28) ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Commedia dell'arte (dern. le 31) ; Petite salle, 21 h 30 : Coït parade.

MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MATHURINS (265-90-00) (D), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le *Bluffeur*.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Testament du jour (à partir du 3).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

POINT VIRGULE (278-67-03), dim. 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise (dern. le 31).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 20 h 15 : Phèdre (dern. le 31) ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L. mar.), 20 h 15 : Seaside rendez-vous ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ECUME (542-71-16) (D.-L.) 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur (dern. le 31).

NOUVEAU THÉÂTRE DE COLETTE (354-53-79), I. (L. Mar.), 20 h 30 : Le transsexuel – L'exhibitionniste. II. (D. L. Mar.), 20 h 30 : Femme d'intérieur (dern. le 31).

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

MUSIQUE

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

MERCREDI 28 AOUT

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

La Table Verte, 22 h : B. Haitka, B. Lamonier (Fauré, Beethoven, Wieniawski...).

JEUDI 29 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 28.

Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.

VENDREDI 30 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 28.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 28.

SAMEDI 31 AOUT

La Table Verte, 22 h : voir le 28.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

Eglise Saint-Séverin, 19 h : voir XXe Festival estival.

Saint-Germain-l'Auxerrois, 16 h 30 : Chorale « Musica Viva » de Panama. Dir. J. Ledezma, Bradley (Victoria, Villalobos, Ledezma Bradley, etc.).

LUNDI 2

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : XXe Festival estival.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 28.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix (dern. le 2) ; le 3 : Ch. Slide Quintet.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), les 30, 31 à 22 h : J. Diarra Group.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., vend. : I. Perce ; jeu., lun. : M. de Carvalho ; sam. : G. Landon ; mar. : H. Gulbay ; 0 h 30 : C. McPherson ; jeu. : M. Silva ; ven., lun. : Raquel ; sam. : M. de Carvalho ; mar. : J. Bonnard.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), le 3 à 21 h 30 : Don Cherry.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ted Curson, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 28 : Soirée zairoise ; les 29 : Soirées Fresh de Dan ; les 30, 31 : Bembeya jazz.

PIGEON BLEU (633-24-39) (D.), 19 h : Ch. Cavanèse, L. Fleisher, T. Rabeson, M. Gaudry (dern. le 29) ; les 30, 31 : Boutanguet Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 28, 29, 30 : G. Mighty Flea Conners ; les 31, 3 : O. Laferrière.

SUNSET (261-46-60), 23 h, Steam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

En région parisienne

HOUDAN, Eglise (902-78-78), le 3 à 21 h : O. Bailleux.

VERSAILLES, Bassin de Neptune (950-36-22), les 31, 1er à 21 h : Fête de nuit et feu d'artifice.

ETRECHY, Eglise : le 29 à 21 h : Florilège du baroque : A. Rénezé-Emery, J.L. Dhaine (Couperin, Vivaldi, Sammartini).

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D.), *20 h 30 : Ph. Val (à partir du 3).*

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven., sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry le Luron (dern. le 31).

MARIGNY, *petite salle* (225-20-74) (D., L.), 21 h : M. Lagueyrie.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 28, à 20 h 30 : J. Guillou (Bach).

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, le 29 à 18 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, le 30 à 18 h 30 : M.-Ch. Girod, A.-S. Schie, S. Ross, L. Sgrizzi (Scarlatti).

STATION AUBER/RER, le 30, à 16 h 30, Ensemble Josquin des Prés (Pachelbel, K.P.E. Bach, Widmann.).

SAINTE-CHAPELLE, le 31, à 19 h et 21 h : H. Lamandier.

BATEAUX-MOUCHES, le 31, à 15 h 30 : voir le 30, Station Auber.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 1er, à 19 h, le 2 à 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : A. Haas (Bach).

SORBONNE, AMPHITHÉATRE RICHELIEU, le 3, à 18 h 30 : D. Wurznet (Schumann).

XVIIe Festival de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, le 31, à 17 h 30 : Quatuor Bartholdy (Haydn, Schubert, Ravel) ; le 1er à 11 h : Ensemble la Maurache (musique du Moyen-Age et de la Renaissance) ; à 17 h 30 : A. Marion, P. Rogé (Bach, Schubert, Poulenc...).

Province

AQUITAINE

Musique en Côte Basque : (59) 26-03-16.

SAINT-JEAN-DE-LUZ, Salle du Jai Alai, le 29 à 21 h 15 : Orchestre français de jeunes, dir. : E. Krivine ; Eglise, le 2 à 21 h 15, D. Mezz, ensemble des chorales de la Côte Basque.

BIARRITZ, Casino Bellevue, le 2 à 21 h 15 : I. Pogorelich.

SAINT-CYPRIEN (53) 29-20-63 : Eglise Abbatiale, le 28 à 21 h : Ch. Simon Bach).

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU, (71) 00-04-06 : Abbatiale, les 28, 29 à 21 h : Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. : G. Bosse (Bach) ; le 30 à 21 h : Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. : H. Vonk (Strauss, Mendelssohn, Brahms) ; les 31, 1er à 21 h : même orchestre (Ravel, Schumann) ; le 1er à 11 h : Ensemble polyphonique Saint-Clair, dir. : A. Gramente (Palestrina).

Salle du cardinal, le 29 : G. Zamfir, J.-L. Bacchi ; le 30 : Quatuor de Cleveland (Ravel, Schubert, Dvorak) ; le 31 : I. Gitlis, D. Hovora ; le 1er : Orchestre régional d'Auvergne, dir. : D. Kieffer (Mozart, Salieri).

BOURGOGNE

CLUNY, 9e semaine d'Ateliers-rencontres de Jazz contemporain (85) 59-22-80 :

Salle des Griottons, le 29 : J. Tchical, Rova Saxophone Quartet ; le 30 : F. Sylvestre, L. Cugny, D. Levallet, E. Loiana, O. Hutmann, C. Alvis, A. Ceccarelli ; le 31 : M. Waldron, D. Levallet Quintet.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON, 38e Festival international de musique (81) 52-36-36 ; les 2, 3 : Concours international de jeunes chefs d'orchestre.

MIDI-PYRÉNÉES

CORDES, 14e Festival de Musique (63) 56-00-52 : Eglise Saint-Michel, L. Sciavis, R. Boni, Th. Rougier, M. Simon, O. Agobert, Chœur des trompes aveyronnaises (Agobert).

NORMANDIE

FOUGÈRES, 9e Festival du Livre Vivant (99) 94-17-65 ; Cour du château, les 29, 30, 31 à 21 h 45 : La Passion selon Hugo.

POITOU-CHARENTES

CHATELLERAULT, Festival Cl. Jannequin (49) 21-38-44 ; Nouveau Théâtre, le 2 à 20 h 30 : Ensemble A Sei Voci ; Hôtel de Sully, le 3 à 20 h 30 : P. O'Dette, E. Ferre.

PROVENCE COTE-D'AZUR

MENTON, 36e Festival de Musique : Parvis St-Michel, le 29 à 21 h 30 : Les Philharmonistes hongrois, dir. : K. Berkes (Beethoven, Mozart, Strauss) : le 31 à 21 h 30 : Orchestre F. Liszt de Budapest ; dir. : J. Rolla (Bach, Haydn, Mendelssohn).

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 28 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali-A. Berthomieu : 16 h, Mon ami Victor ; 19 h, la Mort en fuite, d'A. Berthomieu ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : le Cher Vagabond, de Yoji Yamada.

JEUDI 29 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, le Porte-Veine, d'A. Berthomieu ; 19 h, La terre qui meurt, de J. Vallée ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Si j'avais de la chance, de Yoji Yamada.

VENDREDI 30 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Trois de la marine, de Ch. Barrois ; 19 h, Prisonnier de mon cœur, de J. Tarride ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Une famille, de Yoji Yamada.

SAMEDI 31 AOUT

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, Jacques et Jacotte, de R. Pegny ; 19 h, l'Homme sans cœur, de L. Joannon ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, C'est dur d'être un homme ; Nostalgie à Shibamata, de Yoji Yamada ; 21 h, les Mouchoirs jaunes, de Yoji Yamada.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

15 h, Carte blanche à P. Vecchiali ; les Demi-Vierges, de P. Caron ; 19 h, la Bête aux cinq doigts, de R. Florey ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, C'est dur d'être un homme/la Fleur d'hibiscus, de Yoji Yamada ; 21 h, l'Echo de la montagne lointaine, de Yoji Yamada.

LUNDI 2 SEPTEMBRE

20 h 30, la Partie de go inachevée, de Sato Junya et Duan Jishun.

MARDI 3 SEPTEMBRE

16 h, Carte blanche à P. Vecchiali : Monsieur Coccinelle, de B. Deschamps ; 19 h, The Little Shop of Horrors, de R. Corman.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 AOUT

15 h, Karaté/Peplum : le Pied mortel du karaté, de Chang I ; 17 h, Une femme diabolique, de R. McDougall ; 19 h, la Chance d'être femme, d'A. Blasetti.

JEUDI 29 AOUT

15 h, Karaté/Peplum : l'Indomptable Dragon, de Kim Lung ; 17 h, Hard Contract, de S. Lee Pogostin ; 19 h, la Maison de l'ange, de L. Torre-Nilsson.

VENDREDI 30 AOUT

15 h, Karaté/Peplum : la Vengeance de Lee, de Wang Hong Chang ; 17 h, The Family secret, de H. Levin ; l'Opéra des gueux, de P. Brook.

SAMEDI 31 AOUT

15 h, Karaté/Peplum : les Légions de Cléopâtre, de V. Cottafavi ; 17 h, The Line-up, de Don Siegel ; 19 H, Black Jack, de K. Loach ; 21 h, Mère Jeanne des anges, de J. Kawalerowicz.

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE

15 h, Karaté/Peplum : Annibal, de C.L. Bragaglia ; 17 h, Tueurs à gages, de J. Cardiff ; 19 h, les Années lumière, d'A. Tanner ; 21 h, Break the News, de R. Clair (vers. angl.).

LUNDI 2 SEPTEMBRE

15 h, Karaté/Peplum : Hercule contre les vampires, de M. Bava ; 17 h, Desire in the Dust, de W.F. Claxton ; 19 h, Carte blanche à D. Willoughby ou Terra incognita : Sidewinder's Delta et Foregrounds, de P. O'Neill ; Kopf, de H. Lerch et C. Holtz ; Bal, de D. Willoughby.

MARDI 3 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.-égypt.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA BASTON (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BLESSURE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER DRAGON (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

DIESEL (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DREAMSCAPE (*) (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FACTEUR DE SAINT-TROPEZ (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (397-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

CINEMA

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DU CHINOIS (Brit.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-23-04) ; Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SAINT-TROPEZ INTERDIT (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

SALE TEMPS POUR UN FLIC, (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STARMAN (A.) (v.f) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UNE DÉFENSE CANON (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

Les grandes reprises

L'ACROBATE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BYE BYE BRASIL (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

CABARET (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHAT NOIR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EFFI BRIEST (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, (h.sp.), 3e (271-52-36) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It.-fr., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (h. sp.), (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MÉDÉE (It., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-90-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

O AMULETTO DE OGUM (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

ORDET (Dan., v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (508-94-14).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : le Testament du Dr Cordelier ; 16 h : Sel de terre ; 18 h : le Septième Sceau ; 20 h : la Fièvre dans le sang ; 22 h : le Salaire de la peur.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer.-dim. : That's Dancing ; jeu. : L'amour vint en dansant ; ven. : les Chansons rouges ; dim. : Swing Times ; lun. : O toi ma charmante ; mar. : la Grande Farandole.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), jeu. 17 h 20, sam. 17 h 40, lun. 19 h : India Song ; sam. 12 h : Aurelia Steiner.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), mer. : L'inspecteur Harry ; jeu. : Firefox ; ven. : Bronco Billy ; sam. : Joe Kid ; dim. : L'homme des hautes plaines ; lun. : L'inspecteur ne renonce jamais ; mar. : Un frisson dans la nuit. – Salle 2 : mer. : l'Homme des hautes plaines ; jeu. : Doux Dur et Dingue ; ven. : Honkytonk Man ; sam. : Un frisson dans la nuit ; dim. : l'Inspecteur Harry ; lun. : Ça va cogner ; mar. : Bronco Billy.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., jeu., sam., lun. : Effi Briest ; ven. : Tous les autres s'appellent Ali ; dim., mar. : les Larmes amères de Petra von Kant.

GODARD Studio Cujas, 5e (354-89-22), t.l.s., 20 h, 22 h : Détective ; mer. dim., 14 h, 16 h, 18 h : Passion ; jeu. ven. mar., 14 h, 16 h, 18 h : Sauve qui peut la vie ; sam. lun., 14 h, 16 h, 18 h : Je vous salue Marie.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : De l'or en barre ; jeu., mar. : Tueurs de dames ; ven., lun. : Whisky à gogo ; sam. : Noblesse oblige ; dim. : l'Homme au complet blanc.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chien enragé ; les Sept Samouraïs.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : French Lover ; jeu. : les Jours et les Nuits de China Blue ; ven. : le Baiser de la femme-araignée ; sam. : Un fauteuil pour deux ; dim., mar. : Witness.

S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) : mer., lun : Pater Panchali ; jeu., mar. : Aparajito ; vend. : le Monde d'Apu ; sam. : la Déesse ; dim. : les Joueurs d'échecs.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : ven. 20 h : le Genou de Claire ; dim. 14 h 30 : la Marquise d'O ; jeu. 22 h 10, sam. 17 h, dim. 18 h 30 : la Collectionneuse ; mer., sam. 20 h 20, dim. 22 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; jeu. 20 h 20, sam. 18 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (321-41-01) : jeu. 12 h, sam. 19 h 50 : le Beau mariage ; jeu. 15 h 40, dim. 12 h : Pauline à la plage.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : la Salamandre ; jeu. : Retour d'Afrique ; ven., lun. : Dans la ville blanche ; dim. : Charles mort ou vif ; mar. : les Années lumière.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer. : les Forbans de la nuit ; jeu. : Péché mortel ; ven. : l'Aventure de Mme Muir ; sam. : le Ciel peut attendre ; dim. : Laura ; mar. : la Route au tabac.

TOTO Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), jeu. 17 h : Fripouillars et compagnie ; dim. 20 h 20 : Toto apôtre et martyr ; ven. 17 h : Toto le Moko.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), ven., 20 h, sam. 22 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., dim., lun., 17 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., sam., mar. 22 h, dim. 20 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), sam. 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 15.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 14 h 10.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 19 h 45.

FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (Iv., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h, en semaine.

FURYO (Jap, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., vend., sam., mar., 17 h 30 + Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., sam. 14 h 15.

HUIT ET DEMI (It., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven. 0 h 10.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30, Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. 11 h 45.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h, 20 h 45.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45, t.l.j. sf lun.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 35.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

ORDET (Dan., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., mar. 20 h, sam., dim. 18 h, lun. 22 h.

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 23 h 30.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50, sam. 0 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR PROPRE (*) film français de Martin Veyron : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Georges-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA, film français de Christian-Jaque : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES DÉBILES DE L'ESPACE, film américain de Mikes Hodges, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

KINO PRAVDA, L'HOMME A LA CAMÉRA, film soviétique de Vertov ; et : LES SAISONS, film soviétique de Artour Pelechian (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

GOULAG, film américain de Robert Young (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Gobelins, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-79).

HORROR (*), film américain de Philippe Mora (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LEGEND, film américain de Ridley Scott (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

MEME LES ANGES TIRENT A DROITE, film italien de Eb. Clucher (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

PRISON DE FEMMES EN FURIE, (**) film italien de Michel Tarantini (v.o.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

NO MAN'S LAND, film franco-suisse d'Alain Tanner : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

STOP MAKING SENSE, film américain de Jonathan Demme (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

TRISTESSE ET BEAUTÉ, film français de Joy Fleury : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : le Bateau.
D'après le roman de Lothar-Günther Buchheim, réal. W. Peterson. Avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
Décembre 1941. Les hommes du U-96, très déçus, espèrent pouvoir être de retour à La Rochelle pour Noël. Tension extrême dans le sous-marin. Attaque aérienne, brusque alerte. Cinquième épisode d'un feuilleton à grand spectacle.

21 h 35 Théâtre : les Nuits et les Jours.
De P. Laville, mise en scène D. Berlioux, C. Dasté. Avec J. Berto, R. Mirmont, J. Jezequel...
Le premier sort de prison, le second de l'hôpital. Antoine et Claire se rencontrent chez Lila, la patronne de café... L'existence banale, quotidienne, de sept personnages en quête de vie...

22 h 10 Danse : la Tempête.
Ballet du Théâtre national de l'Opéra de Paris, ballet en un acte d'après la pièce de Shakespeare, sur une musique de Tchaïkovski. Avec R. Noureev, F. Olivieri, L. Hilaire...
Victime d'un complot mené par son propre frère, Prospero, duc de Milan, décide de se venger. Chassé de ses terres, il aborde sur une île mystérieuse, parvient à soumettre le monstre Caliban et l'esprit Ariel. Avec Rudolph Noureev dans le rôle de Prospero.

0 h 5 Journal.
0 h 15 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Donatien François, marquis de Sade.
De M. Jullian, réal. P. Antoine. Avec B. Cremer, J. Chaplin, C. Magnet...
L'histoire intérieure de Donatien François, marquis de Sade, enfermé à l'asile, jouée ici par les malades. Dérision et souvenirs se mélangent. Parallèlement, le film des turpitudes et des rares instants de bonheur de l'illustre libertin défile dans son cerveau.

22 h 15 Un repas de famille, un dimanche à Villejuif.
La photographie hors cadre, proposée par Guy Le Querrec, réal. R. Bober, prod. INA.
Le cinéaste Robert Bober accompagne Guy Le Querrec qui rapporte, trois ans après, à la famille Vaillant les photos qu'il avait prises pendant le mariage d'une de leurs filles. Trois regards sur « la mariée », une démarche originale, un spectacle surprenant.

23 h 5 Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : le Berger des abeilles.
En hommage à Jean-Paul Le Chanois, d'après A. Lanoux, réal. J.-P. Le Chanois. Avec J.-P. Andréani, W. Sabatier, M. Sarfati...
Après trois dures années de détention en Allemagne nazie, un homme retourne dans ses Pyrénées natales pour entrer dans la Résistance contre l'occupant. Une heureuse rediffusion.

22 h 20 Journal.
22 h 40 Feuilleton : la Flèche dans le cœur.
D'après L. Zuccoli. Réal. G. Fago. Avec L. Terzieff, A. Canovas, P. de Boysson, L. di Berti...
Numéro cinq d'une coproduction franco-italienne. La passion d'un enfant romantique dans l'Italie du début du siècle. Chronique intime qui tisse une histoire d'amour entre un enfant de huit ans et une jeune fille de dix ans son aînée, ceux-ci se retrouvent adultes, face à des choix nouveaux. Climat impressionniste délicatement poétique et qui ne laisse pas insensible.

23 h 35 Rencontres de l'été.
Francis Lalanne.
23 h 40 Prélude à la nuit.
L'Amour et la Vie d'une femme, de *R. Schumann, interprété par Magali Damonte, mezzo-soprano, J. Chalmeau, piano.*

CANAL PLUS

20 h 55, les Yeux de la terreur, film de K. Hughes ; 22 h 30, Vivement dimanche, film de F. Truffaut ; 0 h 20, l'Amour par terre, film de J. Rivette ; 2 h 20, Document : La grotte des Sadhous.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « La campagne est si belle en automne », de S. Desperier et N. Mahieux.
21 h Musique : Angers, musiques du vingtième siècle, choc des cultures et migration des instruments : l'ensemble japonais Yonin-No-kai, l'ensemble Sesquitertia.
22 h 30 Philippe Soupault, le donneur de rêves, par S. Albert et A. Saulnier ; 23 h 30 Nuits magnétiques : trompe-l'oreille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre d'Epinal le 3 mai) : « Märchenbilder, pour clarinette et piano, op. 73 », « Märchenerzählungen, pour alto et piano, op. 113 », de Schumann, « Trio pour clarinette, alto et piano en mi bémol majeur », de Mozart, « Pièces pour clarinette, alto et piano, op. 83 », de Bruch, par C. Ivaldi, piano, M. Portal, clarinette, G. Caussé, alto.
23 h 5 Nocturnes : œuvres de Manuel de Falla, Debussy, Turina, Ohana...

Jeudi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 La bonne aventure.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
14 h 30 Téléfilm : Les cœurs simples.
Bernardin de Saint-Pierre (rediff.).
15 h 30 Quarté à Vincennes.
16 h 5 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17 h 40 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : Jean-Christophe.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : la Reverdie.
2e partie. Réal. Ph. Condroyer. Avec N. Alari, P. Bardet, M. Dalbray...
Quatre générations, quatre couples, quatre histoires d'amour dans cette chronique sur les femmes d'une même famille. La vie les avait séparées. A la mort du père, elles se retrouvent toutes à la Reverdie, la maison de leur enfance. Faudra-t-il la vendre ? Autour de ce thème central éclatent des passions, se tissent de nouveaux liens. Dommage que ce téléfilm perde de son souffle à mi-parcours. La tension dramatique instaurée par le jeu de Hugues Quester et Nadine Alari se dissout dans de l'eau de rose.

22 h Racines : Leonardo Sciascia et la Sicile.
Série de C. Fléouter, C. Goretta et R. Manthoulis.
Grande pudeur de l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia. Il parvient cependant à nous faire saisir le climat de l'histoire de sa terre natale, victime de la Mafia. Interviews, harangues de « cantastore », ces troubadours modernes de la Sicile.

22 h 55 Journal.
23 h 10 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé matin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 45 Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Magnum.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Assurances sans risques.
15 h 25 Série : Une affaire pour Manndli.
15 h 55 Sports été.
Arts martiaux.
18 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Winnetou.
18 h 40 Flash info
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Feuilleton : Hôtel du siècle.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : l'Aveu.
Film de Costa-Gavras (1969). Avec Y. Montand, S. Signoret, G. Ferzetti, M. Vitold, L. Szabo (Redif.).
Pièces truquées et purges staliniennes en Tchécoslovaquie, au début des années 50. L'histoire vraie d'Artur London, adaptée par Jorge Semprun. Tension dramatique constante de la mise en scène. Montand et Signoret au service de la vérité.

2250 Histoires courtes.
« L'Alganon », de Y.-N. François ; « Peut-être la mer », de R. Bouchareb.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film marocain : Amok.
Film marocain-sénégalais-guinéen de S. Ben Barka (1982). Avec R. Liensol, M. Makeba, D. Seck.
L'instituteur d'un petit village d'Afrique du Sud, venu à Johannesburg, découvre la misère et l'oppression dont souffrent les Noirs. Pamphlet contre le racisme et le colonialisme, réalisé avec beaucoup de moyens et de soins.

22 h 25 Témoignages.
Avec S. Ben Barka, réalisateur, C. Vautier, journaliste à l'AFP, P. Erouard-Flad, auteur du livre Être métis en Afrique du Sud, *A. Moundaris, membre de l'African National Congress.*
22 h 55 Journal.
23 h 20 Rencontres de l'été.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Piano Sonata, de Quincy Porter, interprété par D. Northington au piano.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 (et à 19 h 45) ; 7 h 45, Reilly, l'as des espions ; 8 h 35, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h 5, Cabou Cadin (et à 12 h 35 et 17 h 25) ; 9 h 10, Souvenirs, souvenirs, film de A. Zeitoun ; 11 h 10, Lucky Jo, film de M. Deville ; 13 h 35, le Bourreau des cœurs, film de C. Gion ; 15 h 5, Festival de jazz d'Antibes 84 ; 15 h 35, A nous la victoire, film de J. Huston ; 18 h 5, Zénith ; 20 h 30, le Bar du téléphone, film de C. Barrois ; 22 h 10, Insomnoïd, film de N. J. Warren ; 23 h 35, les Corrompus, film de F. Winterstein ; 1 h 5, Téléfilm : Arc de triomphe ; 2 h 35, Festival de jazz d'Antibes 84.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Sous la radio, la plage ; 8 h 5, Bobby et les siens ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : déficiences et handicaps, une histoire de l'infirmité ; 9 h 5, Temps libres : (et à 11 h, 11 h 30, feuilleton : « Voyage en Vendée, ou le royaume de Louis XVII » ; et à 14 h 30, 16 h, 18 h 30) ; 9 h 30, Mémoires du siècle, avec Léon Noël ; 10 h 30, L'opérette, c'est la fête : interview de Jeanne Aubert ; 12 h, Panorama : entretien avec Arrabal ; à 12 h 45, le Japon ; à 13 h 15, le triangle d'or en Thaïlande ; 13 h 40, Chansons pour un été : chemins de traverse ; 14 h, Nouvelles policières : « Mon œil », de Michel Lebrun ; *15 h 30, Les chemins de la transparence* : rencontre avec Philippe Jacottet ; 17 h, Héros du rock : Malcolm Owen ; 17 h 10, Le pays d'ici (en direct du Vaucluse) : le festival, fêtes et villages en ribambelle ; 18 h 5, Agora : avec J.-M. G. Le Clezio ; 19 h 30, « L'avenir de la forêt », par R. Auguet. Avec F. du Boisrouvray, écrivain, et P. Martinean, directeur de l'Office national des forêts.
20 h 30 « Giroise », de J.-C. Carrière. Avec Y. Clech et G. Trejean.
21 h Musique : Angers, musiques du vingtième siècle : « l'Automate », musique de Pierre Guiral (création mondiale), par l'Ensemble instrumental de Saint-Herblain.
22 h 30 Nuits magnétiques : les aristocrates.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, Réveille-Matin : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; 9 h 8, Le matin des musiciens : citation, collage, montage ; œuvres de Berlioz, Satie, Eimmermann... ; 12 h 5, Concert : (donné le 26 février à l'auditorium 106) : œuvres de Schubert, Schoeck, par le Quatuor de Berne ; 13 h 40, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Mémoires des sillons : Petite histoire du phonographe, Bela Bartok ; 15 h, Samuel Feinberg, pianiste et compositeur soviétique, œuvres de Chopin, Feinberg ; 16 h, « 1925 », par Pierrette Germain, œuvres d'Indy, Nielsen, Delvincourt, Stravinski, Varèse, Berg ; 18 h, Une heure avec... Jeanne Piland, œuvres de Haendel, Strauss, Respighi, Copland ; 19 h 5, Le temps du jazz : la conquête de l'Ouest, les shérifs de Newport ; 19 h 30, Programme musical : œuvres de Martinu.
20 h Concert (donné le 13 août au Grosses Festspielhaus, Festival de Salzbourg, émis de la radio autrichienne) : Lieder de Brahms, « Quatre chansons de jeunesse », de Debussy, Lieder de Wolf, par Edita Gruberova, soprano, Friedrich Haider, piano.
23 h 5 Concerts de Prague : œuvres de Mozart, Eben, Bach, Hindemith, Martinu, Tchaïkovski et Suk.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 28 AOUT

— *M. Yvon Gattaz,* président du CNPF, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 h.

JEUDI 29 AOUT

— *M. Henri Krasucki,* secrétaire général de la CGT, est reçu au journal d'Antenne 2, à 20 h.

COMMUNICATION

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE CARCANS-MAUBUISSON

La dernière ligne droite de la télévision privée

Carcans-Maubuisson (Gironde). — Ils sont tous venus : Radio-Monte-Carlo, Europe 1, Antenne 2, FR 3, Canal Plus, la mission « TV câble », les représentants des télévisions locales, le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication... : un étrange ballet de présidents et de directeurs généraux en costume-cravate, dans le petit village de vacances de Carcans-Maubuisson. Un peu crispés, ils se sont installés autour de la table pour débattre du nouveau paysage audiovisuel dessiné par les décisions du conseil des ministres du 31 juillet.

On attendait des informations sur la chaîne musicale, les réseaux multivilles, les télévisions locales. On a entendu essentiellement des questions et des inquiétudes. Après neuf mois de discussions, de rapports, de surenchères, l'audiovisuel français est aujourd'hui au pied du mur. Dans la dernière ligne droite des négociations et des arbitrages, chacun fait ses comptes et reste comme pris de vertige.

« *Tout n'est pas rose* », affirme M. Pierre Barret, président d'Europe 1, qui souligne la définition ambiguë de la chaîne musicale, se plaint à mots couverts de se voir imposer des partenaires, évoque la lourde facture à payer à Télédiffusion de France pour utiliser le réseau d'émetteurs. M. Jean-Pierre Hoss, directeur de Radio-Monte-Carlo, redoute la hauteur des investissements financiers pour réaliser une chaîne généraliste ; « *Même si RTL et Télé-Monte-Carlo parviennent à*

De notre envoyé spécial

se mettre d'accord, il faudra faire appel à d'autres partenaires pour relever le défi. » M. Pierre Crisol (RATV), qui défend les télévisions locales, s'inquiète lui, de la lenteur de leur mise en place, du manque de moyens de la Haute Autorité, des échéances électorales qui approchent.

Canal Plus, que l'on croyait définitivement sauve, tient un discours pourtant nuancé : « *Nous ne serons vraiment indéracinables,* affirme son directeur général, M. Marc Tessier, *que lorsque nous aurons dépassé le million d'abonnés et que notre chiffre d'affaires justifiera l'occupation d'un réseau couvrant tout le territoire* ». Le service public découvre, lui, les risques d'une nouvelle concurrence : « *Les recettes publicitaires de chacun vont diminuer,* explique M. François-Henri de Virieu (Antenne 2) ; *et le coût des programmes, lui, ne baissera pas. Il faudra apprendre à mieux rentabiliser la production de programmes en travaillant avec Canal Plus, le câble et sans doute les télévisions locales.* »

Repli tactique

Seul, M. Serge Moati, directeur général de FR 3, conserve un enthousiasme serein et se félicite d'accueillir sur sa chaîne les programmes culturels du futur satellite, même s'il ne voit pas très bien encore quelle forme peut prendre cette « préfiguration ».

Repli général ? Position tactique, plus certainement. Chacun s'efforce d'attirer l'attention sur les difficultés de l'ouverture, afin d'obtenir le maximum de facilités dans la négociation finale avec les pouvoirs publics. Derrière ces manœuvres de dernière minute, et malgré une *réelle difficulté de l'audiovisuel* français à passer d'une tradition étatique à une logique de marché, on sent néanmoins que les principaux partenaires sont prêts à s'engager dans l'aventure pour que le paysage audiovisuel se stabilise rapidement avant les prochaines échéances électorales.

Reste pourtant une inconnue qui pèse lourdement sur tout le dispositif de la télévision privée. Le gouvernement n'a pas encore fait son choix pour le satellite de télévision directe TDF 1, entre les grands projets européens défendus par M. Jacques Pomonti et le schéma moins ambitieux retenu par le rapport Bredin et le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication. De cet arbitrage dépendent la cohérence des enjeux industriels et économiques, l'engagement définitif de RTL et, par contre-coup, celui de tous les autres acteurs.

La décision devrait intervenir dans les tout prochains jours. Délivrées de cette dernière hypothèque, les nouvelles télévisions pourraient alors offrir leurs premières images aux Français dès la fin de l'année.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Les Américains veulent un roi

— Becker en démonstration, McEnroe en difficulté : le premier tour des Internationaux des Etats-Unis a révélé, le mardi 27 août, une tension bien plus importante que l'enjeu sportif et financier habituel. Au moment où Björn Borg disparaît des classements et où Ilie Nastase tire sa dernière révérence — la fin d'une époque, — c'est l'hégémonie du tennis américain qui est en question.

De notre envoyé spécial

New-York. — L'ordinateur de l'association des joueurs professionnels de tennis (ATP) avait privé John McEnroe de la première place mondiale avec une froide logique programmée. Un match torride a failli enlever au tenant des Internationaux des Etats-Unis son titre dès le premier tour : l'Israélien Shlomo Glickstein ne s'est en effet incliné qu'au tie break du cinquième set, après 3 h 52 mn de lutte où il a été à deux points de la victoire. « *J'ai commencé assez fort puis j'ai perdu confiance. Je ne jouais pas très bien, et il m'a baladé. Je me suis retrouvé sur la défense, sans statégie, obligé de lutter jusqu'au bout* », a déclaré McEnroe, qui n'en revenait pas d'avoir été si près de la défaite face au cent trente septième joueur mondial.

A vingt-sept ans, l'Israélien a sans nul doute réussi le match de sa vie. « *J'ai pris tout mon temps pour servir et je me suis appliqué à lui poser ainsi des problèmes. Je me suis aussi concentré sur ses engagements pour les retourner le mieux possible* », a-t-il dit pour expliquer sa performance après avoir sauvé trois balles de match dans l'ultime tie break. Mais il s'est surtout battu comme un beau diable sur tous les points, réussissant des coups époustouflants qui ont désarçonné son rival américain.

Jambe raide, séquelle d'une blessure à la cheville, environnement trop bruyant : McEnroe ne savait finalement pas trop pourquoi, d'un seul coup, il s'était mis à jouer affreusement mal. Mais l'avertissement a été sérieux. « *La dernière fois que j'ai dû disputer cinq sets au premier tour des internationaux des Etats-Unis, je ne suis pas allé plus loin que le quatrième tour* », a reconnu le champion, qui a décidé de ne pas s'aligner dans le double, contrairement à son habitude, pour se concentrer sur le simple : « *Cela me prenait trop de temps et ne m'intéressait plus beaucoup, dans la mesure où mes résultats n'étaient pas aussi bons que par le passé.* »

En dépit de ses récentes victoires sur le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui l'a un moment dépassé au classement mondial, McEnroe a pris conscience, depuis ses échecs à Roland-Garros et à Wimbledon, qu'il devait faire des efforts particuliers pour rester au premier rang. Et cette idée le tracasse sans doute beaucoup plus qu'il ne veut le laisser entendre. « *Je supposais que ce premier tour serait facile et je pensais déjà aux quarts de finale contre Boris Becker* », a dit McEnroe. Etrange aveu de la part d'un joueur d'une telle expérience : il sait que la règle d'or dans ce genre de tournoi est de prendre les matches l'un après l'autre. Mais aveu révélateur du climat dans lequel ont commencé ces internationaux. McEnroe a de plus en plus de mal à se maintenir au sommet de la pyramide tennistique. Sa motivation faiblit comme naguère celle de Borg, depuis qu'il a d'autres centres d'intérêt que les courts de tennis. Or aucun Américain ne semble en mesure de prendre sa relève.

La première place paraît promise au jeune champion de Wimbledon, Boris Becker. En surclassant l'Australien Peter Doohan dans la foulée de sa victoire à Cincinnati, pour son premier match à Flushing Meadow, le jeune prodige allemand n'a rien fait mardi pour démentir cette impression.

Formation en question

Il n'y aurait rien à redire sur cet avènement si l'économie du tennis — les droits de télévision notamment — ne reposait pas en grande partie sur le fait qu'un Américain soit le numéro un mondial. Depuis 1968, c'est-à-dire le début des tournois open, Borg avait été l'exception qui confirmait la règle. Une nouvelle exception serait mal acceptée. C'est pour cette raison que le nouveau président de la fédération américaine, M. Randy Gregson, envisage de fonder une académie pour entraîner les meilleurs espoirs nationaux, alors que la formation des champions est mise en cause.

Les uns reprochent aux centres d'entraînement privés, qui coûtent très cher (1 400 dollars par mois), d'obtenir des résultats rapides, mais ensuite de faire plafonner les jeunes qui s'usent et se lassent ; les autres estiment que les universités, pourvoyeuses de champions dans la plupart des autres disciplines, mettent les joueurs sur le circuit trop tard. L'ancien champion Arthure Ashe pense pour sa part que le tennis reste confiné à une élite sociale (plus de 40 000 dollars de revenus par an) et que les Noirs et les familles à revenus modestes n'y ont toujours pas accès.

Malgré tout, les plus optimistes tentent de montrer *qu'il n'y a pas* lieu de dramatiser. Après tout, la moitié des cinquante premiers mondiaux sont américains. Mais cet argument a peu de portée dans un pays où on a le culte du vainqueur et, dans ces conditions, on comprend que McEnroe, dont le nationalisme est exacerbé, veuille montrer qu'il reste le plus fort, au point d'en devenir brouillon dans son empressement à bien faire.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS
(Premier tour)

SIMPLES MESSIEURS

Becker (RFA, nº 8) b. Doohan (Aus.), 6-4, 6-1, 6-2 ; Nyström (Suè., nº 10) b. Hooper (E-U), 6-4, 7-5, 6-1 ; McEnroe (E-U, nº 1) b. Glickstein (Isr.) 6-1, 6-7 (3-7), 2-6, 6-3, 7-6 (9-7) ; Wilander (Suè., nº 3) b. Amritraj (Ind.), 6-2, 6-4, 6-4 ; Smid (Tch., nº 16) b. Flur (E-U), 6-3, 7-5, 6-2 ; Jarryd (Suè., nº 6) b. Pernfors (E-U), 6-3, 7-6 (7-4), 6-4 ; Kriek (E-U, nº 12) b. McNamée (Aus.), 6-4, 6-2, 6-4.

SIMPLES DAMES

C. Bassett (Can., nº 15) b. I. Budarova (Tch.), 6-0, 6-7 (3-7), 7-5 ; W. Turnbull (Aus., nº 12) b. V. Ruzici (Rou.), 6-4, 6-1 ; H. Mandlikova (Tch., nº 3) b. A. Brown (G-B), 6-2, 6-1 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, nº 5) b. N. Diaz (Bré.), 7-6 (7-4), 6-1 ; B. Gadusek (E-U, nº 14) b. G. Fernandez (PR), 6-2, 7-5 ; A. Temesvari (Hon., nº 16) b. K. Maleeva (Bul.), 6-2, 4-6, 6-4 ; M. Maleeva (Bul., nº 8) b. S. Mascarin (E-U), 6-1, 6-1 ; H. Sukova (Tch., nº 7) b. J. Mundel (Af-S.), 6-1, 6-0 ; C. Benjamin (E-U) b. I. Demongeot (Fra.), 6-4, 6-3 ; R. White (E-U) b. C. Tanvier (Fra.), 0-6, 7-6 (10-8), 6-4.

(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et des joueuses et leur rang comme tête de série.)

Après Auxerre et Laval

DES HOOLIGANS « EN DÉPLACEMENT » A NICE

(De notre correspondant.)

Nice. — Un « commando de casseurs » a mis à sac, mardi 27 août, vers quatre ou cinq heures du matin, les installations du stade Ray à Nice, détruisant les vestiaires, les sanitaires, le local du magasin du matériel et le système de commande électrique. Les vandales ont déclenché par ailleurs un incendie dans le local abritant le central PTT, qui a été totalement ravagé. L'incendie a détruit quelque deux mille ballons qui devaient être distribués au public lors de la rencontre du vendredi 30 août entre Nice et le Paris Saint-Germain. On estime les dégâts à plusieurs centaines de milliers de francs.

Pour la quatrième fois, après Laval (1er et 21 août) et Auxerre (16 août), les « *hooligans du PSG* » ou ceux qui se font passer pour tels, ont couvert les murs du stade niçois d'inscriptions qui ne laissent aucun doute sur l'esprit qui les anime : « *Nice stade destroy...* », « *PSG 5, Nice 0* », « *PSG pour la vie...* », « *Allez PSG champion* », « *Notre père Hitler* » (accompagné d'une croix gammée), « *Vive les casseurs* », « *PSG Skins* », « *Les hooligans du PSG* », etc.

Personne n'a rien entendu, et les trois chiens du gardien n'ont pas aboyé. C'est l'épaisse fumée noire sortant d'une colonne de ventilation qui a donné l'alerte et a sans doute interrompu l'action des vandales.

Le match OGC Nice — PSG aura bien lieu comme prévu, mais d'importants renforts de police seront à pied d'œuvre.

M. V.

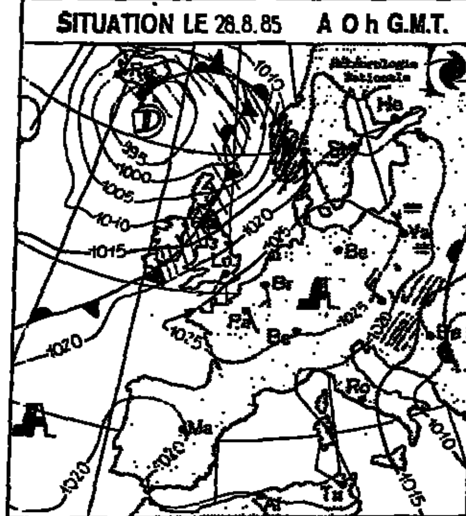
● CYCLISME : *championnat du monde.* — L'équipe de France sélectionnée pour participer au championnat du monde sur route, le 1er septembre à Montello, près de Trevise (Italie), aura la composition suivante : Bernard Hinault, Dominique Arnaud, Jean-François Bernard, Charly Bérard, Bernard Vallée (La Vie claire), Gilbert Duclos-Lassalle, Robert Forest (Peugeot), Marc Madiot, Charly Mottet (Renault), Jean-Claude Leclercq, Frédéric Vichot (Skil), Pierre Bazzo (Fagor). Remplaçant : Alain Vigneron (La Vie claire).



INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.8.85 À 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 29.08.85 DÉBUT DE MATINÉE



≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre mercredi 28 août à 0 h et jeudi 29 à 24 h.

Des conditions anticycloniques prédominent sur la France. Le front ondulant situé sur le proche Atlantique circulera à l'écart de notre pays.

Jeudi matin : un temps frais et parfois brumeux prédominera sur toutes les régions, les températures minimales seront encore basses sur les régions du Centre où elles dépasseront difficilement 10 degrés.

Au cours de la journée, le temps partout bien ensoleillé s'accompagnera d'une hausse diurne importante des températures : elles seront voisines de 21 à 26 degrés sur la moitié nord, 24 à 30 degrés plus au sud.

Le vent de secteur est dominant, sera faible.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 27 août, le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 août) : Ajaccio, 28 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 11 ; Bordeaux, 23 et 8 ; Bréhat, 23 et 12 ; Brest, 19 et 13 ; Cannes, 26 et 14 ; Cherbourg, 18 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 3 ; Dijon, 21 et 10 ; Dinard, 22 et 10 ; Embrun, 21 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 22 et 6 ; La Rochelle, 22 et 12 ; Lille, 21 et 8 ; Limoges, 21 et 12 ; Lorient, 19 et 9 ; Lyon, 21 et 7 ; Marseille-Marignane, 25 et 12 ; Menton, 27 (maxi) ; Nancy, 20 et 5 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Nice-Ville, 27 (maxi) ; Paris-Montsouris, 22 et 9 ; Paris-Orly, 22 et 11 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 27 et 12 ; Rennes, 21 et 8 ; Rouen, 20 et 10 ; Saint-Etienne, 21 et 5 ; Strasbourg, 21 et 7 ; Toulouse, 24 et 7 ; Tours, 22 (maxi).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 ; Genève, 21 et 7 ; Lisbonne, 32 et 20 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 30 (maxi) ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 20 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

J AIME LE SON DU COR... – L'Association des amis du Champ de Bataille au Neubourg (Eure) organise le dimanche 8 septembre une Fête de la vénerie, renouant ainsi avec une tradition millénaire qui a ses rites, ses lois et son langage (« servir le cerf », par exemple). Après la célébration de la messe de Saint-Hubert, patron des chasseurs, l'après-midi sera consacré à diverses manifestations : présentation d'une dizaine d'équipages, carrousel d'amazones, démonstration d'appel des chiens, présentation de « chiens de rouge », dressés pour retrouver le gibier blessé, simulation de déterrage, concert de trompe, etc. On pourra aussi visiter l'exposition « Chasse et nature en Normandie ».

★ **Association des amis du Champ de Bataille et de la Normandie, 27110 Le Neubourg. Tél. (16-32) 35-03-72.**

Prix d'entrée : 50 F, 35 F pour les enfants, gratuit pour les enfants de moins de cinq ans. L'exposition continue jusqu'au 11 novembre. Prix d'entrée : 25 F.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 AOUT

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Les jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés, avec l'atelier de Delacroix », 15 heures, façade Saint-Germain-des-Prés (M. Hager).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, 36, quai du Louvre.

« Le Musée de la franc-maçonnerie », 15 heures, 16, rue Cadet (M.-C. Lasnier).

« Riches heures de la place Dauphine. La rue des Orfèvres et le Grenier à sel au temps des corporations moyenâgeuses. Le pont aux pleurs, les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 12, place Dauphine (I. Haulier).

« Cité universitaire et architecture de l'entre-deux guerres à Montsouris », 15 heures, devant RER cité universitaire.

« La maison de Zadkine », 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas.

« La Sorbonne et le quartier Latin », 15 heures, place Sorbonne devant église.

« Port-Royal intact autour du cloître le plus poétique de Paris », 15 heures, 123, boulevard Port-Royal.

« Le couvent de l'Assomption, 15 heures, place Vendôme au pied colonne (C.A. Messer).

« Le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Le Marais illuminé », 21 heures, parvis Hôtel de Ville devant poste, ou 21 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

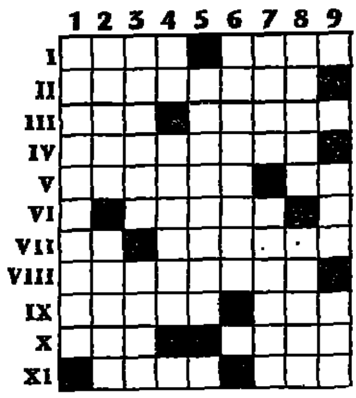
« Cent tombeaux de femmes célèbres », 14 h 45, 10, avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

Hôtel Trianon, 1 *bis*, rue de Vaugirard, de 10 heures à 19 heures, « Applications pratiques de la connaissance des symboles ». Inscriptions (1) 872-55-50.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4041



HORIZONTALEMENT

I. On trouve ses feuilles dans la soupe ou dans les « bouillons ». Souvent chère au cœur. – II. Rat qui fit son apparition en France au XVIIe siècle. – III. Vieille rogne. La mauvaise penche souvent dans le milieu. – IV. Une poste où l'on voit le destinataire faire son propre facteur. – V. Capitale bantoue. Divinité. – VI. Victime d'une affection cardiaque. – VII. « Chute » de neige. Economiquement fortes. – VIII. Souvent technique, en matière de télévision. – IX. Descend des cimes. Poudre fortifiante. – X. Premier mot d'un ensemble latin inimitable dans sa perfection. Bien qu'ayant pris des couleurs avec le temps, elle se montre parfois bien terne. – XI. Sa mine est trompeuse. Un plateau de vedettes.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, il n'y a pas loin de la coupe aux « lèvres ». – 2. Carrée de dames. Travailler à l'œil. – 3. Héros de la trilogie d'Eschyle. Démonstratif. – 4. En putréfaction. Empruntait de la galette ou distribuait des pains. – 5. Il est chez lui nulle part. – 6. Provinciale de Passage. – 7. Pic ou aiguille. Sont plus engageantes quand elles ont été bien battues. – 8. Relais dans les postes. Affiche. – 9. Leurs attaques dégagent le front. Sans équivoque.

Solution du problème n° 4040

Horizontalement

I. Opiniâtre. – II. Nono. EM. – III. Diderot. – IV. Usé. Alors ! – V. Localités. – VI. Animer. – VII. Sûr. Mao. – VIII. Iris. Coin. – IX. Oasis. – X. Nonnettes. – XI. T.O.E. Tu.

Verticalement

1. Ondulation. – 2. Poison. Ou. – 3. Indécision. – 4. Noé. Amusant. – 5. Râler. Seo. – 6. Abolir. Cité. – 7. Tôt. Most. – 8. Ré. Rêvai. Et. – 9. Emission. Su.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 août :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de la loi du 23 août 1985 sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie et relatifs à l'organisation des élections aux conseils de région de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

● Portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection aux conseils de région de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



Emirates

EMIRATES AIRLINES

recherche

PERSONNEL NAVIGANT

La compagnie d'aviation la plus nouvelle du monde cherche du personnel navigant commercial qualifié féminin et masculin. Nous demandons du personnel de cabine expérimenté. Age minimum : 20 ans. Taille minimum : 1,60 m. La connaissance de la langue anglaise est essentielle et de la langue arabe un avantage.

Vous êtes priés de remplir votre curriculum vitae en anglais en donnant un maximum de détails sur votre éducation scolaire, vos qualifications, les langues parlées, votre carrière professionnelle et le type d'avion sur lequel vous avez volé. Prière de joindre une photo pleine taille et une photo passeport à votre candidature, et adressez à : Emirates, Hôtel Hilton International, 18 Avenue de Suffren, F. 75740 Paris Cedex 15.

Vous êtes priés d'indiquer votre numéro de téléphone et votre adresse postale pour nous permettre de vous inviter à l'interview qui aura lieu à Paris les 4, 5 et 6 septembre.

Notre base est Dubaï, une ville moderne et agréable au sud du Golfe Arabe. Votre logement et votre entraînement seront assurés par la compagnie. Si vous êtes sélectionné, vous devriez pouvoir nous rejoindre le 25 septembre 1985.

Emirates

FÉDÉRATION ÉC. CATH. FRANÇ. Istanbul ch. PROF. rentrée sept. 85 en MATH. : CAPES ou lic. enseign. exig. + 2 années exercice. Ecr. av. C.V. + photo à HAVAS N° 3.789 BP 412, 29275 BREST CEDEX qui tr.

secrétaires

PMI Argenteuil
Cherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE QUALIFIÉE
Tél. 947-33-11.

travail à domicile

Pour votre frappe de tous textes trav. très rapide et soigné. Michèle. Matin Téléphone : 246-78-83.

enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)

à partir de £17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95 Tel (3) 959 26 33 (Soirée) ou Regency Langues, 66 Champs Elysées, Immeuble A, 9e étage 75008 PARIS Tel.: (1) 562.55.00. M.B.

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DE LA RÉGION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
recherche

CHARGÉ (E) DE MISSION

Collaborateur (trice) de la direction générale pour l'assister dans les domainse suivants :
- Relations humaines à l'intérieur de l'entreprise (650 personnes) ;
- Supervision des services concernés et promotion des systèmes d'information, de documentation et de communication intérieurs et extérieurs ;
- Préparation des conseils de direction et d'administration, et relations générales avec les instances administratives régionales, publiques et privées.

Formation supérieure et connaissance approfondie du droit social, législation du travail et techniques de communication.

- Résidence au siège à Nîmes ;
- Rémunération annuelle : 200.000 F (+) selon expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous N° 7.680 *le Monde* Pub. service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES
pour assurer des développements :
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal
- Logiciel de base
- Assembleur Motorola.

Ecrire ou téléphoner au : 787898/80, avenue Gallieni Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET CEDEX Téléphone : 360 13-54-55.

Groupe en expansion rech.
SURVEILLANTE GÉNÉRALE
pour clinique banlieue Nord-Est. Salaire motivant. Téléphone : 830-12-92.

DEMANDES D'EMPLOIS

Entreprises, qui êtes à la recherche de nouvelles idées de jeux de sociétés, je suis susceptible de vous intéresser, car seule la création est du domaine de mon imagination. Ecr. s/n° 7.682 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de promotion 15 a. d'exp., resp. service. Animation et organisation.
FOIRES, EXPOS.
Salons, congrès, séminaires, conception communication. Audiovisuelle pour et dans l'entreprise, rech. situation. Tél. (3) 478-13-74, le matin.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 Paris.

formation professionnelle

VOTRE CARRIERE EN TECHNIQUE DE POINTE

Formation professionnelle en informatique
- d'Analystes-programmeurs
- Chefs de projet

ou

Formation professionnelle de coordonateurs de maintenance industrielle (nouvelle carrière utilisant l'informatique).

Pour les conditions d'admission, de sélection, de crédit, et pour la visite du centre de formation, contactez :

ACILOG
38, rue de Bassano
75008 PARIS-M° George V
Tél. : 723.55.18
809.67.00-01-02

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES ST-HONORÉ LUXUEUSE RÉNOVATION Appt 140 m², liv., 3 chbres, 3 bains. CALME, SOLEIL. GARBI - 567-22-88.

4e arrdt

BEAUBOURG face église St Merri, studio tout confort, caractère, entrée, kitchenette équipée, s.-de-bains, w.-c., 4e étage, sur rue piétonne. 250.000 F. Immo Marcadet. Téléphone 252-01-82.

5e arrdt

CENSIER 50 m² Très beau 2 p. cuisine, bains, bel immeuble. 880.000 F. GARBI - 567-22-88.

6e arrdt

SEVRES-BABYLONE Dble liv. + 2 ch. 1.500.000. Matin. 567-47-47.

9e arrdt

9e Fbg Poissonnière, beau studio. Grande cuisine, W.C. indépendant. Bains. Refait neuf. Calme, clair. Téléphone : 286-20-88.

13e arrdt

SALPÊTRIÈRE 3 P., tt cft. excel. état, calme 450.000 F, 325-97-16.

94 Val-de-Marne

EN PLEIN CŒUR RER, LA VARENNE, 5' à pied dans résidence pierre de T. au 7e et dernier étage, bel appt, 125 m², entrée, liv. dble, 40 m², cuis. équipée, 3 chbres, tt cft, 2 balcons en L, cave, park., asc., 890.000 F. BOURASSEAU 30, av. du Gl de Gaulle, 94 CHAMPIGNY, 885-76-38.

appartements achats

RECHERCHE URGENT Logts ttes surf., même à rénov., Paris ou portes. Immo Marcadet. 252-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

Loue ÉLANCOURT. 20' Montparnasse, F 5, parfait état. Px 3.300 F + charges. Tél. 627-42-36.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES, louez rapidement sans commission Entre PARTICULIERS. Nombreuses demandes : chambres, studios, 2 pces, 3 pces, etc. Paris, banlieue. HESTIA, 224-88-88.

Pour Personnel et dirigeants GRANDE STE FRANÇAISE INFORMATIQUE, recherche div. appartements de 2 à 7 p. Studios, villas. Loyers élevés acceptés. Paris et environs. Téléphone 504-04-45.

URGENT DIRECTEUR Firme américaine cherche 3 pces, caractère, préférence Saint-Germain-des-Prés, Marais. Contact, 380-70-00, extension 430.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas ttes banl. loyer garanti, (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris Rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

Jeune fonctionnaire ministère intérieur loue Paris studio meublé, de préférence. Tél. 260-35-35. p. 2417 h.b.

locaux commerciaux

Locations

SIÈGE SOCIAL Secrétariat + Bureaux nfs, démarche RC et RM. SODEC SERVICE Champs-Elysées 723-55-47 Nation 341-81-81

villas

BRIGNOLES (83) A vendre VILLA F6 (127 m²), tout confort, sur 1.225 m², année 1983. Prix 650.000 F (à débattre), M. FONTANA. Téléphone : 874-84-43 h.b. et 306-57-65 après 20 heures.

RER, BRY-SUR-MARNE 10' à pied résident., villa 1970, refait entièrement à neuf + qualité, 260 m² habitables, s.-sol total, gar. 2 voitures, cuis. d'été, s.-de-jeu, bureau, entrée, séjour dble 50 m² + salon 25 m², terrasse cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. de bains + s. d'eau sur 800 m² clos. 1.730.000 F. BOURASSEAU, 30, av. du Gal de Gaulle, 94 Champigny, 885-76-38.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES Loue directement 1 bur. ou + ds imm. stand. 563-17-27.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL** Bureaux, secrétariat, télex. **CONSTITUTION SOCIÉTÉ** Prix compétitifs. Délais rapides. ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **355-17-50**

DOMICILIATION 8e, 2e. Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société. **ACTE, 359-77-55.**

ÉTOILE BUREAUX MEUBLES TRÈS HAUT NIVEAU SALLE DE RÉUNIONS SHOW-ROOM SECRÉTARIAT-TELEX TEL. (1) 727-15-59.

propriétés

A vendre Maison de maître avec dépend. dans parc clos de 4.500 m² env., portes de MOULINS-SUR-ALLIER. S'adresser Cabinet J. DERVAULT, 2, rue Berthelot B.P. 66 03002 MOULINS CEDEX Tél. (70) 44-50-52.

châteaux

Achète château historique région indifférente. Ecrire : URBA Consult 137, av. Victor-Hugo. 75116 Paris. Tél. : 704-64-70.

maisons de campagne

BÉTAILLE, 30 km Rocamadour, à vendre maison. Séjour 36 m², 1 chambre, grande cuisine aménagée, combles aménageables, w.-c., s. de bains, garage, cellier, 2 910 m² terrain, façade pierre de pays, 400 000 F à débattre. Tél. : 861-00-29, 91, bd CHARLES-VAILLANT, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

villégiature

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. 60 £ par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

économie

REPÈRES

Dollar : hésitant à 8,48 F

Aucune variation sensible n'a été enregistrée mercredi matin 28 août sur les cours du dollar. La devise américaine a coté 8,4750 F (contre 8,4830 F la veille) et 8,7750 DM (contre 2,7770 DM). D'une façon générale, les affaires ont été très calmes.

Les cambistes ne s'attendent pas à de très gros mouvements sur le dollar à l'approche du long week-end marqué aux Etats-Unis par *l'arrêt de travail du « Labor Day ». Ils faisaient* toutefois remarquer que les besoins de dollars pour les opérations commerciales sont assez importants, comme chaque fois en fin de mois.

Conjoncture : bons résultats en RFA sur les prix et la balance commerciale

Les prix à la consommation en République fédérale d'Allemagne ont baissé de 0,3 % en août par rapport au mois de juillet, selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En juillet, les prix avaient déjà baissé de 0,2 % tandis qu'ils avaient augmenté de 0,1 % en juin. D'autre part, la balance commerciale a enregistré en juillet un nouvel excédent de 6,8 milliards de deutschemarks (20,7 milliards de francs), soit plus *du double de juillet 1984. Sur les sept premiers mois de l'année,* l'excédent commercial atteint 38,8 milliards de deutschemarks, ce qui laisse penser que les 54 milliards d'excédent de 1984 seront dépassés cette année. Enfin la balance des comptes courants a été *excédentaire* de 2,1 milliards de deutschemarks en juillet et de 17,3 milliards depuis janvier. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

En Union soviétique

L'« expérience » économique de M. Gorbatchev

Réduire le rôle des administrations intermédiaires entre le Gosplan et les entreprises

De notre correspondant

Moscou. – La nomination de M. Germen Gvichiani à la première vice-présidence du Gosplan (*le Monde* daté 18-19 août) équivaut à une petite révolution au sommet de cette institution monstrueuse qui est chargée de planifier l'ensemble de l'économie soviétique. M. Gvichiani, cinquante-six ans, devient l'adjoint de M. Baibakov, qui préside le Gosplan depuis vingt ans, et est âgé de soixante-quatorze ans. Un homme de la même génération que M. Gorbatchev, *réputé énergique et favorable* au changement, accède ainsi au cœur du système de planification soviétique.

Jusqu'à présent, le secrétaire général, mis à part quelques limogeages subalternes, n'a guère touché aux principaux responsables de l'appareil gouvernemental, à la différence de ce qu'il a accompli au sommet du parti, où il a rapidement promu des hommes à lui. Un renouvellement important du personnel est cependant nécessaire pour faire appliquer les textes récemment parus qui visent à donner – dans le cadre immuable de la planification centralisée – plus d'*autonomie* comptable aux entreprises.

Il ne s'agit pas de « réforme » – le mot est même soigneusement banni, – mais d'une « expérience ». Celle-ci avait été lancée par Andropov en 1983 et avait touché cinq ministères industriels au 1er janvier 1984. Elle concerne actuellement une vingtaine de départements ministériels centraux ou locaux (l'URSS en compte environ cinq cents au total). Elle sera étendue en 1986 à une dizaine de nouvelles branches industrielles (telles que la construction mécanique, l'industrie légère et alimentaire, les pêcheries, les services) et sera généralisée à l'ensemble de l'économie soviétique au 1er janvier 1987.

L'idée essentielle est que le Gosplan doit s'occuper davantage de l'avenir, donner des directives plus générales et laisser les entreprises administrer leurs fonds de façon plus autonome. On va donc diminuer le nombre des indicateurs *centraux et prendre davantage en* compte, pour récompenser ou punir les entreprises, ce qui a été réellement acheté par les consommateurs et non plus seulement les quantités produites.

Il ne s'agit en aucune façon d'une évolution de type hongrois ou chinois vers l'économie de marché, puisque les prix, même « modulés » en fonction de la qualité, restent fixés administrativement et qu'il n'est pas question d'autoriser les *entreprises à licencier du* personnel.

Prix et qualité

Un décret paru dans la *Pravda* du 4 août énumère les mesures décidées. Tout d'abord, les pouvoirs des *« commissions d'attestation de la qualité »* vont être accrus. Dans cinq secteurs d'activités, ces organismes donnent leur appréciation sur les produits manufacturés. A partir de 1986, les entreprises pour*ront augmenter jusqu*'à 30 % les prix des articles qui auront été jugés de qualité supérieure. Il s'agit des prix de gros payés par les centrales d'achats qui forment l'ossature du système de distribution soviétique.

Il n'est pas précisé dans le décret, mais cela paraît logique, que ces hausses seront répercutées sur les prix de détail. Les produits qui auront été mal notés par les commissions verront, au contraire, leurs prix baisser *de 5 % la première année*, de 10 % la seconde et de 15 % la troisième. Si la qualité ne s'est pas redressée au bout de trois ans, l'article sera tout simplement supprimé.

Ce système de prix « modulés » sera instauré en 1986. Il s'agit d'une nouveauté en *URSS*, de nombreuses entreprises *fabriquant* n'importe quoi, leur seule obsession étant de fournir en fin d'année les quantités prévues par le plan.

Les anecdotes abondent sur ces usines qui ne livrent que des chaussures d'une seule pointure, voire des *articles immédiatement hors* d'usage. On cite par exemple, un type de combiné téléphonique de modèle courant en vente à Moscou qui se détraque pratiquement au premier jour d'utilisation ; le réparateur sourit quand on le lui apporte... Les entreprises seront d'autant plus incitées à veiller à la qualité que les rabais seront, à concurrence de 70 %, prélevés sur le fonds qui leur sert à verser des primes (appelées *« stimulants matériels »*) aux meilleurs travailleurs.

Une plus grande autonomie comptable

Le *rôle de ces fonds de « stimulation »* sera accru. Ils seront davantage alimentés si l'entreprise produit des articles de bonne qualité mais, à partir de 1986, on en déduira également les sommes nécessaires pour remplacer les produits défectueux renvoyés par les centrales d'achats.

Un autre fléau du système soviétique, les retards, va être combattu. Les entreprises passent contrats entre elles par l'intermédiaire du planificateur central pour se livrer les matériaux dont elles ont besoins. Le non-respect des délais, voire la non-exécution des contrats, est monnaie courante. Les grandes entreprises paient d'ailleurs à longueur d'année des salariés uniquement pour aller dénicher « au noir », parfois à *l'autre* bout du pays, les pièces détachées ou les produits nécessaires. Désormais, une pénalité correspondant à 5 % du prix global de la livraison frappera le retardataire.

L'ampleur du désordre actuel est mise en relief par la décision de récompenser d'une prime d'également 5 % le fournisseur qui aura simplement observé les délais...

De façon générale, l'autonomie comptable des entreprises sera élargie. Celles-ci auront une plus grande maîtrise sur les dotations en capital destinées au renouvellement de leur matériel. Elles élaboreront elles-mêmes, ce qui ne va pas apparemment de soi dans le système soviétique, ces plans de rééquipement. Ceci ne concerne cependant que des projets n'excédent pas 4 millions de roubles (environ 43 millions de francs) pour l'industrie lourde, ou 2,5 millions de roubles (27 millions de francs) pour les autres secteurs.

Les entreprises pourront, d'autre part, selon le décret du 4 août, *« thésauriser en vue des dépenses à venir »* les fonds non utilisés. Jusqu'ici, ces fonds étaient récupérés par le ministère de tutelle, ce qui avait pour effet d'étouffer dans l'œuf toute velléité d'épargne. Ces sommes pourront être placées dans *les banques qui pourront à leur tour* les utiliser comme crédits pour d'autres opérations. Dans ce domaine, les gestionnaires soviétiques semblent découvrir l'Amérique...

Un alinéa du décret permet enfin aux entreprises exportatrices de disposer un peu plus librement des devises qu'elles auront gagnées par leurs ventes à l'étranger. Ce paragraphe est curieusemnt rédigé sous une forme négative qui crée une certaine ambiguïté. Il sera désormais *« interdit de bloquer les devises obtenues par les livraisons à l'exportation »*. cela semble signifier, au dire des experts, que les entreprises intéressées pourront utiliser ces devises de façon plus autonome pour se rééquiper elles-mêmes à l'étranger.

Mais le jour n'est pas venu où les gestionnaires des champs de pétrole sibériens, par exemple, toucheront directement la manne créée par le principal poste d'exportation de l'économie soviétique. Là encore, il s'agit de donner une certaine liberté d'action comptable aux entreprises qui vendent à l'étranger, mais les devises elles-mêmes resteront entre les mains des organismes spécialisés de Moscou.

Au total, M. Gorbatchev innove mais il ne prend pas de risques excessifs, puisqu'il reste dans la logique du système. « L'expérience » est cependant importante, dans la mesure où elle accorde une plus grande marge de manœuvre aux directeurs d'entreprises. Leur pouvoir s'accroît tandis qu'est maintenu celui du planificateur central et que sont rognées les prérogatives des échelons intermédiaires, les ministères de tutelle et surtout les ministères locaux, aux effectifs pléthoriques.

Cette énorme bureaucratie n'a donc aucun intérêt à ce que l'expérience réussisse, et elle peut exercer sa formidable force d'inertie en attendant que « l'expérience » soit étendue à toute l'économie soviétique, le 1er janvier 1987.

DOMINIQUE DHOMBRES.

SOCIAL

L'Etat va récupérer 12 milliards de francs sur la Sécurité sociale

Cette fois, les prophètes de malheur pourraient bien avoir raison : annoncée à plusieurs reprises depuis 1983, la réapparition d'un déficit de la Sécurité sociale paraît certaine en 1986, en l'absence de mesures nouvelles. Et le « trou » ne serait pas négligeable. Les responsables de la CFDT et de FO l'ont évalué respectivement à 20 et 30 milliards de francs, en se fondant sur la différence entre l'évolution probable des dépenses et des cotisations.

Pour les experts aussi, ces chiffres situent la « plage » probable du déficit, même si le montant dépendra de l'évolution de la production et des salaires en 1986.

Au gouvernement, on ne les juge pas impossibles, même si on les qualiffe d'exagérés et si l'on se refuse à tout chiffrage en attendant les hypothèses économiques pour 1986 et les derniers résultats du régime général en 1985.

Comment peut-on si vite en arriver là, alors que naguère – fin 1984 – le régime général *se* trouvait avec un excédent comptable de 16,6 milliards *(le Monde* du 24 juillet) ? Pour comprendre, il faut d'abord relativiser le déficit prévisible comme l'excédent antérieur, malgré l'énormité des chiffres. Les 16,6 milliards de 1984 représentaient environ 2,6 % des dépenses du régime général ; les 20 milliards de 1986 correspondraient à moins de 3 %. *cette année-là.*

Ajoutons, comme le rappelait dans *le Monde* du 26 juillet M. Jean-Jacques Dupeyroux, que le déficit de 1986 restera largement inférieur aux prélèvements effectués sur le régime général au profit d'autres régimes notamment ceux des agriculteurs et des travailleurs indépendants (38 milliards de francs en 1985). MM. Maire et Bergeron ont évidemment parlé de ce transfert, mais un rapport du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) et le *Livre blanc publié* par le ministère des affaires sociales en 1983 l'avaient déjà mis en évidence.

Le poids des retraités

D'où vient cependant le « glissement » ? A la fois des dépenses et des recettes. Pour les premières, il s'agit avant tout des retraites. L'accroissement des demandes de cessation d'activité provoqué par l'abaissement de l'âge de la retraite tend à se ralentir, mais des générations plus nombreuses arrivent à l'âge de la retraite. Un premier contigent important de préretraités atteignant soixante-cinq ans, sortant du système de la garantie de ressources devrait aussi passer à la charge du régime général en 1986. Enfin le fait que les nouveaux retraités ont le plus souvent effectué des carrières complètes accroît aussi les dépenses.

Une étude réalisée l'an dernier à la direction de la prévision évaluait à 9 % environ en 1986 l'augmentation des prestations de retraite (en francs courants), contre 10 % en 1985. Aujourd'hui une augmentation de 8 % paraît vraisemblable (1). Le déficit de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qui *sera de 9 milliards* de francs en 1985, pourrait atteindre 15 milliards pour 1986.

La situation est moins claire dans la branche maladie. Pour 1985 M. Bergeron estime que les experts du ministère des affaires sociales *ont* sous-estimé l'augmentation des dépenses de santé : celles-ci pourraient atteindre 9 % en valeur au lieu des 7,5 % annoncés dans le rapport pour la commission des comptes.

En fait, les résultats sont contradictoires. Sur l'ensemble du premier semestre 1985, l'augmentation des dépenses hospitalières qui s'annonçaient forte en début d'année s'est notablement ralentie : 4,6 % seulement par rapport à la période correspondante de 1984 (+ 4,2 % pour les hôpitaux publics). Même s'ils amplifient le mouvement, ces chiffres sont significatifs : après les dérapages de l'an dernier, le budget *global paraît avoir tenu.*

En revanche, l'augmentation des dépenses de médecine de ville dépasse nettement les prévisions des compte de la Sécurité sociale, qu'il s'agisse des honoraires médicaux (+ 14,4 %) ou des prescriptions (+ 16,4 % et même + 17,1 % pour la seule pharmacie). Sans doute cela est-il dû en partie à une épidémie de grippe au premier trimestre. Mais les relèvements de tarifs (2) vont sans doute accroître les dépenses au second semestre. A partir de là, si un certain déficit paraît probable en 1986, il semble très difficile de le chiffrer.

Un désengagement

Côté recettes, on peut en effet s'attendre, de façon générale, à un tassement des ressources apportées par les cotisations compte tenu de la baisse prévue de 0,6 % des effectifs employés l'an prochain. En 1985 comme en 1984, les effets des suppressions d'emplois ont été partiellement compensés par une hausse des salaires supérieure aux prévisions – surtout pour les salaires inférieurs au plafond de la sécurité sociale. Il est douteux que le même phénomène se reproduise en 1986 mêmesi l'on prévoit une baisse de 1,3 % du revenu disponible.

Surtout le régime général va se voir privé de sommes non négligeables par un « désengagement » accru de l'État. A la disparition des derniers restes de la cotisation fiscale de 1 % sur les salaires versés *encore en 1985 va s'ajouter toute* une série de mesures : la « compensation » accordée par l'État pour remplacer la taxe sur les tabacs sera abandonnée ; le budget ne paiera plus les cotisations d'assurance-maladie des titulaires de l'allocation d'adulte handicapé (AAH), cotisations dont l'assiette avait déjà été modifiée en 1984 pour réduire la contribution de l'État ; le coût de la sectorisation psychiatrique sera laissé à la charge de l'assurance-maladie. En outre, la modification du mode de calcul de la taxe sur les alcools en réduira sensiblement le rapport – sans compensation de la part de l'État. L'ensemble ferait perdre quelque 12 milliards de francs *de recettes à la sécurité sociale* (dont 8 milliards au seul régime général).

Nécessaires pour « boucler » le budget 1986 en réduisant les impôts, ces économies vont à l'encontre de la politique engagée en 1982 avec la prise en charge par l'État de l'allocation aux adultes handicapés, consistant à soulager le régime général de dépenses relevant de la solidarité nationale ou de la politique générale de santé. Venant après la suppression du *1 %*, elles contribuent de façon importante au déficit prévisible de 1986 et, plus largement, elles « fragilisent » le régime général en période de chômage, en faisant dépendre ses ressources presque exclusivement des cotisations assises sur les salaires – situation pratiquement exceptionnelle dans les pays industrialisés.

GUY HERZLICH.

(1) *En 1985, l'augmentation des* prestations sera sans doute en réalité de 11,1 %. Mais les hypothèses de prix pour 1986 sont plus basses.

(2) A la revalorisation annuelle des tarifs médicaux appliquée depuis juin dernier, il faudra ajouter celles à venir *pour les professions paramédicales* comme pour les dentistes.

LES ACHATS DE CÉRÉALES AMÉRICAINES

Beaucoup de maïs et très peu de froment

De notre correspondant

Moscou. – Un petit mystère a *plané sur la visite qu'a effectuée*, lundi 26 et mardi 27 août à Moscou, le secrétaire américain à l'agriculture, M. John Block. Pourquoi les Soviétiques, qui ont acheté cette année la plus grande quantité de céréales américaines de toute leur histoire, n'ont-ils pas importé le quota minimum de froment requis par l'accord de 1983 ? M. Block avait, lui-même, solennellement signé ce document il y a deux ans à Moscou. Il n'a pas *été* en mesure, mardi, d'*indiquer si cette clause par*ticulière serait respectée ; il n'a pas d'ailleurs donné l'impression que les Etats-Unis s'en souciaient outre mesure.

L'accord de 1983 stipule que l'URSS achètera chaque année au minimum 4 millions de tonnes de froment aux Etats-Unis et une quantité égale de maïs. Or si les Soviétiques ont importé cette année environ 15 millions de tonnes de maïs américain, battant tous les records dans ce domaine, ils n'ont acquis que 2,9 millions de tonnes de froment. La satisfaction du lobby agricole américain, relayée par M. Block, a été évidente devant ces achats massifs de maïs. *« Le marché soviétique est pour les fermiers américains le second du monde après celui du Japon »*, a déclaré, mardi, le secrétaire américain à l'agriculture. Mais l'énigme du froment, sur laquelle les officiels américains n'ont pas excessivement insisté, reste entière.

Du pain au bétail

L'an dernier, par exemple, l'URSS avait importé 6 millions de tonnes de froment américain. Les livraisons en provenance de la CEE, en particulier de France, très importantes au cours de la campagne d'achat qui s'achève actuellement, ont peut-être fait la différence. Le maïs sert surtout à l'alimentation du bétail, alors que le froment – du moins celui de qualité supérieure – est utilisé pour la fabrication du pain.

Des articles ont récemment fleuri cependant dans la presse pour fustiger ceux qui nourrissent des porcs sur leur lopin individuel avec du *pain, dont le prix est subventionné* et n'a pas varié depuis 1955. La miche de pain ordinaire serait vendue, selon les experts occidentaux, à moins de la moitié de son coût de revient réel. Il n'est pas rare de voir dans les villages des femmes – ce sont elles qui, traditionnellement s'occupent du bétail privé – acheter chaque jour jusqu'à une dizaine de miches, quantité bien excessive pour leur consommation particulière. Les *Izvestia* du 3 août ont évoqué le cas *du président du kolkhoze Progrès*, en Moldavie, qui est allé plus loin encore et faisait venir le pain par tonnes pour les porcs de l'exploitation collective, alors qu'on en manquait au même moment dans les hôpitaux et les cantines scolaires de la région. Il a été démis de ses fonctions, exclu du parti et passera prochainement en jugement.

M. Block, qui n'était pas venu en URSS depuis deux ans, a été reçu par le ministre soviétique de l'agriculture, *M. Valentin Messiats*, et par le nouveau responsable de ce secteur au secrétariat du parti, M. Victor Nikonov. Il a été ainsi un des premiers responsables occidentaux à rencontrer ce promu du plénum d'avril dernier qui, à cinquante-six ans, est de la même génération que M. Gorbatchev, et a, comme lui, une formation d'ingénieur agronome. M. Nikonov a d'ailleurs repris au secrétariat du comité central le dossier agricole que suivait jadis M. Gorbatchev.

Le secrétaire américain à l'agriculture, qui poursuit ce mercredi à Kiev son voyage en URSS, a jugé *« cordiaux et utiles »* ses entretiens de Moscou. Cette visite *« fait partie du processus général d'amélioration des relations américano-soviétiques »*, a-t-il affirmé. Aucune des questions politiques d'actualité, que ce soit la prochaine expérience américaine d'armes antisatellites ou la mystérieuse affaire de la « poudre » avec laquelle le KGB « pisterait » *les diplomates* américains en poste à Moscou, n'a cependant été évoquée par ses interlocuteurs,

D. Dh.

Au Brésil

NOMINATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE

M. Fernando Bracher, précédemment directeur du département international de Bradesco, la première banque privée du Brésil, a été nommé, mardi 27 août, gouverneur de la Banque centrale du pays. Il remplace à ce poste M. Antonio Carlos Lemgruber, qui avait démissionné la veille par solidarité avec M. Francisco Dornelles, l'ancien ministre des finances.

Le nouveau gouverneur avait déjà fait partie du directoire de la Banque centrale lors de la présidence du général Ernesto Geisel (1974-1979). Il semble faire partie de ceux qui, au Brésil, font de la poursuite de la croissance une priorité. *« Les années 1983 et 1984 ont été des années de sacrifices très durs pour le pays. Il est temps d'en récolter les fruits »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse. A la mi-août, il avait déclaré à un magazine financier du pays qu'une campagne agressive d'exportations (qui avait déjà permis de dégager 13 milliards d'excédents commerciaux l'année dernière) pouvait être un élément essentiel pour permettre au pays de rembourser la dette extérieure du pays, qui s'élève aujourd'hui, à 103 milliards de dollars.

Au contraire l'ancien gouverneur de la Banque centrale et l'ancien ministre des finances étaient plutôt favorables à la politique d'austérité préconisée par le FMI qui réduirait l'inflation et le déficit des finances publiques.

M. AUROUX CONDAMNE LES « MENEURS IRRESPONSABLES » DE LA BATELLERIE

Le secrétaire d'Etat chargé des transports *a qualifié d'« inadmissibles »*, dans un communiqué du 27 août, les *« actes de déprédation, voire de destruction »*, auxquels les artisans bateliers *« se sont laissé aller »* ces jours derniers. Il a rappelé les actions entreprises par le gouvernement *tant en matière de* solidarité (*le Monde* du 24 août) que de modernisation des structures commerciales. M. Auroux, qui doit d'ailleurs recevoir vendredi les administrateurs nouvellement élus de la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA), *« compte sur leur esprit de responsabilité pour que cessent des excès de nature à compromettre la concertation »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4710	8,4740	+ 100	+ 115	+ 215	+ 245	+ 610	+ 710
$ can.	6,2236	6,2281	+ 9	+ 30	+ 39	+ 75	+ 82	+ 178
Yen (100)	3,5758	3,5785	+ 92	+ 102	+ 189	+ 207	+ 589	+ 638
DM	3,0532	3,0550	+ 124	+ 134	+ 255	+ 272	+ 756	+ 802
Florin	2,7129	2,7147	+ 80	+ 88	+ 169	+ 184	+ 526	+ 568
F.B. (100)	15,0756	15,0850	+ 17	+ 70	+ 34	+ 140	– 68	+ 242
F.S.	3,7279	3,7309	+ 149	+ 166	+ 306	+ 330	+ 876	+ 948
L (1 000)	4,5470	4,5498	– 117	– 72	– 273	– 209	– 858	– 736
£	11,8382	11,8589	– 259	– 221	– 447	– 388	– 837	– 656

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8	8 1/8	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	7 3/4	8 3/4	9 1/16	9 3/8	9 1/4	9 9/16	9 13/16	10
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	8	12	12 1/4	13 1/4	12 1/4	13 1/4	13	13 3/4
£	12 1/8	12 3/8	11 7/8	12	11 3/4	11 7/8	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 3/8	9 5/8	9 7/8	10 1/8	10 1/2	10 3/4	11 1/2	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

UN ACCORD ENTRE JEUMONT-SCHNEIDER ET BOSCH

Rapprochement franco-allemand dans les télécommunications

Les groupes français Jeumont-Schneider et ouest-allemand Telenorma, filiale de Bosch, ont signé un accord de commercialisation et de recherche. Telenorma distribuera en RFA les centraux d'entreprise de Jeumont-Schneider qui, en échange, vendra en France les produits allemands, essentiellement des postes téléphoniques. Les deux sociétés présenteront à l'exportation des offres communes. Parallèlement, des équipes de recherche seront réunies pour l'étude des systèmes futurs de télécommunications *« à large bande »* mêlant les voix, les données et les images.

Cet accord industriel et commercial « européen » est un premier du genre. Complémentaires, les deux sociétés lient assez étroitement leurs destinées dans un marché de plus en plus difficile pour les entreprises de petite taille à l'échelle mondiale. Les frais de recherche deviennent hors de leur portée. Telenorma avec 18 000 personnes et un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de DM (5,7 milliards de francs) contrôle environ 40 % du marché ouest-allemand des commutateurs privés, mais est également présent dans les centraux publics derrière le numéro un Siemens. Jeumont-Schneider (JS), groupe diversifié, emploie 2 500 personnes dans la téléphonie avec un chiffre d'affaires attendu pour cette année de 1,4 milliard de francs (20 % du total). JS, qui a repris l'AOIP récemment, contrôle 37 % du marché privé français à égalité avec le groupe CGE.

Malgré des percées notables à l'exportation (Inde, Tunisie et un début aux Etats-Unis) et une croissance soutenue (+ 15 à 20 % l'an), JS se devait de trouver un partenaire capable de le consolider, face aux américains ATT et IBM notamment. Après divers contacts et l'examen de propositions de rachat par Bull et par un suédois, Ericsson, JS s'est tourné vers Bosch qui a l'avantage d'être d'une taille comparable et surtout d'ouvrir le marché allemand. D'autres accords plus ponctuels ne sont toutefois pas exclus en Europe.

Les normes distinctes et le protectionnisme des PTT françaises et de la Bundespost avaient fermé hermétiquement les frontières de la téléphonie entre la France et la RFA. Les rares tentatives faites, sur le radio-téléphone notamment, ne se sont pas encore traduites concrètement. Si l'accord JS-Bosch peut contribuer à rapprocher les deux pays sur les techniques de communications, ce ne serait pas le moindre de ses avantages.

E.L.B.

ENTREPRISES

La SANOFI (Elf Aquitaine) va pratiquement doubler son capital

Le groupe Sanofi (pharmacie, parfumerie, cosmétiques, bio-industries), filiale d'Elf Aquitaine, annonce son intention d'augmenter son capital de 800 millions de francs, ce qui reviendra presque à le doubler, son montant actuel s'élevant à 949,54 millions de francs. Les termes de cette opération ont déjà été pour partie arrêtés, sur la base d'une action nouvelle pour sept anciennes. Le produit de cette émission servira à financer les investissements envisagés.

SANOFI a rassemblé en juillet dernier toutes les activités exercées par Elf Aquitaine dans les biotechnologies au sein d'une nouvelle société « Elf Bio-Industries ». Elle veut se développer à l'étranger, aux Etats-Unis, en particulier, où le groupe a récemment racheté la société Dahlgren and co., spécialisée dans la production de semences de tournesol.

Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires consolidé de SANOFI avait atteint 7,56 milliards de francs, progressant ainsi de 13 % par rapport à la période correspondante de 1984. La part des ventes réalisées à l'étranger représentait plus de la moitié de ce chiffre.

La banque américaine Crocker National est condamnée à une amende de 2,25 millions de dollars

Crocker National Bank, filiale de la banque britannique Midland Bank, qui figure au quatorzième rang des grands établissements de crédit aux États-Unis, a accepté de payer une amende de 2,25 millions de dollars – la *plus* importante jamais versée par une banque américaine – pour ne pas avoir déclaré à l'administration, comme la loi en fait obligation, une série de transferts effectués en espèces. L'amende, que la Crocker National va payer pour avoir violé, à sept mille huit cents reprises, ces dispositions légales, résulte du Bank Secrecy Act. Ce texte fait obligation aux banques américaines d'informer les pouvoirs publics de tous les transferts supérieurs à 10 000 dollars effectués en espèces, cela afin de gêner et de dépister les activités financières du crime organisé. En février dernier, la Bank of Boston avait accepté de payer une amende de 500 000 dollars après avoir été accusée par le département du Trésor d'avoir omis d'informer l'administration de transferts étalés sur plusieurs années et totalisant 1,22 milliard de dollars en espèces. D'autres banques américaines, moins importantes, avaient préféré, par la suite, faire amende honorable en négociant avec l'administration la pénalité qui aurait dû leur être appliquée pour les mêmes motifs.

Indesit sous administration contrôlée

Indesit, deuxième fabricant italien d'électroménager, a été autorisé le 27 août à bénéficier du régime d'administration contrôlée, connu sous le nom de « loi Prodi » (du nom de son inventeur, ancien ministre de l'industrie). Indesit en avait fait la demande au Tribunal de commerce de Turin (*le Monde* du 13 août 1985) pour permettre le gel pendant deux ans de ses dettes et la mise en place, sous la tutelle d'un commissaire nommé par le gouvernement, d'un plan de redressement. Indesit, qui avait déjà eu recours à la loi Prodi en 1980, a enregistré, en 1984, 106 milliards de lires (environ 500 millions de francs) de pertes, pour un chiffre d'affaires de 280 milliards de lires. Incapables de faire face à l'endettement du groupe (135 milliards de lires), les actionnaires (la famille Campioni à hauteur de 53 %) avaient refusé, lors de l'assemblée des actionnaires le 10 août dernier, de participer en l'état à une reconstitution du capital. – (*AFP*).

GAF accroît sa participation dans le capital d'Union Carbide

Le groupe GAF Corporation, fabricant américain de produits chimiques et de matériel de construction, a augmenté sa part dans le capital du groupe chimique Union Carbide pour le porter de 5,6 % à 7,1 %.

Cette annonce, faite mardi 27 août, à New York, a relancé les spéculations sur les intentions de la GAF d'acquérir une participation plus significative dans le capital du géant de la chimie américaine, Union Carbide, comme lors de l'achat des premières actions par GAF (*le Monde* du 16 août). Union Carbide, depuis la catastrophe de Bhopal, fait face à de nombreuses difficultés, et l'augmentation des parts de GAF coïncide avec les récentes fuites de produits toxiques de l'usine d'Institute en Virginie occidentale.

Redressement de Thomson-Grand public en RFA

Les filiales ouest-allemandes du groupe français Thomson dans le secteur de l'électronique grand public (TV, hifi...) ont réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 2,86 milliards de DM (environ 8,6 milliards de francs), et un bénéfice après impôts de 7 millions de DM. C'est ce qui ressort du premier bilan du holding Deutsche AG für Unterhaltungselectronic OHG, fondé fin 1983 pour regrouper dix filiales du groupe dont les sociétés Dual, Saba ou Telefunken Fernseh und Rundfunk. Le nouveau holding dépasse ainsi le groupe Grundig, dont le chiffre d'affaires a été de 2,78 milliards de DM mais est largement distancé par la branche ouest-allemande de Philips, au chiffre d'affaires de 7,48 milliards de DM l'an dernier.

APRÈS CINQ ANS DE PERTES

Michelin sort du rouge

Pour la première fois depuis cinq ans, Michelin, deuxième fabricant mondial de pneumatiques, renoue avec les profits.

Après avoir perdu 8,53 milliards de francs au cours des quatre derniers exercices (dont 4 milliards pendant la seule année 1982), la firme annonce pour les six premiers mois un bénéfice net consolidé de 400 millions de francs environ (contre un déficit de 1,22 milliard de francs au 30 juin 1984), une marge brute qui a plus que triplé (2 milliards de francs environ contre 611 millions), enfin, un chiffre d'affaires supérieur à 23 milliards de francs, en augmentation de 12,5 % (3,5 % en volume).

Simple embellie ou amélioration plus durable ?

Le communiqué de Michelin ne fait état d'aucun pronostic. Mais en règle générale, les résultats du second semestre sont meilleurs que ceux des six premiers mois. Reste l'inconnue américaine. Les ventes de Michelin aux Etats-Unis sont très satisfaisantes, mais nul n'est encore capable de prévoir de quoi sera faite la conjoncture outre-Atlantique pour la seconde partie de l'année. Tout porte à croire cependant, sauf événement imprévu, que les comptes 1985 seront positifs.

Seule précision apportée par Michelin : les profits dégagés au 30 juin dernier ont été obtenus après 1,7 milliard d'amortissements et de provisions (contre 1,83 milliard pour le premier semestre 1984). Ces amortissements et provisions sont très classiques et ne contiennent plus d'éléments sociaux.

En matière d'information, la démarche de Michelin est inhabituelle. Aussi loin que l'on puisse remonter, le groupe français n'a jamais publié aussi prématurément ses résultats pour le premier semestre, se bornant le plus souvent à laisser filtrer des tendances en octobre et à fournir des indications en novembre.

La nouvelle, il est vrai, est d'importance. M. François Michelin a sans doute décidé de rendre publics les chiffres provisoires pour rassurer ses actionnaires.

Si Michelin va mieux, il a, en effet, encore besoin d'argent. En février dernier, le groupe avait lancé un emprunt de 120 millions de francs suisses (437 millions de francs) à 5,5 %, puis, en juin dernier, émis pour 500 millions de francs d'obligations convertibles sur le marché de l'eurofranc. A l'automne prochain, il va augmenter son capital (actuellement de 496,69 millions de francs), au minimum de 12 %, dans le cadre d'une vaste émission dont le montant se situera entre 500 millions et 1 milliard de francs. Difficile de rêver meilleur appui publicitaire à une opération de ce type.

Du reste, pour améliorer encore son image de marque, Michelin vient de lancer, en association avec les autoroutes du Sud et le concours de l'ASSECAR-sécurité-autoroutes, une campagne, *« Faites le plein d'air »*, contre les dangers du sous-gonflage (20 % des accidents). Un contrôle gratuit aura lieu sur l'aire Lançon-Provence (autoroute A 7), près de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), les 29, 30 et 31 août, de 9 h à 18 h. Michelin, on le constate, ne néglige aucun détail.

A. D.

FAITS ET CHIFFRES

Consommation

● **Affichage du prix de l'essence sur les autoroutes.** – Les prix des carburants pratiqués sur les autoroutes par les différentes compagnies vont être affichés sur des panneaux placés près des péages. Dès jeudi 29 août des expériences seront tentées sur plusieurs autoroutes sur les itinéraires Sud-Est-Paris et Bordeaux-Paris, a annoncé, mardi 27 août, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. Le nouveau dispositif devrait permettre aux automobilistes de comparer les tarifs et de choisir à l'avance leur point de ravitaillement.

Social

● **Des sidérurgistes bloquent l'autoroute de Nancy-Metz.** – Des sidérurgistes CGT et CFDT ont manifesté une nouvelle fois, mardi 27 août, en interrompant la circulation sur l'autoroute Nancy-Metz près de Frouard (Meurthe-et-Moselle). Ils protestaient contre les 450 suppressions d'emploi décidées à la veille des vacances, dans le cadre du plan de révision d'Ascométal en sus des 500 prévues par le plan acier de mars 1984. Une délégation a été reçue en fin d'après-midi à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Des sidérurgistes avaient interrompu le trafic ferroviaire la veille pendant deux heures entre Nancy et Metz.

Transports

● **Les autorités britanniques ordonnent la révision des moteurs d'avions Pratt and Whitney.** – L'autorité de l'aviation civile britannique (CAA) a ordonné le 27 août la vérification immédiate des moteurs d'avions identiques à celui qui a provoqué la catastrophe aérienne de Manchester la semaine dernière. Elle concerne les moteurs Pratt and Whitney JT8D qui ont subi certaines modifications techniques et qui ont fonctionné un certain nombre d'heures.

Les appareils concernés seront immobilisés au sol jusqu'à ce que les examens soient terminés. Ceux qui se trouvent à l'étranger – une dizaine – devront rentrer au Royaume-Uni sans passagers. Cette décision de la CAA a été prise à la suite de la découverte de « fissures importantes » dans les chambres de combustion de plusieurs moteurs semblables à celui qui a explosé le 22 août dernier à Manchester. – (*AFP, AP, Reuter.*)

La Société générale renonce à son offre de reprise de la Banque hypothécaire européenne

Petit coup de théâtre sur la scène financière. La Société générale, que l'on donnait pratiquement gagnante dans la bataille qui l'opposait à la Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF) à propos du contrôle de la Banque hypothécaire européenne (BHE), a finalement déposé les armes. L'établissement de M. Jacques Mayoux avait jusqu'au 27 août pour présenter une éventuelle surenchère à l'offre concurrente déposée par la MAAF auprès des autorités boursières (la BHE est cotée à la Bourse de Paris) et dont la date limite de validité avait été fixée au 6 septembre 1985.

La réglementation boursière prévoit que le dépôt d'une nouvelle offre doit être effectué au plus tard dans les dix jours qui précèdent l'expiration de l'OPA concurrente, et la banque a attendu le dernier moment pour annoncer, dans un communiqué officiel, que *« la Société générale et ses partenaires (les assurances du groupe de Paris-AGP et la Midland Bank SA, une banque française liée au grand établissement britannique), ont décidé de ne pas présenter de surenchère sur l'OPA et de retirer leur offre »*.

A l'appui de cette décision, la banque explique que les trois établissements alliés *« sont conjointement convenus que le prix auquel ils devraient désormais se porter acheteurs en raison des opérations boursières en cours dépasse les limites qu'ils s'étaient initialement fixées »*. De fait, sans dresser une liste exaustive des attaques et contre-attaques lancées successivement par les deux partenaires depuis des semaines (en fait, dès 1983, la Société générale, qui guignait déjà la Banque hypothécaire européenne, s'était heurtée alors au groupe des banques populaires), le prix de départ proposé par la MAAF (350 F) puis par la Société générale et ses deux alliés (367,50 F), avait été relevé à 386 F à la mi-août par la Mutuelle, qui n'entendait pas lâcher prise.

Obligé de proposer 5 % de plus – c'est la règle le – *« trio »* aurait été tenu de verser 405 F par action, ce qui aurait représenté un coût total de 420 millions de francs environ pour la BHE (dont la Société générale ne souhaitait acquérir que 40 %), un établissement certes important dans le secteur de l'immobilier mais dont la situation exacte (la banque a perdu 48 millions de francs en 1984 après une série d'importantes reprises de provisions) et les perspectives de développement comportaient quelques incertitudes.

Les trois partenaires ont donc décidé de renoncer et la Société générale a préféré *« privilégier une stratégie de développement par voie interne (certaines initiatives en ce sens devraient être annoncées dans les mois qui viennent) plutôt que de chercher à tout prix à intégrer la BHE dans une panoplie d'établissements davantage axés sur la clientèle particulière »*.

De son côté, la MAAF, conseillée par la banque Stern qui réalise ainsi un « doublé » après avoir – difficilement – réussi l'OPA de Pernod-Ricard sur la Société des vins de France, va pouvoir s'appuyer sur le réseau de la BHE (une vingtaine d'agences et de bureaux) pour offrir à ses 1,3 millions d'adhérents une gamme élargie de crédits et de produits d'épargne. Elle ne fait en cela qu'allonger la liste de ces compagnies d'assurance qui ont décidé récemment de « s'offrir » une banque.

SERGE MARTI.

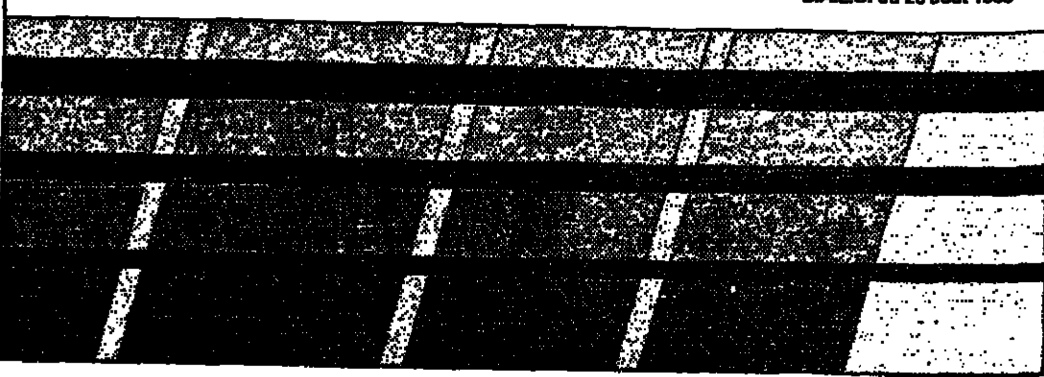
CONJONCTURE

La France emprunte moins à l'étranger

Les emprunts extérieurs de la France se sont élevés à 5 milliards de francs au deuxième trimestre contre 6,5 milliards de francs au cours du même trimestre de 1984 (– 23 %). Ces chiffres étant nets, représentent le solde des emprunts nouveaux et des remboursements. Au premier trimestre de cette année, le flux d'endettement net avait atteint 10,3 milliards de francs.

Ce ralentissement du rythme des emprunts extérieurs de la France s'explique par l'amélioration progressive de la balance des paiements courants. Au deuxième trimestre de cette année, les transactions courantes ont été excédentaires de 9,5 milliards de francs en données brutes et de 5,1 milliards de francs en données corrigées. Au premier semestre 1985, le déficit après correction des variations saisonnières a été de 2,7 milliards de francs contre 9 milliards de francs au premier semestre 1984, ce qui incite M. Bérégovoy à prévoir un léger excédent des paiements courants en 1985.

Les réserves de change de la France se sont accrues de 10,4 milliards de francs au deuxième trimestre contre 10,3 milliards de francs au cours de la même période de 1984 et 4,6 milliards de francs au premier trimestre de cette année.



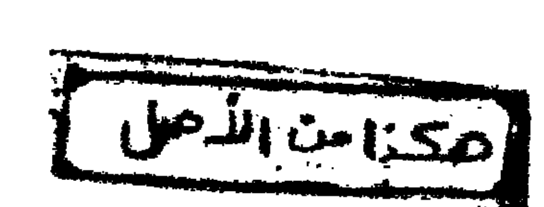


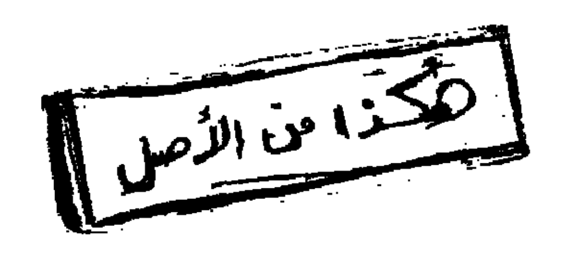
MARCHÉS

PARIS

Les pétrolières en tête

AUTOUR DE LA





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 août

Les pétrolières en tête

La reprise du dollar (la devise américaine valait 8,4830 F en séance officielle contre 8,4225 F la veille au « fixing ») a contribué à la hausse du marché parisien lundi. Mais la cote a également progressé sous l'effet de facteurs internes pour gagner 0,5 %.

C'est ainsi que les pétrolières ont conduit la hausse dans le sillage d'Esso (+ 8 %), de Raffinage (+ 6,5 %) et de Sogerap (+ 6 %). La bonne tenue de ce secteur est sans doute à rapprocher de la récente réunion – en comité restreint – de quelques-uns des « majors » du pétrole français au cours de laquelle des anticipations plus optimistes qu'à l'accoutumée auraient été formulées à l'égard des réserves de brut du bassin parisien.

Parmi les autres titres en vue, on relève également les mines métalliques (Imétal, Penarroya), en hausse de 6 % à 7 %. Midland Bank (à son plus haut niveau de l'année) et Olida (réservée à la hausse) ont également fait l'objet d'achats. Bonne tenue, par ailleurs, de Ciments Français, Chargeurs. Les importantes demandes formulées sur Peugeot ont été aisément satisfaites, à tel point que le cours de l'action a légèrement baissé.

Repli – modéré (1 % à 3 %) – de CFAO, Skis Rossignol, Fichet, Roussel-Uclaf, Merlin Gerin, Fraissinet, Legrand, Moteurs Leroy-Somer, Cetelem et Compagnie Bancaire, Compagnie du Midi, Bis.

Très sensibilisées à l'évolution de la situation en Afrique du Sud, les mines d'or se sont repliées dans l'ensemble, notamment Western Deep, Harmony Gold, Anglo American (– 5 %) tandis que le cours du métal fin était pratiquement inchangé à Londres : 335,25 dollars contre 335,50 le vendredi précédent (la City était close lundi). A Paris, le lingot gagnait 500 F à 91 450 F, le napoléon étant inchangé, à 561 F. Dollar-titre : 8,70/75 F contre 8,67/70 F la veille.

NEW-YORK

Légère reprise

Une légère reprise a succédé, mardi à Wall Street, au piétinement observé en début de semaine. Le mouvement n'a toutefois pris un peu d'envergure qu'à l'approche de la clôture, les cours ayant continué d'évoluer assez irrégulièrement durant la séance sans tendance bien définie. Au coup de cloche final, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 4,82 points à 1 322,46. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 991 valeurs traitées, 878 ont monté, 624 ont baissé et 489 n'ont pas varié. L'attention s'est principalement portée sur l'industrie chimique et pharmaceutique ainsi que sur l'industrie papetière, d'une façon générale sur les valeurs qui font l'objet d'OPA ou qui pourraient le devenir.

De l'avis général, le marché n'a pas mis beaucoup de conviction à se redresser, comme en témoigne le niveau toujours très bas des transactions (82,14 millions de titres échangés contre 70,29 millions la veille). Cependant, les opérateurs ont, semble-t-il, été découragés à prendre quelques positions à l'annonce d'une production industrielle améliorée (chiffre révisé) pour le deuxième trimestre (+ 1 %), bien que cette statistique s'appuie sur des coûts moins onéreux. D'une façon générale, les professionnels se disaient assez satisfaits du comportement de la Bourse mais ne prévoyaient pas de mouvement significatif avant le long week-end des 6, 7 et 8 septembre. Wall Street chômera le 6 septembre, pour la *fête* du travail.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 27 août
Alcoa	35	35 1/2
A.T.T.	21	21 1/2
Boeing	47	47 7/8
Chase Manhattan Bank	58	58
Du Pont de Nemours	56 7/8	57
Eastman Kodak	44 3/8	43 7/8
Exxon	51 1/8	51 1/4
Ford	44	44
General Electric	60 3/8	60 5/8
General Foods	77 1/8	77 3/4
General Motors	67 3/8	68
Goodyear	27 5/8	27 5/8
I.B.M.	128 1/8	128 1/4
I.T.T.	32 3/8	33 1/4
Mobil Oil	29 3/8	29 1/4
Pfizer	47 1/8	48
Schlumberger	36 7/8	37 1/8
Texaco	36 7/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	57 1/2	56 1/2
Union Carbide	54 1/2	54 3/4
U.S. Steel	30 1/2	30 3/8
Westinghouse	33 3/4	33 1/2
Xerox Corp.	51 5/8	52

AUTOUR DE LA CORBEILLE

METROPOLITAN LIFE (USA) ACHÈTE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BRITANNIQUE ALBANY. – La Metropolitan Life Insurance of New York, une des principales compagnies américaines d'assurance, va s'implanter en Europe en acquérant la compagnie d'assurance-vie britannique Albany Life, dans le cadre d'une opération financière qui porterait sur quelque 150 millions de dollars. Outre l'assurance-vie, Metropolitan Life, dont les activités se limitaient jusqu'à présent aux Etats-Unis et au Canada, a étendu son domaine à l'assurance médicale, l'assurance automobile et la réassurance. De son côté, la britannique Albany Life, qui a vu le jour en 1975 et qui dispose actuellement de 560 millions de dollars d'actifs est spécialisée dans les assurances-vie liées à des placements boursiers et les assurances-retraite sous forme de capitalisation.

L'AMÉRICAIN SEARS ROEBUCK BIENTOT COTÉ A PARIS. – Confirmant une récente information (*le Monde* daté 18-19 août), le géant américain de la distribution et des produits financiers (assurance, immobilier...), Sears Roebuck, annonce sa prochaine admission à la Bourse de Paris.

LÉGÈRE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ SEMESTRIELLE DU GROUPE THOMSON. – Thomson SA, qui coiffe l'ensemble des activités de l'entreprise, a enregistré, au cours du premier semestre 1985, un chiffre d'affaires consolidé de 27,8 milliards de francs, en progression de 6,3 % sur les six premiers mois de l'exercice précédent. En 1984, Thomson SA avait subi une perte de 35 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 57,88 milliards de francs, en augmentation de 12,8 % sur l'année précédente. Pour ce qui est du premier semestre 1985, Thomson CSF (électronique professionnelle et civile) a enregistré un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de francs (+ 5,7 %), celui de la branche grand public étant pratiquement inchangé (9,6 milliards), alors que la branche équipement et système atteignait le chiffre de 10,2 milliards (+ 8,3 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 août
Valeurs françaises	117,8
Valeurs étrangères	94,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 août	27 août
Indice général	218,8	219,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 août .... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 août	28 août
1 dollar (en yens)	237,02	237,14

BOURSE DE PARIS – Comptant – 27 AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 27/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
600	Gen. Motors	587	595	595	+ 1 53
52	Goldfields	53	52 90	52 70	– 0 56
39	Gd Metropolitain	38 50	38 60	38 60	+ 0 25
98	Harmony	98 50	94	94	– 4 56
25	Hitachi	25 40	24 95	24 90	– 1 96
680	Hoechst Akt.	684	676	676	– 1 16
695	Vaal Reefs	690	662	645	– 6 52
260	Volvo	254	251 70	251 50	– 0 98
315	West Deep	324	308 30	304	– 6 17
215	West Hold.	218 50	210	209	– 4 34
450	Xerox Corp.	443	448	448	+ 1 12
1 61	Zambia Corp.	1 66	1 65	1 64	– 1 20

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 422	8 483	8 150	8 760
ECU	6 787	6 799	....	....
Allemagne (100 DM)	305 400	305 400	295	310
Belgique (100 F)	15 076	15 077	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 520	271 500	262	277
Danemark (100 krd)	84 090	83 820	79	87
Norvège (100 k)	103 100	103 350	98	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 805	11 835	11 380	12
Grèce (100 drachmes)	6 430	6 424	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 549	4 552	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	373 110	373 530	3 605	3 775
Suède (100 krs)	102 260	102 470	96	103
Autriche (100 sch)	43 470	43 480	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 180	5 187	5	5 500
Portugal (100 esc.)	5 080	5 085	4 700	5 500
Canada ($ can 1)	6 217	6 232	5 950	6 350
Japon (100 yens)	3 585	3 582	3 460	3 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
Or fin (kilo en barre)	91000	91500
Or fin (en lingot)	90950	91450
Pièce française (20 fr)	561	561
Pièce française (10 fr)	431	.....
Pièce suisse (20 fr)	586	586
Pièce latine (20 fr)	540	540
Souverain	663	666
Pièce de 20 dollars	3775	3780
Pièce de 10 dollars	2035	1990
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3440	3410
Pièce de 10 florins	558	551

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La violence armée ne chassera pas Pinochet

nous déclare le président de la démocratie-chrétienne du Chili

Le département d'Etat américain a jugé *« positif, pragmatique et progressiste »* l'accord conclu, lundi 26 août, par des mouvements d'opposition au Chili et demandant le rétablissement de la démocratie. Félicitant le cardinal Fresno, archevêque de Santiago, pour son rôle, le porte-parole du département d'Etat a estimé que cet accord semblait fournir *« la base d'un large consensus entre tous les groupes attachés à trouver une solution pacifique aux problèmes du Chili »*. Dans un entretien avec notre envoyé spécial, M. Valdes, dirigeant démocrate-chrétien, affirme que la lutte armée fait le jeu du général Pinochet.

Santiago-du-Chili. – *« Nous devons négocier la transition démocratique. »* Un nez puissant, la crinière grisonnante, un faciès énergique et buriné : Gabriel Valdes a ce qu'on appelle une gueule. Ancien et excellent ministre des affaires étrangères du gouvernement Frei, il a été réélu, en juin, à la présidence de la Démocratie chrétienne chilienne. Son parti, relativement toléré par le régime, joue un rôle important. D'abord comme force principale de l'Alliance démocratique, la coalition d'opposition modérée qui regroupe la DC, le Parti socialiste de Briones (reconnu par la plupart des partis socialistes européens, dont celui de la France), le Parti radical, les sociaux-démocrates, et depuis peu, deux formations de la droite classique, la droite républicaine et les libéraux.

La DC, d'autre part, a du poids en raison de ses liens étroits avec une Eglise chilienne aujourd'hui très réservée, sinon carrément hostile à Pinochet. Au point de cautionner la signature, lundi 26 août, d'un document en faveur de la transition

De notre envoyé spécial

démocratique (*le Monde* du 27 août). Toutes les formations politiques, à l'exception de celles qui appartiennent au Mouvement démocratique populaire (Parti communiste, Mouvement de la gauche révolutionnaire, Parti socialiste de la tendance Almeyda, proche du PC), ont adopté ce document. Gabriel Valdes espère que cette « transition démocratique » pourra être amorcée avant 1989, fin du mandat actuel du général Pinochet, un peu à la manière dont les Brésiliens et les Uruguayens ont négocié la restauration des libertés démocratiques avec leurs militaires. Depuis sa réélection à la tête de la DC, il est devenu, en Amérique latine et aux Etats-Unis, où il a longtemps vécu, un porte-parole écouté de l'opposition chilienne. Il cache à peine son ambition majeure : être un jour président d'un Chili démocratique. Grand bourgeois cultivé et raffiné, il s'est « mouillé », au sens propre, dans les manifestations de rue contre le régime. Il a été plusieurs fois bousculé sans ménagement par les carabiniers. Mais il garde une liberté de manœuvre que bien des opposants lui envient.

« C'est vrai, dit-il. *Je peux sortir du pays et revenir, faire des déclarations à l'extérieur. Mais, ici, je n'ai aucun droit. La DC ne peut avoir de réunion publique, ne peut rien publier. Je ne peux apparaître à la télévision. A la rigueur, on parle de moi comme d'un ancien ministre des affaires étrangères. Des opposants sortent, voyagent à peu près librement, c'est vrai. De ce point de vue, ce n'est pas la Pologne. Mais la levée de l'état de siège, en juin, n'a pas changé grand-chose. C'est la même répression. Le régime a tous les droits. C'est un système militaire et autoritaire sans équivalent dans le monde. »*

Un texte de Corvalan

Valdes est persuadé que la violence ne chassera pas Pinochet. Les communistes pensent le contraire et approuvent la lutte armée. Ils se déclarent solidaires des actions du Front patriotique Manuel-Rodriguez (FPMR), qui revendique attentats, sabotages et assassinats de carabiniers. Luis Corvalan, dirigeant du PC, en exil, vient de rappeler la « ligne » communiste dans une déclaration reproduite à Santiago par le *Mercurio*, grand journal conservateur proche du régime. Un paradoxe ?

« Si l'on veut, répond le leader de la DC. *Pinochet a besoin d'un adversaire militaire. Le PC joue ce rôle, mais c'est dangereux, car la violence armée contribue à maintenir Pinochet au pouvoir. Ce dernier se présente comme un héros de l'Occident chrétien en lutte contre le communisme international. Corvalan m'accuse d'être à la solde du département d'Etat. Moi, je pense que l'URSS a intérêt au maintien de Pinochet. Le* Mercurio *publie un texte de Corvalan, et un autre de Pascal Allende, le leader du MIR, qui vit à La Havane. Nous, nous avons droit au silence. C'est révélateur. »*

Selon Valdes, les socialistes chiliens sont particulièrement visés par la répression. Le vieux PS chilien est divisé en trois courants rivaux. Mais le leader démocrate-chrétien estime qu'un *« processus de réunification est amorcé »*. Il s'en félicite. *« Je souhaite*, dit-il, *que tout entrent dans l'Alliance démocratique. Le PS est pluraliste. C'est une force qui compte et qui mérite le respect. »*

Il affirme que *« 85 % de la société civile est aujourd'hui dans l'opposition »*. Il ajoute : *« La majorité des Chiliens sont fatigués. Ils souhaitent une solution pacifique. Personne ne veut revenir à l'unité populaire de Salvador Allende. C'est fini. Le pays veut la tranquillité. Il faut donc négocier la transition. Modifier la Constitution. Et cela impérativement avant 1989. Si Pinochet se représentait, il serait au pouvoir jusqu'en 1997. Peut-on imaginer cela ? »*

MARCEL NIEDERGANG.

● *Des parlementaires européens à Santiago.* – Une délégation du Parlement européen, comprenant notamment Mme Simone Veil et M. Jean-Pierre Cot, effectue, depuis le mardi 27 août, une visite de trois jours à Santiago. Elle doit avoir des contacts avec des membres du gouvernement et rencontrer des représentants de l'Alliance démocratique (opposition), des syndicats, de la commission des droits de l'homme, ainsi que le cardinal Fresno.

LA MISSION DE DISCOVERY

Stratégie en vol

La troisième tentative a été la bonne. Profitant d'une brève éclaircie dans le ciel nuageux de cap Canaveral (Floride), la navette spatiale américaine a quitté son pas de tir, mardi 27 août, à 12 h 58 (heure française), pour sa vingtième mission autour de la Terre.

Un peu moins de sept heures après son départ, l'équipage de Discovery déployait le satellite de communications australien Aussat-1. Cet engin de 60 millions de dollars (plus de 500 millions de francs) devait n'être largué que mercredi. Mais il semble que son enveloppe de protection thermique ait été endommagée par le bras robot placé dans la soute de la navette lors d'une manipulation. Aussi la NASA a-t-elle décidé de déployer Aussat-1 au plus tôt, pour éviter qu'il ne pâtisse des importantes variations de température auxquelles il est soumis dans la soute de Discovery.

Au cours de leur premier vol, les astronautes américains ont également lancé, pour le compte d'American Satellite Co, le satellite ACS-1 destiné aux communications d'entreprises. Une « première » pour la NASA qui n'avait auparavant jamais déployé deux satellites dans la même journée à partir de la navette.

L'astronaute James Van Hoften n'a pas tardé lui non plus à se mettre au travail, et, treize heures après le lancement de Discovery, il mettait en marche l'appareillage destiné à élaborer de nouveaux matériaux pour le compte de la firme américaine 3 M. Cette expérience, baptisée PVTOS (Physical Vapor Transport of Organics Solids), vise à déposer, en apesanteur, une très fine couche d'une substance organique sur un film métallique, lui-même placé sur une tranche de silicium. L'objectif est de mettre au point une nouvelle génération de matériaux susceptibles d'accroître la vitesse et l'efficacité des traitements optiques de l'information.

IDS et NASA

L'intérêt stratégique de tels produits de pointe et des technologies de transmission des données que l'on pourrait mettre au point grâce à eux n'a pas échappé aux responsables de l'Initiative de défense stratégique (IDS) américaine, qui, selon l'hebdomadaire *Aviation Week and Space Technology*, se sont montrés très intéressés par le projet de la société 3 M. Ils attendent en effet de ces nouvelles techniques qu'elles leur permettent d'augmenter la vitesse et la précision du suivi des missiles guidés par laser et d'améliorer les communications en cas de bataille spatiale.

D'une manière plus générale, les responsables de l'IDS semblent vouloir accroître leur collaboration avec la NASA. Si l'on en croit *Aviation Week*, ils viennent de proposer à l'agence spatiale américaine de lui allouer un budget de plusieurs millions de dollars pour le développement de deux satellites directement liés à la poursuite de leur programme. Le premier, un satellite Chemsat, lâcherait dans l'espace des nuages de gaz qui serviraient de cibles à des armes à laser. Quant au second, placé non loin de là, il mesurerait les performances du laser et étudierait les modifications provoquées par le brouillard gazeux dans l'environnement spatial.

La NASA pourrait également fournir aux responsables de l'IDS des données scientifiques recueillies par d'autres satellites, notamment par les engins américains, japonais et européens, qui devraient être engagés dans le programme international de physique solaire et terrestre (ISTP). – E. G.

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1985 a été tiré à 439 234 exemplaires

A B C D E F G

NOUVELLES BRÈVES

● *Nouvelle non-parution du « Progrès » de Lyon.* – Une nouvelle fois, aucune édition du *Progrès* (Lyon) de *la Tribune-le Progrès* (Saint-Étienne) et des *Dépêches* (Dijon) n'a paru ce mercredi 28 août. Conviées mardi 27 août par les pouvoirs publics à une réunion tripartite sur le problème des titres du dimanche du groupe Progrès, passés sous le contrôle de la SERP dans le groupe de M. Robert Hersant (*le Monde* du 20 août), les directions du *Progrès* et du *Dauphiné libéré* ne se sont pas rencontrées, n'ayant pu parvenir à un accord sur l'ordre du jour. La CGT, qui avait organisé un rassemblement de près de quatre cents personnes devant l'usine du *Progrès*, à Chassieu, puis devant la préfecture du Rhône, s'est jointe, dans le courant de la soirée, à l'action de grève des autres syndicats du groupe de M. Jean-Charles Lignel. – *(Corresp.)*.

● *Cinq personnes intoxiquées par le chlore.* – Après la fuite de chlore qui s'est produite le 27 août à l'usine de traitement des eaux de Tréauray (Morbihan), cinq personnes ont été intoxiquées et placées en observation à l'hôpital. Trois d'entre elles ont regagné leur domicile le jour même. Au total, ce sont 120 kilos de chlore, soit 37 mètres cube de gaz, qui se sont échappés dans l'atmosphère. Le *« nuage toxique »* s'est dissipé au bout de deux heures.

● *Trafic de faux dollars à Angoulême et à Bordeaux.* – Quatre personnes ont été inculpées à Bordeaux dans une affaire de fausse monnaie, portant principalement sur des billets de 50 dollars américains écoulés dans le sud-ouest de la France : 10 000 coupures ont ainsi circulé, mais l'enquête n'a pas encore établi l'origine du trafic.

L'affaire a été découverte à Angoulême où deux femmes – Mmes Françoise Lemette, trente-deux ans, et Mireille Laboye, vingt-neuf ans – avaient été arrêtées en flagrant délit au moment où elles tentaient de changer, dans une banque, cinq faux billets de 50 dollars. Les deux autres inculpés sont MM. Lucien Boyer, trente-trois ans, et Jacques Mesplède, quarante-deux ans. Ce dernier a reconnu qu'il avait remis 10 000 faux dollars à ces complices. Les deux hommes ont été écroués et les deux femmes placées sous contrôle judiciaire.

● *Le Père Gaston Poulain, évêque coadjuteur de Périgueux.* – Jean-Paul II a nommé évêque coadjuteur de Mgr Patria, évêque de Périgueux, le Père Gaston Poulain, de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, supérieur du séminaire interdiocésain Saint-Irénée, à Lyon.

[Né le 19 juillet 1927 à Trottemer-le-Grand (Calvados), le Père Gaston Poulain fit ses études au grand séminaire de Bayeux, avant d'être ordonné prêtre en 1951. Admis en 1952 dans la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, il fut envoyé à Rome pour des études en théologie. Vicaire à Paris (1954-1960) à la paroisse Saint-Sulpice, il est, de 1960 à 1969, directeur au séminaire de Coutances. Il est chargé de la formation permanente des jeunes prêtres du diocèse, et assure l'aumônerie d'équipes d'ACI. De 1969 à 1980 à Reims, supérieur du séminaire interdiocésain de la région apostolique Champagne-Picardie, et directeur du centre théologique pour laïcs, puis, depuis 1980, supérieur du séminaire interdiocésain de la région apostolique Centre-Est, séminaire Saint-Irénée à Francheville, il est, à partir de 1980, membre du conseil provincial de France de la compagnie de Saint-Sulpice, et premier consulteur de la province.]

● *Les séparatistes tamouls et le trafic de drogue.* – Quatre organisations séparatistes tamoules, qui combattent à Sri-Lanka (anciennement Ceylan) pour obtenir une partition de l'île, viennent de rendre public un communiqué dans lequel elles démentent toute participation dans la filière sri-lankaise de la drogue, principal fournisseur d'héroïne en Europe. Les diverses polices européennes ont, en effet, établi que la filière sri-lankaise est en passe de supplanter ses concurrentes, notamment la filière chinoise (*le Monde* des 31 juillet et 13 août).

● *Mme Chantal Nobel assigne « le Parisien libéré ».* – La comédienne Chantal Nobel a décidé d'assigner en justice *le Parisien libéré* après la publication, mardi 27 août, de cinq photographies prises près de la piscine du Centre héliomarin de Hyères. La comédienne, qui réclame 300000 francs de dommages et intérêts, affirme que sa confiance a été abusée. Elle pensait que ces photographies n'étaient pas destinées à être publiées. La vedette de « Chateauvallon », feuilleton d'Antenne 2, réclame d'autre part, 500000 francs à *Ici-Paris* pour la publication d'un article intitulé *« le long calvaire de Chantal Nobel »*, publié le 22 août.

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Paul Quilès propose la suppression du permis de construire pour les travaux de faible importance

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, devait présenter au gouvernement, dans une communication au conseil des ministres du 28 août, une série de huit mesures de déréglementation susceptibles de simplifier les démarches des particuliers, de raccourcir les délais de réalisation des projets des collectivités locales, de gagner du temps dans le paiement des commandes publiques, etc. De plus, l'Etat devrait mettre sur le marché foncier de la région Ile-de-France une centaine d'hectares de réserve susceptibles d'être constructibles sans délai.

La mesure de déréglementation qui intéressera le plus grand nombre de Français concerne le permis de construire, dont l'obligation devrait être supprimée pour des travaux ou des constructions de faible importance (percement d'une ouverture dans une façade, installation d'un balcon, installation de capteurs solaires, fermeture de loggias, aménagement de combles existants, construction d'abris de jardin, de garages...). Une simple déclaration suffira, au lieu de la constitution d'un dossier complet, l'autorisation étant acquise un mois après cette déclaration.

Cette mesure touche environ le quart des demandes annuelles de permis de construire (cent cinquante mille sur six cent mille demandes).

D'autres mesures intéressent plus particulièrement les entreprises et les collectivités publiques : la suppression des cent vingt commissions départementales ou régionales des opérations immobilières et d'architecture (CROIA et CODOIA) ferait gagner de trois à cinq mois dans la réalisatioin des projets ; la réévaluation du seuil des honoraires d'architectes (de 350 000 F à 900 000 F) à partir duquel l'organisation d'un concours est obligatoire allégera des contraintes jugées trop lourdes.

ÉLECTIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE LE 29 SEPTEMBRE

Le *Journal officiel* du mercredi 28 août publie le décret de convocation des électeurs de la Nouvelle-Calédonie pour les élections régionales. Le scrutin est fixé au dimanche 29 septembre.

M. BADINTER CONTRE LA PEINE DE MORT POUR LES TERRORISTES

La peine de mort, infligée à des terroristes, *« s'avérerait pour une démocratie bien plus périlleuse qu'efficace »*, a déclaré, le mardi 27 août à Milan, M. Robert Badinter, ministre de la justice, qui parlait devant le congrès d'Amnesty international. Pour le garde des sceaux, *« à mesure que les crimes du terrorisme se multiplient ou deviennent plus odieux, la peur et la colère offrent aux nostalgiques de la peine de mort un terrain d'action idéal »*. Mais les démocraties ne doivent pas *« se laisser aller au piège, qui leur est ainsi tendu »*.

« Même le crime odieux que commet l'assassin, a commenté M. Badinter, *ne nous autorise pas à imiter son exemple, et à méconnaître, à notre tour, le premier principe des droits de l'homme : le respect absolu de sa personne, donc de sa vie, et en premier lieu de son intégrité physique »*.

Le garde des sceaux qui parlait, la veille également à Milan devant le septième congrès des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement de la délinquance, a présenté une défense et une illustration de la politique suivie en France dans ce domaine depuis le changement de majorité.

La réponse au crime, a-t-il déclaré, *« pour être efficace, nous paraît devoir satisfaire à trois exigences. Elle doit être diversifiée, comme les formes du crime et de la délinquance que nous devons combattre. Elle doit être totale, c'est-à-dire recourir à tous les modes de traitement de la délinquance, qu'il s'agisse de la répression de la prévention ou de la réparation. Enfin, elle doit être humaniste parce que notre réponse à la délinquance doit exprimer les valeurs fondamentales de nos sociétés fondées sur les droits de l'homme »*.

● *Le Prix Goethe remis à l'historien ouest-allemand Golo Mann.* – Le Prix Goethe, doté de 50.000 deutschmarks (150.000 F) et offert tous les deux ans par la ville de Francfort, le jour anniversaire de la naissance de Goethe, est remis, ce mercredi 28 août, à Golo Mann, âgé de 76 ans, fils du célèbre écrivain allemand Thomas Mann.

LE TRAVAIL A REPRIS DANS LES MINES DE POTASSE D'ALSACE

Le travail a repris dans l'ensemble des puits des mines de potasse d'Alsace ce 28 août après l'accord intervenu entre la direction et l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC et FO). Désormais la liste des travaux susceptibles d'être confiés à des entreprises extérieures sera soumise aux comités d'entreprise.

Le mouvement avait recommencé le 26 août après que la direction eut annoncé son refus de recevoir le 27 août les organisations syndicales pour des pourparlers sur l'intervention en sous-sol d'entreprises sous-traitantes. Cette réunion avait été programmée dans le cadre d'un accord qui avait mis fin, le 24 août, à une grève déclenchée en début de semaine pour protester contre le creusement de galeries par une entreprise sous-traitante.

La direction avait annulé cette entrevue accusant les mineurs de ne pas avoir respecté certains termes de l'accord. En signe de protestation, deux cent cinquante ouvriers avaient retardé des trains en gare de Mulhouse (Haut-Rhin) et occupé l'immeuble de la direction générale.